5 HEURES DU MATIN

BYRRH
Vin généreux au quinquina

LE JOURNAL

LE NUMERO : 25 c. (No 14384) ★★★ PARIS, 100, RUE DE RICHELIEU ★★ Tél. Gut. 81-54, 81-55, 81-56, 81-57, 81-58, 81-59 SAMEDI 5 MARS 1932

BYRRH
Recommandé aux familles

III

L'Assemblée extraordinaire de Genève à la recherche d'une solution du conflit entre la Chine et le Japon

Les Chinois de Changhaï se réjouissent d'une défaite imaginaire de l'armée japonaise

Câblogramme d'Albert Londres

CHANGHAI, 4 mars (*via Eastern*). — Changhaï vient d'être le théâtre d'une ahurissante crise d'hystérie. A six heures et demie du soir, une pétarade échevelée s'élevait à la fois dans la concession française et dans le quartier international. La surprise fut si grande que chacun, à la première minute, se demanda si les mitrailleuses ne recommençaient pas à parler. Les fenêtres s'ouvrirent et des têtes interrogèrent.

Il ne s'agissait pas de bataille, mais de réjouissances. La pétarade ne provenait que de pétards.

Il faut vous conter cette histoire, si insensée soit-elle. Les journaux moustiques de l'après-midi, n'ayant, depuis deux jours, plus rien à mettre sous leurs presses, forgèrent une victoire. Le général en chef japonais Shirakawa et trois mille de ses hommes avaient été anéantis par les armées chinoises. Il n'en fallut pas davantage. L'enthousiasme populaire éclata.

Les pétards du jour de l'an sortirent des tiroirs où ils étaient restés. Ce fut un épouvantable tapage. Le délire s'empara de la foule. On se serait cru sur les boulevards parisiens un jour de mardi gras. Rien n'y manquait. Des automobiles et des camions, où s'entassaient tant de Chinois que l'on ne sait comment ils y pouvaient tenir, déferlaient en trombe, drapeaux au vent, dans rues et avenues. Les gens du trottoir leur lançaient des vivats, enfin des vivats à leur manière, les gens en voiture répondaient :

« Japonais vaincus, Japonais vaincus ».

C'était à qui pousserait le cri de victoire le plus aigu. Sur le bitume, sur les coussins, chacun piétinait de joie. Les pétards éclataient par guirlandes. C'était lamentable !

La folie dura jusqu'au couvre-feu. L'affaire de Changhaï n'est pas terminée.

ALBERT LONDRES.

Tous droits de reproduction réservés par le *Journal*.

Démonstration des troupes nippones à Nanziang

LONDRES, 4 mars. — Divers incidents se sont encore produits aux alentours de Changhaï, ce qui démontre que la situation reste encore très tendue en dépit de l'arrêt officiel des hostilités. Les Japonais, en présence de cet état de choses, ont décidé de ne pas se retirer comme ils en avaient tout d'abord manifesté l'intention ; ils ont même reconstitué leurs lignes sur le front de Liuho, à Chanzu, c'est-à-dire à une quarantaine de kilomètres au nord de Changhaï, et ils ont fait, à Nanziang, une démonstration dans le but d'intimider les Chinois.

D'autre part, le ministre des affaires étrangères de Chine, Lo Wen Kan, a fait savoir à l'amiral britannique, sir Howard Kelly, que le gouvernement chinois ne saurait accepter les nouvelles demandes japonaises et, en particulier, la clause suivant laquelle les forces chinoises devraient, les premières, procéder à l'évacuation des lieux. — (*Journal*.)

M. WOU TEE CHEN
maire du « plus grand Changhaï ».

EN 2e PAGE :
La Chambre a voté, hier, cinq budgets.
EN 3e PAGE :
Manœuvre allemande contre l'union danubienne.
Un exposé du président du conseil sur la politique extérieure du gouvernement.
Le consul de Turquie à Marseille est tué par un garçon de bureau, qui se fait justice.

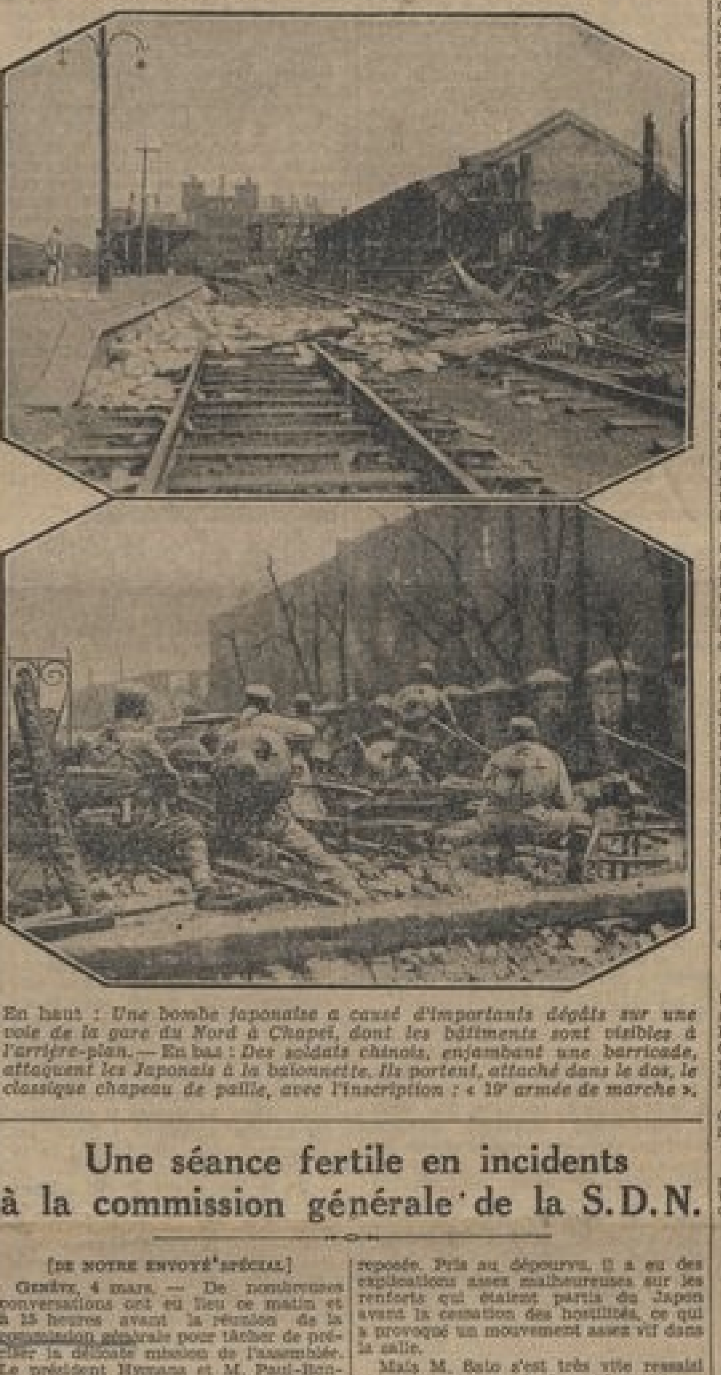

En haut : *Une bombe japonaise a causé d'importants dégâts sur une voie de la gare du Nord à Chapeï, dont les bâtiments sont visibles à l'arrière-plan.* — En bas : *Des soldats chinois, enjambant une barricade, attaquent les Japonais à la baïonnette. Ils portent, attaché dans le dos, le classique chapeau de paille, avec l'inscription : « 19e armée de marche ».*

Une séance fertile en incidents à la commission générale de la S.D.N.

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

GENÈVE, 4 mars. — De nombreuses conversations ont eu lieu ce matin et à 15 heures avant la réunion de la commission générale pour tâcher de préciser la délicate mission de l'assemblée. Le président Hymans et M. Paul-Boncour se sont notamment entretenus fort longuement de ces graves problèmes.

La séance de la commission générale de l'assemblée s'est ouverte, à 16 h. 30, dans une atmosphère de malaise, par suite des nouvelles confuses sur la prolongation des hostilités. On ne pouvait prévoir cependant l'allure dramatique qu'allait prendre le débat.

Le docteur Yen a annoncé que, malgré la notification par le gouvernement japonais de la cessation des hostilités, les combats continuaient.

Et il a donné lecture de trois télégrammes signalant des collisions sanglantes.

Cependant, cette affaire ne semble pas devoir prendre une grande importance, parce que le délégué chinois demandait sagement de s'en remettre à une enquête impartiale, faite par les amiraux anglais, américain, italien et français.

M. Sato faisait remarquer seulement qu'il ne fallait pas s'émouvoir outre mesure de certaines escarmouches sporadiques qui pouvaient être les derniers échos de l'incendie.

M. Paul-Boncour, qui a fait la tragique expérience des champs de bataille, opinait dans le même sens.

On pouvait donc croire que cet incident allait être rapidement liquidé.

Et, déjà, on voyait se profiler un débat beaucoup plus sérieux sur les divergences profondes qui existent entre la thèse chinoise et la thèse japonaise. En effet, M. Yen avait déclaré catégoriquement que la Chine entendait maintenir les quatre propositions formulées hier pour demander que tout le litige de l'Extrême-Orient fût évoqué par l'assemblée, que la violation du covenant fût reconnue, que l'assemblée se chargeât de régler elle-même l'armistice et les conditions de règlement du litige.

Il était ainsi parfaitement clair que la Chine n'admettrait pas la réunion de la conférence de Changhaï avant le retrait des troupes japonaises. Au contraire, M. Sato rappelait que le Japon avait été le premier à proposer la cessation des hostilités, le premier aussi à réclamer la conférence de Changhaï. Il allait même plus loin maintenant : il demandait que cette conférence se réunît le plus tôt possible, qu'elle fût étendue par la participation de toutes les grandes puissances intéressées au maintien de l'ordre et à la sauvegarde des étrangers à Changhaï, que cette commission fût chargée de régler les conditions d'armistice, de préciser les conditions du retrait des troupes, de déterminer les conditions du maintien de l'ordre dans la zone évacuée, et de préparer le renvoi des renforts japonais dans leur pays.

Comme si cette allusion à des renforts eût déclenché une étincelle électrique, un éclat soudain a passé dans la salle, plongée jusque-là dans une impression morne. Le docteur Yen s'est levé, déclarant qu'il devait, à son grand regret, donner communication urgente à l'assemblée de nouvelles dépêches reçues de son gouvernement. Ces dépêches signalaient que les Japonais, malgré la suspension des hostilités, débarquaient à 40 milles à l'ouest de Changhaï ! que 9 transports portant 35.000 hommes s'étaient présentés à l'embouchure du Yang-Tsé, que les défenseurs du fort de Woosung avaient été massacrés jusqu'au dernier, et que, d'après la déposition de témoins neutres, des soldats japonais avaient obligé, à coups de baïonnette, des paysans chinois à jeter les cadavres dans le fleuve.

On imagine aisément l'émotion avec laquelle l'assemblée a entendu ces nouvelles.

Sous ce coup droit, le délégué japonais, M. Sato, a dû improviser une réponse. Ce n'est pas son fort, car c'est un homme qui a l'habitude de parler à tête reposée. Pris au dépourvu, il a eu des explications assez malheureuses sur les renforts qui étaient partis du Japon avant la cessation des hostilités, ce qui a provoqué un mouvement assez vif dans la salle.

Mais M. Sato s'est très vite ressaisi et, avec beaucoup de fermeté et d'énergie, il a déclaré que cet incident démontrait, une fois de plus, la nécessité urgente de réunir la conférence de Changhaï.

Le président Hymans n'a pas été moins pris au dépourvu que M. Sato. Il n'a pu, lui, s'en tirer qu'en proposant de lever la séance pendant une demi-heure, afin de permettre au bureau de délibérer.

Dès le début de l'entr'acte, on apprend que M. Sato demande une rectification au procès-verbal. Il s'est laissé entraîner, dans l'improvisation, jusqu'à parler des développements de la guerre pour expliquer l'envoi de renforts japonais décidés avant la suspension d'armes. Il demande que l'on supprime le mot fatidique et qu'on le remplace par le mot « hostilités ».

SAINT-BRICE.

(La suite en 3e page)

KENOCH BORONIAN assassin de son oncle est arrêté à Laroche dans le train Paris-Marseille où il était monté sans billet

AUXERRE, 4 mars. — La perspicacité d'un contrôleur du P.L.M. et l'esprit d'initiative de M. Damotte, chef de la brigade de gendarmerie de Laroche, ont permis l'arrestation, dès jeudi soir, de l'Arménien Kenoch Boronian, soupçonné d'être l'assassin de son oncle, le maçon d'Issy-les-Moulineaux, tué sauvagement à son domicile.

Les soupçons étaient parfaitement justifiés et Kenoch, après quelques réticences, a fini par avouer son crime.

Le rapide de Marseille, qui avait quitté la gare de Lyon à 21 heures 10, roulait, l'autre nuit, brûlant les gares, lorsque, quelques kilomètres avant Laroche, le contrôleur, au cours de sa tournée, découvrit, dans l'un des compartiments, un voyageur muni seulement d'un billet pour Villeneuve-Saint-Georges.

Ainsi que l'exige le règlement de police des chemins de fer, il invita celui-ci à acquitter le montant du trajet de Villeneuve à la première gare d'arrêt — en l'occurrence Laroche-Migennes.

L'homme prétendit qu'il n'avait pas d'argent. De plus, son attitude embarrassée intrigua à ce point le contrôleur, que celui-ci, non content de le remettre, ainsi qu'il sied en pareil cas, entre les mains du chef de gare de Laroche, alerta, lui-même, le chef de brigade de gendarmerie Damotte.

L'homme fut conduit à la gendarmerie où l'on procéda à son interrogatoire. Il se montra d'abord réticent, refusant de faire connaître et son identité et le but de son voyage, ce qui eut pour conséquence directe de fortifier les gendarmes dans l'idée qu'ils avaient fait une capture intéressante.

Ils fouillèrent alors leur prisonnier. Si dans ses poches ils ne trouvèrent aucune pièce d'identité, ils découvrirent, par contre, un quotidien parisien du soir. En première page du journal, un portrait attira leur attention. C'était, illustrant le récit du drame d'Issy-les-Moulineaux, la photographie du neveu de Moïsi Boronian, la victime. Mieux que toutes les cartes d'identité, passeports et livrets matricules de la terre, cette photographie devait éclairer les gendarmes sur la personnalité de leur prisonnier.

— Allons ! dit le chef de brigade, tu ne peux pas nier... Ton nom est Boronian ?

Boronian, car c'était lui, ne tenta pas de nier plus longtemps...

— C'est bien moi, déclara-t-il.

Mais les gendarmes n'étaient pourtant pas au bout de leurs peines. Il s'agissait maintenant de faire dire à Kenoch Boronian la vérité sur le drame. Comme bien l'on pense, l'Arménien prétendit tout d'abord n'être pour rien dans l'assassinat de son oncle.

Mais pressé de questions et se rendant compte que tout l'accablait, Boronian se mit brusquement à pleurer.

Et, quelques instants après, il avouait.

— J'avais déjeuné mercredi en compagnie de mon oncle. A la fin du repas, une discussion s'éleva entre nous. Mon oncle me fit des reproches sur ma conduite ; dans sa colère, il employa des mots désobligeants et fort vifs. Je lui répondis moi-même, je le reconnais, avec aigreur. Mes réponses l'exaspérèrent à tel point que, se levant, il s'arma d'une hachette et me menaça. Je voulus le désarmer ; il se défendit énergiquement. Alors, je pris peur.

KENOCH BORONIAN

(La suite en 3e page)

LE PROCÈS d'un gardien de la paix qui tua d'un coup de revolver le tenancier d'un débit à la suite d'une altercation

Le gardien de la paix Louis Richard, qui comparaissait, hier, devant les assises, a tué un de ses amis. Et pour un motif à la vérité peu grave : des cancans, des ragots comme le souligne en commençant le président Warrain.

Mais l'intérêt du procès n'est pas là. L'agent Richard, afin d'excuser son geste meurtrier, a fourni une version du drame, dans laquelle il s'attribue le droit d'invoquer la légitime défense. Et il s'y tient avec obstination, malgré les témoignages contraires.

Le président retrace tout d'abord en quelques mots l'origine de la querelle qui devait amener la mort d'un homme.

Louis Richard, attaché au commissariat de police de Pantin, était en même temps concierge, 32, rue des Petits-Ponts. Le 15 août dernier, vers 18 heures, il eut une vive explication dans le débit, tenu au rez-de-chaussée de l'immeuble, par les époux Debrie, avec un voisin, M. Porcheron, à qui il reprocha ses assiduités auprès de sa femme.

LOUIS RICHARD • Me CAMPINCHI

Conciliateur, M. Debrie intervint pour calmer les deux adversaires; il pria ensuite Richard d'éviter le retour de semblables incidents dans son établissement. Mais, le gardien de la paix, très surexcité, s'emporta. Il insinua même un peu plus tard que Mme Debrie, elle aussi, avait entretenu des relations coupables avec M. Porcheron. Mis au courant par son mari, Mme Debrie réclama des excuses et une rétractation. Après avoir rédigé un brouillon de plainte auprès des chefs de Richard, les époux Debrie décidèrent de s'en tenir simplement aux excuses, s'ils pouvaient en obtenir.

Le 18 août, vers vingt heures, tous deux se dirigeaient vers la loge où Richard, malade, gardait la chambre. Le mari frappa à la porte vitrée, disant :

— Ouvre, Richard, on ne va pas se manger le nez.

N'obtenant pas de réponse, il heurta plus fort et cassa la vitre avec la bague qu'il portait au doigt. C'est alors que Richard passa l'extrémité du canon de son revolver par l'ouverture ainsi pratiquée, et tira deux coups de feu, dont l'un blessa mortellement M. Debrie.

A son tour, le gardien de la paix recommence le récit du drame. Mais sa voix calme ne semble pas vibrer de l'accent de la sincérité :

— Debrie a donné des coups de pied dans la porte et a brisé la vitre. Puis il est entré, menaçant. Il a porté la main à sa poche...

Le président Warrain interrompt.

— Non, dit-il, non. Debrie venait en ami, et d'ailleurs il n'était pas armé.

L'accusé persiste à développer sa version dont tout concourt à démontrer l'inexactitude :

— Debrie a voulu se jeter sur moi. J'ai saisi mon revolver et j'ai tiré. J'ai su plus tard qu'il avait été touché et qu'il était mort.

(La suite en 3e page)

Deux bandits en auto qui venaient de commettre une nouvelle agression sont pourchassés par la police mais réussissent à s'enfuir

Cette nuit encore, vers 23 heures, un nouvel exploit est venu s'ajouter à la série d'agressions que nous avons relatées ces jours derniers. Comme d'ordinaire, c'est à une femme que le malandrin, opérant avec le concours d'un complice en auto, s'est attaqué.

Une cuisinière, Mlle Louise Landias, trente ans, sa besogne terminée, venait de quitter la demeure de ses patrons et regagnait, en se hâtant, son domicile, 17, avenue de Breteuil. Elle allait atteindre la porte de son logis lorsque à l'angle de la rue Duroc un individu surgit soudain de l'ombre et tenta de lui arracher son sac à main.

Sang-froid

Effrayée, mais ne perdant point son sang-froid, Mlle Landias appela à l'aide. Dérouté sans doute par cette attitude et craignant l'arrivée des agents, le malandrin ne donna pas suite à son projet, et, lâchant le sac, il s'empressa de déguerpir.

Une automobile de couleur sombre, carrossée en conduite intérieure, tournait au ralenti non loin de là. L'apache bondit près du chauffeur et la voiture démarra.

Aux cris poussés par Mlle Landias, les gardiens de la paix Alfonsi et Grand étaient accourus.

Résolument les deux agents s'élancèrent à la poursuite de la voiture, et avant qu'elle ait pris de la vitesse tentèrent d'arrêter les fugitifs.

Le revolver s'enraye

Sortant son revolver l'agent Alfonsi voulut tirer sur les malandrins, mais l'arme s'enraya.

Son collègue Grand, de son côté, sauta sur le marchepied de la voiture, et essaya d'immobiliser le conducteur ; mais l'apache, résolu à protéger sa fuite, le menaça d'un revolver. Son complice donna un brusque coup de volant, la voiture fit une embardée, l'agent dut lâcher prise et roula sur la chaussée. Accélérant, les bandits disparurent rapidement dans la direction de l'avenue de Breteuil tous feux éteints.

Un signalement

Mlle Landias, qui n'est pas blessée, a pu donner de son agresseur le signalement suivant : petit, 30 ans environ, vêtu de sombre, portant des lunettes et coiffé d'un chapeau noir.

Mais aucune indication précise sur le numéro et la marque de la voiture n'a pu être fournie. Des battues furent immédiatement organisées ; mais elles ne donnèrent aucun résultat.

Sans nouvelles du fils de Lindbergh malgré la rançon promise tandis que les mystificateurs multiplient les faux indices

LONDRES, 4 mars. — L'espoir du colonel Lindbergh ne s'est pas réalisé. Les gangsters ne lui ont pas ramené son enfant. L'aviateur a été la victime d'une cruelle mystification. Les individus qui ont cherché à lui extorquer 50.000 dollars, en lui promettant de leur rendre son fils, n'appartenaient pas à la bande des ravisseurs. La cupidité, sans doute, était, dans ce cas, le mobile des imposteurs. Mais il semble aussi que nombre de gens prennent plaisir à dérouter les recherches de la police en fournissant de faux indices.

L'AVION DE LINDBERGH
devant sa maison de campagne de Hopewell.
En médaillon, Mme LINDBERGH.

Les messages qui parviennent au colonel, prétendant lui donner des informations sur le sort de son fils, sont, à l'exception d'un ou deux peut-être, l'œuvre de mystificateurs et de détraqués.

La police se demande s'il faut ranger dans cette catégorie une carte postale mise à la poste dans le faubourg de South-Orange, à New-York et portant en lettres moulées ces mots : « L'enfant mourra; vous connaissez ma signature ».

L'expéditeur anonyme avait d'abord écrit : « L'enfant est mort », puis avait rayé la phrase.

La signature, qui consiste en trois points piqués avec une épingle, est la même que celle d'un précédent message où l'expéditeur écrivait :

— Vous avez reçu mes instructions. Conformez-vous-y.

(La suite en 3e page)

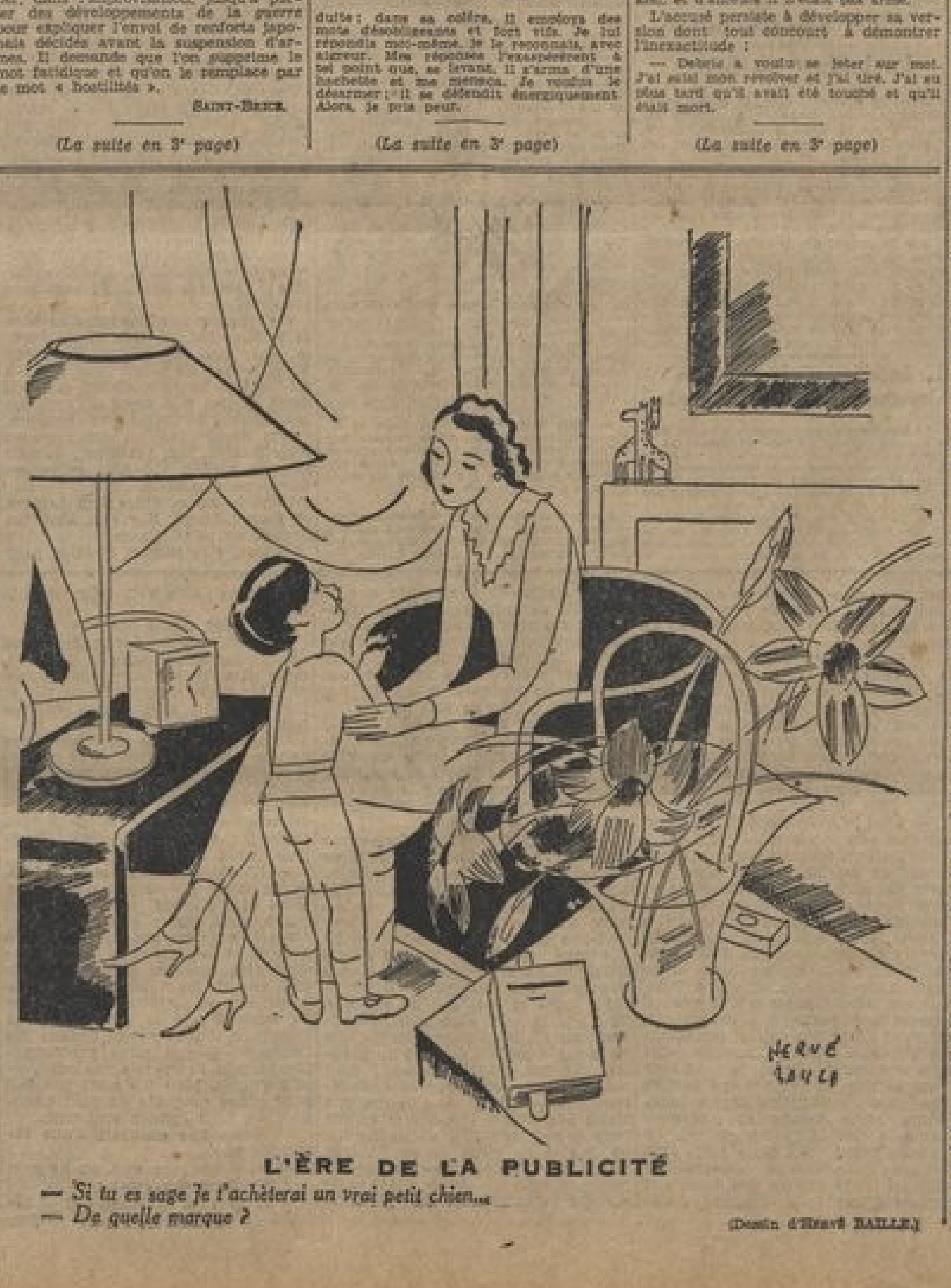

L'ÈRE DE LA PUBLICITÉ
— Si tu es sage je t'achèterai un vrai petit chien...
— De quelle marque ?

(Dessin d'HERVÉ BAILLE.)

MON FILM

M. Raymond Poincaré se réjouit du revenez-y franco-italien à de vieilles amours qui n'ont d'ailleurs jamais vraiment cessé, et il écrit :

> *Je sais très bien qu'il y a entre nos institutions parlementaires et le fascisme une différence substantielle. Mais chacun est maître chez soi.*

Et, ayant exprimé le vœu que les dirigeants français prennent un contact plus direct avec le *Duce*, l'ancien président de la République ajoute :

> *M. Mussolini représente l'Italie. Cela suffit. Il ne cherchera pas à convertir au fascisme aucun de nos hommes politiques. Nos hommes politiques ne chercheront pas davantage à lui démontrer la supériorité de nos institutions représentatives et parlementaires. Ce serait déplacer le débat sans aucun espoir de solution. Mieux vaut revenir aux faits et aboutir.*

C'est là parler d'or. Seulement, M. Poincaré ne prêche guère que des convertis. Dans les secteurs politiques où, naguère encore, on se piquait de critiquer, de railler, voire d'injurier M. Mussolini, la girouette a tourné : les irréconciliables — qui étaient plus nombreux que les Cinq du Second Empire — gardent sans doute leurs principes sacro-saints, mais ils ont compris que leur attitude était à la fois puérile et dangereuse, et nous les voyons rentrer à la queue leu leu dans le bon sens — lequel a été fort bien exprimé par M. Poincaré :

— *Carbonaro* est maître chez lui.

...Pourquoi la France ferait-elle la tête à Mussolini ? Son intérêt, conjugué le mieux possible avec celui de l'Italie, voilà qui prime les chichis d'une politique purement intérieure. Entre gens qui ont des questions d'ordre pratique à régler ensemble, il serait baroque d'échanger d'abord ces propos :

— Vous avez une étrange façon de gouverner votre ménage !

— Nous ne parlerons affaires, que lorsque vous aurez organisé votre intérieur comme je l'entends... Et je m'y connais mieux que vous !

Entre nations, ce genre de discussion n'est pas moins saugrenu, déplacé, indiscret... Sur ce, certains diront :

— Soit, mais alors il faut traiter le bolchevisme moscovite comme le fascisme romain.... Fourrons-les l'un et l'autre dans le même sac, qui est celui d'une objective impartialité !

Pardon, nous n'avons pas de journaux à la solde de la Rome fasciste, pas de députés intronisés ou excommuniés par le Grand conseil fasciste, pas d'agitateurs payés par les chefs fascistes pour préparer le chambardement de notre organisation sociale. Et Mussolini m'a dit à moi-même, comme à beaucoup d'autres :

— Je ne suis fasciste qu'en Italie !

Ça fait tout de même une petite différence avec les révolutionnaires moscovites. Il est heureux que nos oies du Capitole — je ne parle pas de celles qu'on gave avec du blé russe — aient fini par s'en apercevoir. — CLÉMENT VAUTEL.

LE LOUVRE est trop petit

Le musée, qui manque de place, réclame les salles occupées par le ministère des finances et le musée de la marine

On estime généralement qu'il faut rendre le Louvre au Louvre, car ce palais, pourtant le plus vaste du monde — puisqu'il s'étend sur environ 200.000 mètres carrés — occupe à peine les deux tiers de sa superficie, le ministère des finances et l'Union des arts décoratifs se partageant l'autre tiers. Aussi bien, le Louvre manque de place pour exposer les collections, legs et donations qui s'accroissent sans cesse. De fait, ce musée, faute de salles, ne peut recueillir beaucoup d'œuvres, et sept musées voisinent dans un ordre qui ne s'inspire point toujours de la chronologie. Ne murmure-t-on pas que les ministères des finances et de la marine de guerre abandonneraient, quelque jour, les vingt-cinq pièces qu'ils meublent au second étage du vieux Louvre ? Ce serait là, évidemment, autant de salles légalement rendues au musée de François Ier, de Napoléon III et de la troisième République.

Amiral DUMESNIL.

Pour faciliter le regroupement des œuvres d'art, il fut question, il y a plusieurs semaines, de transporter le musée de la marine — dont l'existence légale remonte à l'ordonnance royale du 27 décembre 1827 — installé actuellement, on le sait, au Louvre, au musée permanent des colonies, à Vincennes. Mais, à son Conseil général, M. Marie s'éleva contre ce projet. Puis, l'amiral Dumesnil, au nom de l'association des Amis du musée de la marine, et la société « Sabord », notamment, protestèrent auprès du ministre de la marine et du sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts. Rue de Valois, il vient d'être décidé que le musée de la marine, dont les collections forment un ensemble unique, resterait au Louvre, le musée permanent des colonies de Vincennes s'avérant trop exigu pour l'abriter. Cela signifie, sans doute, que, le jour où ce dernier sera agrandi comme il convient, le musée de la marine abandonnera le Louvre.

Présentement, aucun projet de transfert ou de transformation n'est inscrit au programme de réaménagement du Louvre en attendant le plan d'ensemble, qui s'impose, de réorganisation des musées nationaux. Par contre, un premier crédit de douze millions, pris sur l'Outillage national, permettra, cette année, la création d'environ trente-cinq salles nouvelles. Collections, visiteurs et personnel du musée bénéficieront ainsi d'un maximum de confort et de modernisme.

Puisse, un jour prochain, le musée de la marine, petit locataire et parent pauvre du Louvre, que François Coppée, dans un sonnet de jeunesse, célébrait en ces termes :

...Et, forçat de Paris, dès longtemps pris au piège,
C'est là que j'ai rêvé le voyage au long cours...

puisse, répétons-nous, le musée de la marine, actuellement relégué sous les combles du palais, déménager le second étage qu'il occupe, et installer ailleurs — par exemple au quai d'Orsay, sur les terrains du Garde-meuble national, qui pourrait être transféré lui-même aux Gobelins — ses richesses : ports et arsenaux, constructions navales, armements, modèles de bâtiments de guerre et de plaisance, marines à voiles et à vapeur, et objets d'art ! Ce musée naval français — qui attend toujours du gouvernement la déclaration d'utilité publique permettant à l'association des Amis dudit musée d'être qualifiée pour recevoir les dons et legs, comme le Louvre et le Musée de l'armée, — ce musée, vivifié, pourrait alors organiser des conférences, expositions et manifestations, en liaison avec le tourisme, afin d'atteindre toute sa puissance d'attraction et de rayonnement. Au reste, les projets ne manquent pas.

Puisse aussi le ministère des finances, avec ses locaux annexes, désertant le Carrousel et la rue de Rivoli, prendre place dans un lieu unique ! Ainsi, le Louvre reviendrait au Louvre, et le musée de la marine recevrait, enfin ! un emplacement digne de ses archives. Il serait « chez lui »... Alors, le risque permanent d'incendie que court le palais, tant de fois signalé par les rapporteurs du budget des beaux-arts, s'évanouirait !

JEAN EMILE-BAYARD.

ÉCHOS

Germaine Lecomte soldera aujourd'hui samedi 5 mars, une très belle collection de modèles tout désignés pour les premiers jours de soleil.
23, rue Royale.

Pour vos renards argentés, achetez-les de confiance chez Jassel, qui en possède la plus jolie collection de provenance directe du Canada, depuis 700 francs. Ravissantes jaquettes et boléros forme nouvelle, à très bas prix. — Jassel, 65, avenue Victor-Hugo (Etoile).

CESAR FAUXBRAS

JEAN LE GOUIN

Journal d'un simple matelot

Eh bien! non, on aurait tort de prendre Jean Le Gouin, dont tout le monde parle, pour un livre « révolutionnaire ». Personne ne l'est moins que notre « brave marin ». Rien ne lui échappe, il blague tout... Mais... comme il saurait bien se faire tuer ! (Flammarion, 12 fr.)

Leda, 5, rue Drouot, soldera les 7, 8 et 9 mars, des vêtements de cuir et de pluie, pour hommes, dames et enfants.
Vente au comptant.

Le « Capital ». — Au sommaire du numéro du 5 mars de l'édition économique du « Capital » (directeur, Jules Perquel), figurent des articles de MM. Yves Le Trocquer, sénateur, ancien ministre; Jean Ossola, député, ancien sous-secrétaire d'État; Joseph Courtier, sénateur ; Louis Proust et Désiré Bouteille, députés ; Roger Picard, professeur à la Faculté de droit, etc.

De M. Ch. Thomas, à Montlignon:
Les temps sont durs, la vie est chère,
Choses que nul ne peut cacher...
Mais l'heure sera moins amère
A qui connaît « Cherry-Rocher »!

L'AMANT BLANC

Roman par ALFRED MACHARD

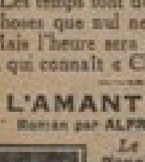

Photo Lorelle

Le romancier international, c'est Alfred Machard! Ses œuvres sont traduites à travers le monde. Son imagination est célèbre dans les milieux cinématographiques européens qui en ont fait un de leurs auteurs préférés. Nul doute que l'Amant Blanc ne soit bientôt porté à l'écran avec toute la magnificence visuelle de son thème. (Flammarion, 12 francs.)

Donguy, couturier, renouvelant sans cesse sa collection, met en vente actuellement des modèles démarqués absolument frais et nouveaux, à partir de 200 francs. — 14, rue de Castiglione.

Tous les plus beaux lainages de haute nouveauté 1932 pour robes et manteaux : shetlands, nattés, peignés, diagonales, jersey-tweeds, tissus-sport, crêpes unis et fantaisie, etc..., sont démarqués aujourd'hui samedi, puis, lundi et mardi seulement, à 15, 20, 25 et 30 francs.

Les crêpes Georg, marocain, chine et satin à : 10, 15 et 20 francs. Cette grande vente a lieu « Au Quartier Haussmann », 9, rue Lafayette.

Singulier, le tailleur couturier, 34-36, rue Taitbout, solde sa jolie collection (300 modèles) de robes de ville, de sport et du soir, en soie et en lainage, au prix unique de 50 francs. Ses nouveaux manteaux couture seront présentés à 100, 145 et 195 francs.

Aujourd'hui, Caroline, 3, avenue Victor-Hugo, soldera à tous ses rayons : des colifichets, carrés de soie, des sous-vêtements milanaise, 15 francs ; des pull-overs, des gants suède ou fantaisie, 20 francs : des nappes fantaisie soie, des services lunch, des sacs, 39 francs ; des robes, manteaux ou douillettes, 100 francs ; blouses plumetis, à 49 francs. Pour enfants, à 19 francs, des tabliers, des robes et des peignoirs, etc.

Chantal, 67, Champs-Elysées, soldera aujourd'hui samedi toute la journée, les modèles de cet hiver au prix uniforme de 500 francs et les modèles des saisons précédentes à partir de 100 francs.

Ebranlé par le dumping étranger et résolu à se couper un bras pour sauver le corps, Radio-L.L. liquide 10 millions de francs de postes secteurs, postes à accus, phonos électriques, au-dessous du prix d'usine, 5, rue du Cirque, Paris, Métro Champs-Elysées. Ouvert dimanche 6 mars.

Pillet-Lavesvre, depuis 15 ans au 20, rue de la Paix, disparaît. Pendant quelques jours et samedi après-midi : robes à 50, 100 et 200 francs. Manteaux à 100, 200 et 300 francs. Veste breitschwantz, 125 francs. Ouvert lundi à 13 heures 30.

Toutes les robes en crêpe georgette, de ville et du soir, se vendront 75 francs (collection de printemps 1932). Toutes les robes et ensembles de haute couture en lainage pour la ville et le sport (90 modèles différents) existent également dans les 5 nouveaux coloris 1932. Elles se vendront 75, 95, 150 et 200 francs. Cette présentation unique commencera aujourd'hui samedi et durera les 2 jours suivants. Elle aura lieu dans les salons de couture du « Quartier Haussmann », 9, rue Lafayette.

La Succursale de luxe de la Samaritaine, 27, boulevard des Capucines, présentera, à partir de mardi prochain 8 mars, ses nouveaux modèles de couture et de lingerie. Elle vendra à cette occasion : des robes de ville à 550 francs; des manteaux à 450 francs; des manteaux de sport à 350 francs; des blouses en voile triple à 125 francs ; des chapeaux « paillasson » à 95 francs; des ensembles en tricot à 375 francs ; des gaines batiste et caoutchouc à 135 francs ; des bas de soie naturelle à 18 francs ; des gants suède, 8 boutons, à 39 francs.

Elle vendra en même temps : des petites vestes en ténénok, en poulain, en agneau rasé, en rat bleu, à 650 et 450 francs ; des cravates kolinski, 6 peaux, à 750 et 550 francs ; des renards argentés à 1.500 et 900 francs.

Elle présentera enfin, en soie garantie naturelle, une jolie collection de crêpes de Chine imprimés, largeur 100, à 39 et 29 francs ; un crêpe satin noir, largeur 100, à 35 francs ; des crêpes satin lingerie, largeur 100, à 30 francs.

Chez Arly, affluence considérable, grand succès! Ses nouveaux tissus, prix adaptés aux possibilités actuelles, font fureur! Pour 12 francs le mètre : Chine-lourd uni, soie naturelle ; pour 15 francs, imprimé ; pour 20 francs le mètre, jerseys laine haute couture, et lainages haute nouveauté. — 26, rue Louis-le-Grand (4-Septembre).
Soielaine-Palais-Berlitz.

L'ambassadeur d'Angleterre a remis hier à M. Doumer une reproduction de l'étendard de Jeanne d'Arc

Ainsi que nous l'avions annoncé, lord Tyrrell a remis, hier, à 15 heures, au président de la République, la reproduction de l'étendard de Jeanne d'Arc exécutée par les soins de l'Anglo French Luncheon Club de Londres, dont l'ambassadeur d'Angleterre est le vice-président.

Lord Tyrrell, après avoir prononcé une émouvante allocution, a fait remise à la France du glorieux emblème. Le président de la République a exprimé les profonds remerciements de la France pour cette si touchante attention de ses amis d'Angleterre. Il a déclaré recevoir l'étendard comme un nouveau symbole de l'attachement qui unit les deux peuples.

On sait que l'étendard sera ultérieurement remis à la ville de Reims pour être déposé à la cathédrale.

A la suite de la cérémonie de l'Elysée, une brillante réunion a été organisée dans la salle de la rue Montpensier par la société française des Amitiés internationales et par l'association France-Grande-Bretagne.

La Chambre

a voté hier cinq budgets : Imprimerie nationale, Air Poudres, Beaux-Arts et Enseignement technique

Cinq de plus!... On va si vite que l'on est maintenant en avance sur l'horaire et que M. Barety, au terme de la laborieuse journée d'hier déclara qu'on pouvait parfaitement faire l'économie de la séance de nuit prévue... Si les choses continuent à aller aussi bien, le train budgétaire pourra, le 12 mars, quitter les bords de la Seine à destination du Luxembourg...

Vous n'attendez sans doute pas de grands développements sur le budget de l'Imprimerie nationale... Deux interventions de MM. Clamamus et Boucheron, qui présentent les revendications du personnel de cette administration vénérable, puis les chapitres défilent rapidement...

L'Air

Arrêtons-nous un peu plus longuement à l'Air... MM. Leygues, Brocard et Laurent-Eynac soulèvent une fois de plus la question de la réforme ministérielle réalisée par M. André Tardieu et redoutent de voir notre aviation perdre le bénéfice des efforts qu'elle avait accomplis et des progrès qu'elle avait réalisés... Une fois de plus M. Piétri, ministre de la défense nationale, rassure les orateurs et la Chambre en déclarant énergiquement qu'il ne s'agit ni de fusionner les services ni d'absorber l'aviation..., on a voulu simplement coordonner, harmoniser et cela, pour le plus grand bien des services...

Encore quelques observations de MM. Buyat, Benassy, Queuille et Boussé relatives à l'aménagement d'aérodromes en divers points du territoire, puis c'est le défilé rituel des chapitres ; on réserve jusqu'à la conclusion d'une enquête en cours le 18 et le 18 bis qui concernent les crédits accordés à l'Aéropostale, et on « liquide » à toute allure, après quelques observations de détail de M. Laurent-Eynac...

Les Poudres

Les poudres « ouvrent » la séance de l'après-midi... MM. Clamamus et Gouin se font les avocats du personnel de cette autre administration d'Etat... Et M. Piétri, une fois encore, répond qu'il prend bonne note, qu'il fera procéder à des enquêtes et qu'il étudiera...

Aux chapitres maintenant... « 1, 2, 3, 4, 5... » commence M. Fernand Bouisson... Et voici l'incident : M. de Tastes, appuyé par M. de Tinguy du Pouët, demande, au n° 31, la suppression d'une somme de 1.130.000 francs prévue pour la construction à Angoulême d'une poudrerie d'Etat dont il ne voit pas, quant à lui, la nécessité. Répliques de MM. Malingre et Piétri et, finalement, par 320 voix contre 249, le crédit est maintenu...

Sur quoi, le reste est expédié sans douleur...

L'Enseignement technique

Quatrième budget : l'enseignement technique : quelques brèves remarques liminaires de M. Spinasse, rapporteur, et de M. Mario Roustan, ministre de l'instruction publique, et l'on passe aux chapitres qui sont rapidement adoptés non sans que M. Spinasse ait obtenu un relèvement de crédit de 150.000 francs pour permettre au conservatoire des arts et métiers d'assurer la conservation des unités de mesure.

Les Beaux-Arts

Cinquième et dernier « appelé » : le budget des beaux-arts... Relevons, dans la discussion générale, une intervention de M. Benassy en faveur des ouvriers d'Aubusson que le chômage condamne à empierrer les routes, et ajoutons que le vote des chapitres permit à M. Dien d'obtenir 40.000 francs pour l'érection, à Richelieu, d'une statue du cardinal de Richelieu; tandis que M. Mario Roustan, à la prière de M. Legros, promit de trouver à l'intérieur de ses chapitres 100.000 francs destinés à l'achat de la maison de Rabelais à la Devinière...

On renvoie encore à la suite une interpellation de M. André Hesse sur le changement de direction et de résidence des agents des douanes étant entendu que M. Perreau-Pradier, sous-secrétaire d'État, examinera avec la plus grande bienveillance et d'accord avec le député de la Charente la situation des agents dont il a parlé et la séance est levée à 18 heures.

Ce matin, à 9 h. 30, discussion de l'emprunt tchécoslovaque — précédée d'une manifestation de sympathie à l'égard de la nation amie — puis reprise du budget.

DOMINIQUE CANAVAGGIO.

Le budget au Sénat

Dans sa séance d'hier, la commission sénatoriale des finances a adopté les budgets de la marine militaire, de la marine marchande, des pensions et des régions libérées.

Elle a apporté des réductions de crédits sur les chiffres votés par la Chambre d'environ 2 millions pour la marine marchande et 3.800.000 francs pour les régions libérées.

Sur le budget des pensions, les réductions de crédits atteignent 17 millions environ, mais la commission a augmenté de 11.250.000 francs le chapitre relatif aux allocations aux tuberculeux. Elle a réservé les chapitres relatifs aux subventions à l'Office national des combattants et aux indemnités aux invalides.

La chambre de commerce inaugure de nouveaux entrepôts

La chambre de commerce a procédé hier à l'inauguration du nouvel immeuble à usage d'entrepôt de douane et de magasin pour marchandises libres qu'elle vient de faire édifier à l'angle de la rue de l'Entrepôt et de la rue Dieu, à proximité des bâtiments de la douane centrale.

M. Edouard Renard, préfet de la Seine, M. Chaufun, directeur général des douanes, et un grand nombre de personnalités assistaient à cette cérémonie.

M. André Tardieu

prononcera un grand discours-programme avant l'ouverture de la campagne électorale

Il est probable que M. André Tardieu, selon la tradition, prononcera un grand discours politique au moment où s'ouvrira la campagne électorale, c'est-à-dire après les fêtes de Pâques.

M. André Tardieu n'a pas encore choisi la ville où il compte se rendre pour prononcer ce discours-programme.

La date des élections

On se préoccupe de plus en plus dans les milieux politiques de la date des prochaines élections législatives. Plusieurs dimanches d'avril et de mai ont déjà été envisagés.

Le groupe des républicains de gauche, réuni, hier matin, au Palais-Bourbon, a procédé à un échange de vues sur cette question. Il a chargé M. Louis Puech de soumettre au président du conseil un projet d'ordre du jour suggérant les dates du 24 avril et du 1er mai.

M. Louis Puech s'est acquitté à la fin de l'après-midi de sa mission auprès de M. André Tardieu.

Le président du conseil lui a répondu que la fixation des élections constituait une prérogative gouvernementale et que, pour sa part, il n'avait retenu encore aucune date, celle-ci devant être fonction des travaux de l'assemblée de Genève, du vote du budget et des contingences politiques.

M. Puech a déclaré que la réponse du président du conseil donnait satisfaction à son groupe et qu'il ne serait donné aucune suite au projet d'ordre du jour.

INFORMATIONS

AUJOURD'HUI

5 mars, 65e jour ann. Demain : Lætare. Sol. : lev. 6 h. 28, couch. 18 h. 33. Lune n. le 7.

La Flamme du Souvenir : 18 h. 30 : A.C. du 37e R.I.T., anciens officiers du 42e R.A.C.

Courses : à 14 heures, Enghien.

Galerie d'art du « Journal » : de 10 h. à 18 heures, 100, rue de Richelieu, exposition des artistes de « La Horde du Montparnasse », peinture et sculpture.

Expositions en plein air : les artistes de Montmartre, boulevard de Clichy. — Le marché des arts, porte de Saint-Cloud. — Les artistes professionnels français, boulevard Saint-Michel. — Groupement amical des artistes, place de la Nation.

Vente de charité : de 10 h. à 18 h., mairie de l'Elysée, œuvre du foyer des familles nombreuses.

Cérémonies : 16 h. Hôtel de Ville, en l'honneur des 20 ans de mandat de MM. Roger, maire du 19e, et Fléchelle, maire adjoint du 14e.

Fêtes : minuit 30, gala de l'Union des artistes, Cirque d'Hiver. — Minuit 30, couronnement de la reine des reines, 36, rue Victor-Massé.

Anciens combattants : 19 h. 45, 73, boulevard de Clichy, dîner du 144e R.I. — 20 h., salons Gillet, porte Maillot, banquet du 10e tirailleurs et du 3e mixte. — 20 h. 30, 13 bis, place du Châtelet, 29e et 229e R.I. — 20 h. 45, 27, rue Vivienne, 3e et 3e bis de zouaves. — 21 h., 5, rue de la Chaussée-d'Antin, 204e R.I. — 21 h., 7, place de l'Hôtel-de-Ville, 27e R.I.T. — 21 h., 14, rue Turbigo, 167e, 168e, 169e R.I.

DIVERS

— M. Paul Reynaud, garde des sceaux, a reçu, hier matin, le conseil de l'Ordre des avocats, qui lui a été présenté par le bâtonnier Léouzon le Duc.

— M. de Fleuriau, ambassadeur de France à Londres, est arrivé au Bourget hier à 11 heures, par un avion du service régulier.

— La conférence qui devait être faite à l'école des sciences politiques le lundi 7 mars, sous la présidence de M. P.-E. Flandin, ministre des finances, par M. J. Rueff, attaché financier à Londres, par suite d'un empêchement imprévu, est reportée au vendredi 18 mars.

— M. Louis Oustry, administrateur d'habitations à bon marché, est nommé chargé de mission au cabinet de M. Fould, sous-secrétaire d'État à l'intérieur.

— M. Jules Merveau est nommé maire du 5e arrondissement, en remplacement de M. Gauthier, décédé.

— Le banquet amical qui réunit annuellement les membres des commissions municipales du 5e arrondissement, a eu lieu hier soir, sous la présidence du docteur Moulin, maire, entouré de ses adjoints. M. Louis Rollin, ministre du commerce et des P.T.T., y assistait.

Carnet mondain

NÉCROLOGIE

— On a le regret d'annoncer la mort de M. Edmond Cahen, 17, rue du Maréchal-Foch, à Versailles. Les obsèques se feront lundi. Réunion à 15 heures à la maison mortuaire. L'inhumation se fera au cimetière israélite de Versailles. Ni fleurs ni couronnes. De la part de Mme Edmond Cahen, sa veuve, M. André Cahen, avocat à la cour, et Mme, M. et Mme Paul Levy, ses enfants, et de toute la famille.

— M. René L. David, M. et Mme Robert Weill, Mme I. Lang, M. le docteur et Mme Charles David et leur fille, M. et Mme René Bloch et leurs enfants, ont la grande douleur de faire part du décès de Mme *René L. David*, née Thérèse Weill, leur bien chère et regrettée épouse, fille, petite-fille, belle-sœur et tante. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

OBSÈQUES

— Les obsèques de Mme veuve *Valérie Bernheim*, 18, rue Fabre-d'Églantine, se feront demain dimanche. Réunion à 11 h. 15, au cimetière Montparnasse.

REMERCIEMENTS

— Mme Maurice Eyquem, Mme et M. Marly et leur famille, nous prient d'exprimer leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de M. *Maurice Eyquem*.

Les avis concernant les naissances, fiançailles, mariages, décès, etc., sont reçus à l'Office spécial de publicité, 29, boulevard des Italiens. Téléph. : Louvre 22-08.

CONTE DU « JOURNAL »

M. et Mme Lecotin

Daniel Lorge, quittant la rue Vivienne, s'engagea sur le boulevard. C'est à ce moment qu'une forte claque s'abattit sur son épaule gauche. Surpris, irrité, il se retourna.

Un homme bien mis, de trente à trente-cinq ans, éclata de rire. Ces épaules larges, cette face large, ce rire lourd... Qui donc ?...

L'homme cria :

— Mais Alexis Lecotin ! Le collège, le quartier Latin... J'ai donc tant changé depuis dix ans ?... Toi pas. Quand je t'ai vu tourner la rue, je me suis dit : cette taille mince, ce visage poétique... C'est ce gandin de Daniel Lorge !... Allons, vieille canaille, qu'est-ce que t'as fait depuis le temps ? acheva-t-il, passant son bras sous celui de Daniel.

Depuis qu'il avait été à même de juger autrui, Daniel avait tenu Alexis Lecotin pour un de ces personnages envahissants, bruyants, faussement cordiaux, sincèrement grossiers, qui confondent la force avec la brutalité et la franchise avec la muflerie. Le vague attrait qui rattache aux jours de première jeunesse l'empêcha pourtant de refuser l'intention de Lecotin qui le poussait vers un café en disant :

— Viens prendre quelque chose. Allons, raconte...

— Je suis retourné en Touraine vivre auprès de ma mère, expliqua brièvement Daniel. J'ai continué mes études d'histoire. Ma mère est morte l'année dernière. Je m'installe à Paris.

— Tant mieux ! Moi j'ai une usine que je dirige avec un associé. Ou plutôt non, je la dirige seul, car il vient de mourir, l'animal, et j'ai tout à faire... Ça ne fait rien. Oui, malgré la crise... Je suis verni !

Il commanda une nouvelle consommation, et reprit :

— Tu n'es pas marié ? Non. Moi, je le suis. Une bonne petite femme gentille, dévouée, bonne ménagère... Tiens, mais une idée... Qu'est-ce que tu fais ce soir ?

Surpris par la question, Daniel Lorge dit la vérité :

— Je ne sais pas.

— Alors, moi, je sais. Tu vas venir dîner à la maison, vieux Fossé aux Lions... Tu te souviens, je t'appelais comme ça, autrefois, même que ça te faisait bisquer.

« Pourquoi renouer avec cette brute », songea Daniel, et il dit :

— Je ne peux pas... Du reste, cela dérangerait...

— Qui ? Ma femme. Allons donc, elle trouve bien tout ce que je fais. Plus un mot, je t'emmène. De gré ou de force... Sois tranquille, le dîner sera bon... Nous avons une cuisinière épatante.

Une vague paresse, une vague curiosité aussi de voir ce que pouvait être Mme Lecotin empêchèrent Daniel de refuser davantage.

Dans un appartement d'un luxe banal, Daniel se trouva en présence de Mme Lecotin, et fut frappé d'étonnement. Comment cette délicieuse personne brune et fine, dont la grâce était réservée, délicate, ainsi que son esprit, qui se révéla dès qu'elle parla, avait-elle pu s'unir à l'être vulgaire qu'était son mari ? Cette question intrigua beaucoup Daniel, et, chez lui, il se posa une autre question : Eva Lecotin aimait-elle ce mari indigne ?

Daniel eut l'occasion d'étudier de près ce problème dans les semaines qui suivirent, car les relations nouées avec le ménage se continuèrent, se resserrèrent, devinrent une intimité. Daniel s'y était prêté volontiers : Alexis Lecotin était bien odieux, mais Eva — quand il songeait à elle et c'était fréquemment, Daniel l'appelait ainsi — mais Eva était d'un charme si voilé, si séduisant...

Et une troisième question bientôt se posa pour Daniel. N'était-il pas amoureux de la jeune femme ? Si, il ne pouvait se le dissimuler, il en était amoureux et avec violence.

Eva — quel nom délicieux ! — se révélait de plus en plus comme la femme de ses rêves. L'enlever à l'abominable Lecotin pour l'épouser et en faire la compagne chérie de sa vie était son plus ardent désir... Il ne songeait pas une seconde qu'elle pût devenir sa maîtresse, trop sûr qu'elle était incapable de trahir même un être aussi détestable que Lecotin. Il avait peur, en déclarant son amour, d'être repoussé et de briser cette intimité qui était le bonheur de sa vie et aussi son malheur, car il souffrait... Il espérait, toutefois, qu'Eva comprenait cet amour. Mais elle semblait si paisible, si sereine... se pouvait-il qu'elle fût heureuse avec Lecotin ?... Ah, l'horrible idée... l'absurde idée... Et comment savoir ?...

Il sut, un soir, où ayant dîné chez M. et Mme Lecotin il se trouva après le dîner seul avec Eva. L'affreux Alexis venait de sortir pour, avait-il dit, un rendez-vous d'affaires. — Il avait comme cela assez souvent des rendez-vous d'affaires mal expliqués.

Son départ fut un soulagement pour Daniel, car, vraiment, jamais Lecotin n'avait été plus insupportable que ce soir-là.

Dans le salon, entre Eva Lecotin et Daniel Lorge, il y eut, après ce départ, un petit silence.

— Quel être odieux, n'est-ce pas? prononça tout à coup la jeune femme d'une voix douce et calme.

Daniel sursauta.

— Voyons, mon ami, continua-t-elle. Il y a vingt ans que vous le connaissez. Il y a trois mois que vous me connaissez, mais je crois que vous me connaissez bien... Alors, pourquoi me faire l'injure de croire que je ne le juge pas à sa valeur ?... Ou plutôt à sa non-valeur. Mon mariage fut une lamentable erreur. Je ne l'aimais pas, mais je ne le croyais pas à ce point haïssable. Vous me demandez pourquoi je n'ai pas divorcé ? Parce que j'attendais l'occasion. Je déteste l'irrégularité, le scandale, sauf pour quelque chose ou quelqu'un qui en vaille la peine. J'attendais la rencontre d'un homme capable de m'aimer comme je veux d'être aimée, et qui soit digne d'être aimé comme je puis aimer. C'est du calcul, me direz-vous, de la dissimulation. Non, c'est une faible revanche contre tout ce que m'a fait endurer cet individu... Alors, maintenant, je vais partir, parce que j'ai, enfin, rencontré celui avec qui je serai heureuse.

Daniel tressaillit profondément, devint livide...

— Vous allez partir, bégaya-t-il. Et moi, et moi, moi qui vous aime passionnément sans oser vous le dire. Moi qui ne souhaite qu'une chose au monde, que vous soyez ma femme... Et vous allez partir ! Vous avez rencontré l'homme que vous aimez ! Avec qui vous souhaitez vivre...

— Sans doute, puisque vous êtes là, dit-elle en souriant.

Il se jeta vers elle, éperdu de joie. Elle l'aimait ! elle l'aimait !... Elle avait compris qu'il l'aimait... L'existence devenait merveilleuse.

— Mais « lui », dit-il tout à coup, inquiet... C'est une brute vaniteuse, un sauvage. S'il veut se venger... Sur vous... Il est capable des pires violences...

— Moi, c'est pour vous que j'ai peur, dit-elle.

Elle réfléchit un moment.

— J'ai une idée. C'est une brute, en effet, et nous avons le droit de savoir par un stratagème ses réactions, ses intentions pour prendre nos précautions en conséquence. Ecoutez, vous dînez ici vendredi. Allez le prendre à son bureau. Revenez avec lui. Je serai partie lui laissant une lettre. Vous verrez son attitude, la violence de sa colère, et vous viendrez me dire cela à Versailles, où je serai chez une parente.

Le vendredi suivant, à huit heures, Daniel, fort ému, entra avec M. Lecotin. Sur une table de l'antichambre, il y avait une lettre.

— Tiens, dit M. Lecotin étonné, une lettre de ma femme. Ça, par exemple !

Il ouvrit, lut dans un silence terrible pour Daniel. Mais, tout à coup, M. Lecotin éclata d'un rire énorme, tonitruant.

— Ça, par exemple ! Ça, par exemple !... Elle a fichu le camp. Elle m'entasse quatre pages de boniments pour m'apprendre ça ! Ah ! bon vent ! Je suis trop content ! Je voulais divorcer pour épouser la veuve de mon associé et avoir l'usine à moi seul, sans partage de bénéfices. Alors, tu penses si ça tombe à pic qu'elle s'esbigne ! Tous les torts seront pour elle ! Ah ! je te dis, je suis verni !

— Je te laisse, dit Daniel... Dans ces circonstances...

— C'est ça. Au revoir, mon vieux. Je vais voir ma petite veuve.

Une heure après, Daniel se trouva en présence d'Eva.

— Nous n'avons rien à craindre, mon amour, cria-t-il joyeux et il expliqua la façon dont M. Lecotin avait accueilli l'événement.

A sa surprise, le visage de la jeune femme se contracta sous l'empire d'une violente indignation.

— Ah ! le misérable, cria-t-elle. Il est complet. Il ne m'aura rien épargné. Il n'est même pas jaloux ! C'est la dernière muflerie qu'il pouvait me faire ! Il n'y manque pas !

FREDERIC BOUTET.

Une mémoire étonnante à tout âge

Il est aujourd'hui démontré que la mémoire, la première de toutes nos facultés, peut être développée aisément, plus aisément à coup sûr que les muscles. En quinze jours d'exercices amusants, des personnes de tout âge ont acquis une mémoire stupéfiante. Alors qu'elles ne retenaient rien de ce qu'elles lisaient, entendaient ou voyaient, elles peuvent maintenant réciter par cœur dix lignes d'un livre après les avoir lues seulement une fois. Quel que soit votre âge, vous pouvez, vous aussi, acquérir en quelques semaines une excellente mémoire et augmenter ainsi vos chances de réussite dans des proportions considérables. Demandez aujourd'hui à A.-W. Borg, 17, place Saint-Pierre, Avignon, le petit ouvrage explicatif de sa méthode, dont une nouvelle édition est distribuée gratuitement.

PRIX GONCOURT
MAL D'AMOUR
ROMAN PAR
JEAN FAYARD
L'AUTEUR
d'OXFORD et MARGARET
140.000
EXEMPLAIRES VENDUS
1 vol. de 400 pages.... 15 fr.
A. FAYARD et Cᵉ, édit., Paris

Une fabrication éprouvée
Vêtement BAYARD

SI VOUS ALLEZ A MARSEILLE
retenez votre chambre à
L'HOTEL BRISTOL
18, La Canebière, 18
qui est le plus central et qui vient d'être récemment rénové. Vous y trouverez tout le confort désiré à des prix modérés. Chambres avec cabinet de toilette et salle de bains privée. Téléphone relié au réseau dans tous les appartements
Dr. : 28-96 — Dr. : 02-77
— Restaurant de premier ordre —

A PARTIR DU LUNDI 7 MARS
Une innovation sensationnelle
DANS
Paris-soir
Une équipe
de
3
grands reporters
publiera
simultanément
ses
impressions
et ses
observations
en
Allemagne
Jules Sauerwein
L'Allemagne qui vote
Maurice Dekobra
L'Allemagne qui danse
Pierre Mac Orlan
L'Allemagne qui souffre
Lisez "Paris-soir"
le grand quotidien illustré du soir

VOTRE INTERET VOUS COMMANDE DE CHOISIR UNE HOTCHKISS

LECTURES POUR TOUS • PÂQUES
LISEZ L'INTERVIEW
DE S.E. LE CARDINAL VERDIER
ARCHEVÊQUE DE PARIS
MARTHE RICHARD
ESPIONNE
AU SERVICE DE LA FRANCE
par le Cᵗ LADOUX, chef des services d'espionnage (1916)
LE CARNAVAL D'ÉTÉ
4 actes par les auteurs de « DES DAMES AUX CHAPEAUX VERTS »
(A. et G. ACREMANT)
AU PAYS DE LA FAIM
Voyage en Chine par TITAYNA
• TOUT ABONNÉ NOUVEAU D'UN AN •
qui fera partir son abonnement
(55 fr. France et Colonies) du 1er Avril, recevra
le Nº DE PÂQUES à TITRE GRATUIT
[illegible] — 22 bd St-Germain — Paris

N° 4 FEUILLETON DU *JOURNAL* 5-3-32

TRAGÉDIE DU DÉSIR

Roman inédit

PAR

LOUIS DE ROBERT

La mère de Denis toisait cette enfant et pensait :

« C'est une mauviette. J'en ferai ce que je voudrai. »

Elle s'était représenté en route toutes les difficultés de l'entreprise; elle s'attendait à trouver une adversaire redoutable ; mais cette petite souris n'était pas de taille à se défendre. Elle était vaincue d'avance.

— Mademoiselle, je ne vous dirai pas que je vous porte dans mon cœur. Ce n'est pas avec plaisir, vous le pensez bien, que j'ai vu se prolonger cette liaison de mon fils. Mais, à présent, je vois à qui j'ai affaire. Il ne faut pas vous observer longtemps pour deviner que vous êtes douce, sérieuse et modeste. Vous voyez que je fais la part de vos qualités. Cela me met à l'aise, car je sais que vous comprendrez la gravité de ma démarche.

Elle se tut pour respirer. Annette, assise sur une chaise en face d'elle, la considérait de ses grands yeux pleins d'effroi. Mme Léont toussa pour raffermir sa voix.

— Je n'irai pas par quatre chemins, mon enfant. Nous sommes ruinés, voilà le fait brutal. Denis ne vous en a rien dit sans doute. Moi je vous le dis tout de suite. La succession de son père a révélé une situation presque désespérée. Denis, vous le savez, a toujours connu le confort, le luxe. C'est son élément même. Il ne se fait aucune idée de ce que peuvent être la gêne, la pauvreté. Nous avons toujours pourvu largement à ses besoins. Et même depuis six mois nous avons fait pour lui des sacrifices hors de proportion avec nos moyens. Maintenant, il est temps qu'il ouvre les yeux. Il va être reçu médecin. C'est ici que les difficultés vont commencer pour lui. A quoi lui servira son titre s'il n'a pas de clientèle ? Il lui faut un cabinet médical. Cela s'achète et cher encore. Il lui faut une installation. Avez-vous songé à tout cela ? Vous n'y avez songé ni l'un ni l'autre. C'est un enfant malgré toute sa science. Il ne soupçonne rien des difficultés de l'existence. Il va les connaître et alors il vous en voudra...

— Il m'en voudra. Et pourquoi ?

— Vous êtes aussi enfant que lui. Il vous en voudra parce qu'avec vous il est voué à un sort médiocre. Il lui faudra pour vivre accepter un emploi subalterne d'assistant auprès d'un confrère qui aura réussi. Quelle vie misérable ! Comment voulez-vous qu'il ne vous en veuille pas ? Mais c'est humain, c'est fatal...

— Et si je n'étais pas là, madame, en quoi son sort serait-il meilleur ?

— En ceci tout simplement qu'il ferait un mariage riche. Vous n'y avez pas songé. Je vous dis que vous êtes deux enfants. C'est pourtant une idée qui vient naturellement à l'esprit. Beau comme il est, intelligent, distingué, avec son diplôme de médecin, quelle femme ferait fi de lui ? L'expérience n'est pas à faire, elle est faite. Demain, s'il le veut, il épouse une jeune fille charmante, pourvue d'une dot qui lui permettra de s'établir. C'est la fortune d'ici quelques années. Tenez, je peux bien vous le dire. Il s'agit d'une famille que nous connaissons depuis longtemps. Mme Asselin et moi nous avions formé le projet, un peu en l'air au début mais qui a mûri avec le temps, de marier nos enfants. Elle est veuve comme moi. C'est une femme d'une telle droiture, d'une telle rigueur de conscience que la nouvelle de notre ruine, le croiriez-vous ? n'a rien changé à ses dispositions. C'est une chose magnifique qu'un tel désintéressement... Vous ne trouvez pas ? Vous ne dites rien.

— Mais, madame, je ne dis pas le contraire... Je ne vois pas...

— Vous ne voyez pas ?

— Ou plutôt, je vois que votre démarche ressemble à celle du père Duval dans la *Dame aux camélias*. On dit que les mœurs changent...

Mme Léont fronça les sourcils et dit sur un ton rogue :

— Le père Duval ? *La Dame aux camélias* ? C'est un roman, une pièce de théâtre. Je n'ai pas le temps de lire des romans, mademoiselle. J'ai eu dans ma vie d'autres soucis... Mais je ne trouve pas à redire, ajouta-t-elle d'une voix radoucie, à ce que vous en lisiez. Quand j'étais jeune, on parlait beaucoup de Sarah Bernhardt qui était, paraît-il, admirable dans cette pièce. Je n'ai jamais été la voir. Mon mari, voyez-vous, aimait les voyages, les plaisirs de la table, mais il dormait au théâtre... Voyons, où en étais-je ? Ah ! oui. Je disais donc que le désintéressement de Mme Asselin est une chose admirable. Il est vrai qu'elle tient de son père qui était un homme de tête et de cœur. Je ne l'ai pas connu mais j'en ai beaucoup entendu parler. C'était un de ces vieux magistrats d'autrefois, un homme comme on n'en voit plus de nos jours.

— Je n'en doute pas.

— Alors, mademoiselle, faites un effort pour comprendre la situation, cette situation délicate, douloureuse où nous nous trouvons, mon fils et moi, et si vous avez un peu d'estime pour Denis...

— Madame, je ne peux vous dire qu'une chose : j'aime votre fils et il m'aime. Je n'ai jamais pensé qu'il pourrait m'épouser. Nous sommes bien comme nous sommes. Si vous parvenez à obtenir de lui ce que vous souhaitez, vous ferez deux malheureux, voilà tout.

— N'exagérons rien, mon enfant. Je ne doute pas de vos sentiments. Vous êtes sincère, mais vous êtes jeune, vous croyez que l'amour est éternel, vous ne soupçonnez pas à quel point la gêne et le besoin peuvent être funestes à Denis. Il lui faut une vie facile, aisée pour s'épanouir. On ne s'habitue pas du jour au lendemain à la pauvreté. Pour l'accepter, il faut l'avoir connue dès l'enfance. Quand mille préoccupations misérables vous accablent, l'esprit s'aigrit. Mon fils n'est pas fait pour l'âpre conquête du pain quotidien. Si vous l'aimez vraiment...

La jeune fille souffrait d'une façon visible.

— Non, madame, non, on ne peut pas me demander cela !

— Je ne vous demande que de réfléchir impartialement. Denis est un faible. Il vous aime aujourd'hui comme il en a aimé d'autres avant vous... Je ne vous apprends rien... Vous ne pensiez pas être la première... Alors songez un peu à toutes les tentations... Etes-vous sûre de le garder ? Vous réfléchirez... Et puis, si vous êtes intelligente, vous avez pu vous rendre compte à quel point mon fils est doué. Cela éclate aux yeux. Ses professeurs lui prédisent un bel avenir. Ce sera un cerveau hors ligne. Songez à ce qu'il pourrait faire débarrassé des soucis matériels contre lesquels on se débat pour s'épuiser finalement. Moi, je le vois très bien dédaignant momentanément la clientèle, préparant l'agrégation pour se consacrer au professorat. Je le vois auprès de son maître le professeur Toussaint, qui a pour lui tant d'affection. Et je ne parle pas de Ladmirault... Ladmirault est un vrai savant, que ses travaux de laboratoire ont porté aux plus grands honneurs. Il est venu quelquefois dîner à la maison. C'est un homme si simple... Il aime beaucoup Denis... Que diriez-vous si quelque jour mon fils par une belle découverte se signalait à l'attention. Est-ce que je m'abuse ? Est-ce mon orgueil de mère qui me fait illusion ? Supposez que Denis se rende utile d'une façon éclatante à ses contemporains, ne seriez-vous pas fière de penser qu'il vous doit un peu cela ? Croyez-vous que, de son côté il pourrait vous oublier dans ses pensées... Non... pas plus que moi dans mes prières. C'est une jolie chose que d'avoir un jour, en s'effaçant, fait le bonheur de deux familles, c'est un joli souvenir qu'on garde toute sa vie... Voilà ce que je voulais vous dire... Vous ne répondez pas ? Vous êtes touchée, je le vois bien, vous êtes émue, mais vous vous défendez encore. Que faut-il pour achever de vous fléchir ? Je ne vous ferai pas l'injure de vous offrir... Il me reste quelques bijoux...

Elle touchait ses boucles d'oreille mais devant le geste offensé de la jeune fille elle reprit :

— Oui, je comprends très bien. Je n'insiste pas... Mais je voudrais vous montrer, vous prouver... Vous voyez mon angoisse. Que faut-il que je fasse, que je vous supplie, que je me mette à genoux ?

Les paroles coûtaient peu à Mme Léont. Elle était Méridionale et pouvait éprouver selon les circonstances et presque instantanément des sentiments extrêmes et vite évanouis. Cette fille hier maudite devenait à ses yeux une enfant touchante, un bon petit cœur qu'attendrissait la prière d'une mère, qui comprenait la situation, qui, sans plus lutter, allait se sacrifier pour le bonheur de Denis.

(A suivre.)

Copyright by Louis de Robert, 1932. Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

LA MANŒUVRE ALLEMANDE contre l'Union danubienne

Elle tend à empêcher la réalisation de tout projet qui pourrait contrarier ses vues d'hégémonie en Europe centrale

Avec une violence qui ne peut qu'étonner, toute la presse allemande, prenant à partie le gouvernement français, part en guerre contre le projet d'entente économique des Etats danubiens, qui est cependant le seul système capable de sauver les pays de l'Europe centrale des périls de la situation dans laquelle ils se débattent. En même temps, le gouvernement du Reich déclare à l'Autriche qu'il est prêt à lui accorder des droits de douane préférentiels.

L'indignation des journaux d'outre-Rhin et la manœuvre du gouvernement de Berlin ont une raison qui est parfaitement claire : l'Allemagne, malgré son échec de l'an dernier, n'a pas renoncé à exploiter la détresse des Etats danubiens, de l'Autriche en particulier, pour tenter de reconstituer, au seul profit de sa puissance politique, cette « Mittel Europa » qui assurerait son hégémonie en Europe centrale.

De cette vérité nous nous doutions déjà un peu. La confirmation cependant n'est pas inutile, puisqu'elle contribue à nous montrer le caractère véritable de l'Allemagne d'aujourd'hui, si semblable à celle d'hier et comme elle incapable de refréner ses instincts naturels de conquête et d'expansion continuelle. La leçon est particulièrement opportune au moment où les délégués allemands s'apprêtent à soutenir devant la conférence du désarmement la fameuse thèse de l'égalité.

Ceci dit, et quoi que puisse en penser l'Allemagne, l'entente économique danubienne se fera parce qu'elle est dans la nature même des choses. Au contraire du plan allemand, qui brise les lois géographiques et économiques et dont l'effet immédiat serait de canaliser l'Europe centrale et de la plonger dans le pire chaos, le projet que soutient la France, parce qu'il groupe, en dehors de toute arrière-pensée politique, des Etats agricoles et industriels dont les besoins se complètent, est capable d'assurer dans la paix, aux 70 millions d'hommes qui vivent sur les rives du Danube, tout ce qui est matériellement et moralement nécessaire à l'existence des peuples libres et forts.

On assure que M. Tardieu, pour mener à bien cette affaire délicate, aurait obtenu le concours, non seulement de la Grande-Bretagne, mais aussi de l'Italie. Si la nouvelle est exacte, son importance politique est considérable, et il n'est pas exagéré de dire qu'un grand pas est fait dans la voie du rapprochement franco-italien.

L'impression à Prague

PRAGUE, 4 mars. — La démarche que M. Tardieu a faite à Genève, auprès des représentants de la Petite-Entente, de l'Autriche et de la Hongrie, pour que ces Etats arrivent à une entente douanière par des accords préférentiels, a suscité, à Prague, un très vif intérêt et a été généralement accueillie avec une grande faveur.

L'Autriche reste dans l'expectative

VIENNE, 4 mars. — Le projet d'une entente économique des pays danubiens continue à retenir toute l'attention des cercles gouvernementaux autrichiens, mais ces derniers demeurent cependant dans l'expectative, attendant de savoir, avant de faire connaître une opinion précise, quelle sera l'attitude des autres grandes puissances dans cette question.

A la recherche des ravisseurs du fils de Lindbergh

[SUITE DE LA 1re PAGE]

L'écriture du message révèle aussi la même main.

La note épinglée par les ravisseurs au berceau de l'enfant portait :

— Vous recevrez de mes nouvelles dans quatre jours.

Sans doute, les gangsters, avant de se découvrir, voulaient-ils attendre d'avoir dissimulé l'enfant et de s'être mis eux-mêmes en sécurité.

Le colonel espère toujours avoir, à l'expiration du délai, des nouvelles de son enfant. Il a fait annoncer par la voie de la presse et par la radio qu'il était prêt à payer la rançon demandée et les gangsters savent qu'ils peuvent se fier à sa parole quand il promet qu'il n'utilisera pas les informations qui lui seront communiquées pour diriger les recherches de la police.

Le procureur de l'Etat de New-Jersey s'est engagé à ne pas poursuivre les ravisseurs s'ils étaient arrêtés au moment où ils ramèneront l'enfant.

Dans tout le flot d'informations qui inondent les services de police américains, un message a retenu un instant l'attention des autorités. Il émanait d'un navire de contrebande d'alcool. Le capitaine de ce bateau aurait déclaré à la police que, alors qu'il se trouvait la nuit dernière à trente milles au large de Scotland Light, il croisa un yacht de plaisance duquel s'échappaient les cris d'un enfant. Se trouvant en mer depuis quarante-huit heures, il ignorait tout de l'histoire de l'enlèvement. Les occupants du yacht, dont la boussole s'était dérangée, prièrent le contrebandier de passer à leur bord afin de faire la réparation nécessaire. Celui-ci allait passer sur le yacht lorsque les cris de l'enfant se firent de nouveau entendre. Les propriétaires du navire fermèrent alors l'écoutille et s'enfuirent aussitôt, sans donner au contrebandier le temps de monter à bord.

La police new-yorkaise a arrêté, dans le quartier de Brooklyn, aujourd'hui, un individu nommé Palsy Orlando, qui avait disparu d'Hopewell (New-Jersey) en même temps que l'enfant Lindbergh et qui est soupçonné d'avoir pris part à l'enlèvement.

Cet individu se faisait passer depuis lors pour un nommé Muccione Orlando. Il a été amené à Renton (New-Jersey), où les détectives chargés de l'affaire siègent en conférence.

La police recherche, d'autre part, un matelot du nom de Henry Johnson, dit Le Rouge, qui, lui aussi, a disparu au cours des dernières vingt-quatre heures ainsi qu'un gangster spécialisé dans les enlèvements et qui répond au sobriquet de Scotty (L'Ecossais). — (*Journal.*)

3 heures du matin

Des menaces

WASHINGTON, 4 mars. — Les autorités postales ont remis à la police une nouvelle lettre arrivée dans le courant de l'après-midi, dans laquelle on réclame la rançon de 50.000 dollars sous peine de la mise à mort de l'enfant du colonel Lindbergh.

Cette lettre indique que l'enfant est sain et sauf, et que les 50.000 dollars devront être remis à un endroit indiqué sur le plan joint à la lettre. — (*Havas.*)

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS devant la S. D. N.

L'assemblée a voté une résolution « destinée à rendre définitive la cessation des hostilités »

[SUITE DE LA 1re PAGE]

Le mot n'en a pas moins été bel et bien lâché. On apprend, d'autre part, que le désir soudain de M. Hymans de lever la séance provient du fait que trois orateurs : MM. Restrepo (Colombie), Braatland (Norvège) et Romeo Ortega (Mexique) demandaient la parole pour appuyer la protestation chinoise.

Afin de parer le coup, le bureau décide de chercher à faire une diversion en préparant une résolution. Mais une résolution ne peut être adoptée que par l'assemblée en séance plénière. Qu'à cela ne tienne! La commission générale discutera; puis on délibérera en séance pendant quelques minutes et la commission générale disparaîtra pour reparaître sous le nom d'assemblée.

Est-ce que cela ne frise pas le vaudeville?

Mais voici que le sérieux reprend ses droits. A la fin de la suspension, prévue pour une demi-heure et qui s'est prolongée plus d'une heure un quart, on apprend qu'un texte de résolution a été mis péniblement sur pied. Le président Hymans en donne lecture dès la reprise de la séance.

— L'assemblée, rappelant les propositions faites par le conseil le 29 février et faites sans préjudice des autres mesures qu'il y a à envisager :

1° Invite les gouvernements chinois et japonais à prendre immédiatement les mesures nécessaires pour assurer l'exécution effective des ordres qui, d'après les informations reçues, ont été donnés par les commandements des forces, de part et d'autre, pour la cessation des hostilités;

2° Prie les autres puissances qui ont des intérêts spéciaux dans la concession de Changhaï de renseigner l'assemblée sur les conditions dans lesquelles l'invitation formulée au paragraphe précédent a été exécutée;

3° Recommande que des négociations soient engagées par les représentants chinois et japonais, avec le concours des autorités militaires, navales et civiles des puissances ci-dessus mentionnées, en vue *de la conclusion d'arrangements destinés à rendre définitive la cessation des hostilités et à régler les modalités du retrait des forces japonaises.*

L'assemblée exprime le désir d'être tenue informée par les puissances ci-dessus visées du développement des négociations.

Toute la bataille va se livrer sur ces mots que nous avons soulignés en italiques. Sans délai, M. Sato fait observer que le texte ne le satisfait pas.

Il estime que le commencement même de l'évacuation dépend de garanties de sécurité pour les biens, les intérêts et les droits de tous les étrangers. Il faut donc que l'on ajoute que la négociation réglera avant la situation future des forces japonaises.

M. Hymans sent le danger. C'est toute la question du statut de Changhaï qui est mise sur le tapis, car les garanties de sécurité impliquent le règlement même du fond du conflit. Il prie M. Sato de ne pas insister.

M. Hymans croit le satisfaire en faisant remarquer que l'expression les *arrangements destinés à rendre définitive la cessation des hostilités* implique forcément des garanties de *sécurité*.

Sir John Simon essaie une manœuvre de conciliation en montrant qu'il n'y a pas identité entre le texte anglais et le texte français. Le texte anglais parle seulement de régler le retrait des troupes japonaises, ce qui implique tout. »

Ce n'est pas l'avis de M. Sato.

Alors on assiste à ce spectacle étrange que personne ne veut prendre la parole. Pendant quelques secondes, un silence impressionnant règne dans la salle. Enfin, M. Motta se dévoue.

Avec beaucoup de netteté, le délégué de la Suisse déclare qu'à son avis la demande japonaise soulève une question de principe qui modifierait radicalement le sens de la résolution en laissant entrevoir des conditions politiques préalables à toute évacuation.

Puis, tout de suite, une pointe de menace. D'après l'article 15, la résolution pourrait très bien être votée à la majorité des voix sans la participation du Japon.

La menace est vite corrigée, du reste, par l'avance de compromis : ne pourrait-on pas mettre tout le monde d'accord en combinant le texte anglais et le texte français ?

M. Benès appuie la proposition. On décide de supprimer l'expression « régler les modalités du retrait » et de mettre simplement « régler le retrait des forces japonaises ».

Dès que la commission générale s'est transformée en assemblée et que M. Hymans a annoncé gravement qu'il a reçu, comme président de l'assemblée, une communication importante du président de la commission générale — les deux présidents n'étant qu'une seule et même personne — la Chine demande la parole.

On s'étonnait de son silence. Mais M. Yen fait une déclaration très nette. Il affirme qu'il ne peut accepter la résolution que si elle est interprétée dans le sens que la négociation qui va s'engager ne sera consacrée qu'à la préparation d'un armistice et n'aura rien de commun avec la conférence de Changhaï prévue pour régler le fond du conflit. C'est à cette condition seulement que la Chine peut l'accepter.

Il est indiscutable dès lors que le désaccord flagrant n'a fait que s'affirmer, puisque la Chine ne consent à discuter que la suspension des hostilités et le retrait immédiat des troupes japonaises, tandis que le Japon entend la négociation de véritables préliminaires de paix pour commencer le retrait de ses soldats.

Telle est la lassitude que l'on préfère réaliser l'unanimité dans l'équivoque que de faire rebondir le débat. La motion est votée par toutes les voix, à part celles de deux ou trois puissances dont les délégués sont absents. On verra ce que donnera cette tentative. — *S.-B.*

Le départ de M. Tardieu pour Genève

M. André Tardieu compte partir pour Genève lundi soir si la discussion du budget des affaires étrangères est terminée à la Chambre et si le conseil de la S. D. N. a achevé ses travaux.

Signature de l'accord commercial franco-italien

ROME, 4 mars. — L'accord commercial franco-italien a été signé ce soir, à 19 heures, au palais Chigi, par MM. de Beaumarchais, ambassadeur de France à Rome, et Grandi, ministre des affaires étrangères d'Italie, en présence de MM. Bottai, ministre des corporations; Ciancarelli, Anzilotti, Bandini, Caravalle, attaché commercial près l'ambassade d'Italie à Paris, de plusieurs hauts fonctionnaires du palais Chigi et du personnel de l'ambassade de France. — (*Havas.*)

NOUVELLES BRÈVES

Vendredi 4 mars.

ITALIE. — Une convention aéronautique italienne a été signée à Rome par M. Grandi, ministre des affaires étrangères, et par M. Jagger, ministre d'Autriche.

AUTRICHE. — André Fiskovitch, communiste yougoslave, qui tua le 28 juillet dernier, à Vienne, un homme dénommé [illegible], ancien attaché de la légation soviétique de Berlin, au moment où celui-ci se préparait à faire des révélations sur la propagande communiste à l'étranger, a été acquitté.

TURQUIE. — Le président du conseil, Ismet pacha, accompagné de Tewfik Rouchdy bey, ministre des affaires étrangères, partira le 28 avril pour la Russie.

EGYPTE. — L'ex-roi Alphonse XIII est arrivé au Caire.

Dernière Heure

LE CONSUL de Turquie à Marseille blessé mortellement par un garçon de bureau qui se fait justice

MARSEILLE, 4 mars. — Le consulat général de la République turque installé dans une villa située 262, avenue du Prado, a été le théâtre, vers midi 30, d'un drame dont les circonstances paraissent difficiles à établir.

Le consul a été tué; le meurtrier s'est suicidé.

Server Djemal bey, âgé de 48 ans, était consul de la République turque depuis un peu moins d'un an. Il avait succédé à Ragib Baky bey, qui avait dû rentrer en Turquie.

Parmi le personnel du consulat, se trouvait un garçon de bureau Ahmed Osmani, âgé de 28 ans. Cet employé était loin de donner complète satisfaction au consul et celui-ci avait dû, à maintes reprises, lui adresser des observations. Il le faisait toutefois avec une modération marquée, s'étant rendu compte du mauvais état de santé d'Osmani qui était, en effet, tuberculeux. L'état maladif d'Osmani expliquait en grande partie son laisser-aller et la négligence qu'il apportait dans ses modestes fonctions. Rien cependant ne pouvait laisser prévoir que le consulat serait aujourd'hui le théâtre d'un drame effroyable.

Les bureaux du consulat venaient d'être fermés. Il ne restait plus au rez-de-chaussée que le gérant, Iskander Haydar bey, et, au premier étage, Mme Server Djemal bey et ses deux filles, âgées de 14 et 2 ans. Des détonations se firent entendre dans le vestibule faisant suite aux bureaux où le public est admis et précédant le cabinet du consul.

On accourut au pied de l'escalier conduisant aux appartements privés de Server Djemal bey. Celui-ci était étendu sur le dallage du vestibule, les pieds au bas de la première marche. Dans le bureau du consul, un homme était allongé sur le tapis. Deux pistolets automatiques se trouvaient près de lui. Une ceinture gonflée de munitions lui ceignait les reins.

L'homme était mort et l'on voyait sur son maillot de laine la trace d'un coup de feu.

Du commissariat de police de Saint-Giniez, qui est tout proche, on prévint le commissaire central, M. Boiron.

Le chef de la Sûreté, M. Cala, le docteur Béroud, chef du laboratoire de police technique, le préfet furent avisés. M. Soum, chef de cabinet du préfet, arriva bientôt au consulat, en même temps que les policiers.

Aucun témoin n'avait assisté au meurtre. On est donc réduit à de simples hypothèses sur ses causes et ses circonstances.

On croit cependant qu'à la suite de nouvelles observations de M. Server, Osmani, devenu furieux, se servit de deux pistolets automatiques pour blesser mortellement le consul et se suicider ensuite.

Le docteur Ribot, maire de Marseille, s'est rendu au consulat pour présenter ses condoléances au personnel, tant en son nom qu'en celui de la ville. — (*Journal.*)

Une nouvelle agression nocturne

Cette nuit, vers minuit 20, MM. Constantin Patronoff, demeurant 13, rue Ridder, et Séraphin Filatoff, demeurant 61, rue de l'Amiral-Roussin, ont été arrêtés par deux malandrins. Les deux compagnons attardés venaient de s'engager sous le pont des Bœufs, lorsque deux individus surgirent. L'un d'eux tenait un revolver.

— Haut les mains !... Votre argent !...

Mais les deux Russes ne se laissèrent point intimider. En présence de leur refus catégorique, les malfaiteurs prirent la fuite.

Au commissariat de police du quartier Saint-Lambert, les deux hommes donnèrent le signalement suivant de leurs agresseurs : l'un d'eux est petit et brun, l'autre grand et blond, tous deux étaient coiffés d'une casquette, paraissaient mal vêtus et avaient la voix enrouée ; ils semblent avoir de 18 à 20 ans.

Une enquête est ouverte.

Un cambriolage en plein jour rue Archereau

Des voleurs ont profité, hier, de l'absence de M. Cadet, gérant dans un café, et de sa femme, 51, rue Archereau, pour visiter de fond en comble leur appartement à un moment qu'on situe entre 3 et 7 heures de l'après-midi.

Ils ont réussi, après avoir bouleversé toutes les pièces, à trouver l'endroit où ce jeune couple cachait ses économies. Leur butin s'élève à trois mille francs de billets de banque et à quelques petits bijoux.

Ces cambrioleurs, suppose M. Cadet, ont attendu son départ et celui de sa femme pour opérer en toute sûreté. Il semble qu'ils connaissaient leurs habitudes. En tout cas, ils ont dû prendre tout leur temps pour opérer, car le logement a été visité par eux avec beaucoup de soin.

Deux des bandits de Nibas avaient participé à un autre crime

AMIENS, 4 mars. — L'enquête ouverte par le parquet d'Amiens au reçu d'une lettre anonyme accusant Cunat, un des bandits de Nibas, d'avoir participé au crime de Bon-Air a permis de recueillir de précieuses indications.

On se rappelle que la tenancière du cabaret de Bon-Air, Mme Rosalie Poirée, avait été trouvée assassinée dans son établissement. Elle avait été assommée au moyen d'une douille d'obus prise sur place.

Les nouveaux renseignements recueillis font soupçonner maintenant non pas un, mais deux des malfaiteurs de Nibas, Cunat et Guillemont, condamnés aux travaux forcés, de n'être pas étrangers à ce crime.

Leurs empreintes digitales et celles recueillies sur les lieux du crime de Bon-Air ont été envoyées au laboratoire de l'identité judiciaire à Paris. — (*Journal.*)

MARCHÉ DE NEW-YORK

L'allure du début est assez indécise et le peu d'ampleur des transactions ne permet pas d'espérer une modification notable de la tendance générale du marché. Celui-ci ne semble pas devoir se décider à épouser une orientation nettement à la hausse. La tendance d'avant-hier aura été infructueuse et sans lendemain.

Les fluctuations sont étroites et le marché retombe dans un calme qu'il avait à peine quitté. Les cuprifères sont déprimées par les ventes de Anaconda et Chile émettant leurs cours de la veille. Kennecott et Utah fléchissent quelque peu. On note par ailleurs les bonnes dispositions des pétrolières.

On termine sur une note soutenue sans plus.

CHANGES A NEW-YORK

NEW-YORK, 4 mars. — Câbles transferts, 350 3/8. Changes sur Paris à vue, 392 1/2; Change sur Berlin, 2375; U.S. Liberty 3 1/2 0/0, 98 1/32; U.S. Liberty 4 1/4 0/0, 100 3/16; Royal Dutch, 23 7/8; Brésil, 13. — Argent en barres : Minerai étranger, 30 1/4; Affaires totales (titres), 1.500.000.

Sucres (Clôture)

NEW-YORK, 4 mars. — Centrifuge Cuba 96° droits payés prompte livraison, 294. A terme : mars, 82; mai, 88; juillet, 95; septembre, 100; octobre, 103; décembre, 106; janvier, 107; mars 1933, 112.

Ventes approximatives : 40.000 tonnes.

L'ARMÉNIEN Kenoch Boronian assassin de son oncle est ramené à Paris et renouvelle ses aveux

[SUITE DE LA 1re PAGE]

Boronian poursuit :

Plus jeune que lui, plus souple, je parvins à m'emparer de la hachette. Et je ne sais pas ce qui me prit alors, car je me mis à frapper mon oncle à plusieurs reprises avec cette arme improvisée jusqu'à ce qu'il tombât à terre.

Lorsque je me rendis compte de ce que je venais de faire, je n'eus plus qu'une idée : fuir. Je quittai la maison en fermant la porte derrière moi et je me rendis à Paris.

J'errai ainsi longtemps : je ne saurais dire exactement pendant combien de temps. Puis, à la gare de Lyon, je résolus de partir à l'aventure. Je me cachai dans un wagon. Vous savez le reste.

Les gendarmes essayèrent en vain de faire dire au criminel qu'il avait tué pour voler. Boronian nia avec véhémence. On ne devait d'ailleurs trouver sur lui qu'une centaine de francs.

L'assassin, qui avait passé la nuit sous la surveillance des gendarmes de Laroche, a été conduit, dans la matinée, devant le procureur de la République de Joigny, auquel il a renouvelé ses aveux. Puis il a été transféré à Paris dans l'après-midi. — (*Journal.*)

A la police judiciaire

Boronian arrive, à 18 heures, à la direction de la police judiciaire, quai des Orfèvres. Sans se faire prier, il répète, en un français douteux, le récit qu'il avait, déjà, au cours du voyage, fait à M. Massu, secrétaire de M. Guillaume, commissaire divisionnaire à la police judiciaire, et au brigadier Holzer, qui le ramenaient.

Je n'étais pas sans savoir que mon oncle cachait 5.000 francs dans sa ceinture, conte le jeune Arménien. Lundi, pendant son sommeil, je volai 1.000 francs. Ce vol a provoqué le drame. Car, « le vieux » m'ayant menacé d'une hachette, je le désarmai, puis le frappai... Je pris alors les 4.000 francs qui restaient et m'en fus jouer aux courses. Je perdis...

J'ai joué alors à pile ou face avec une pièce de monnaie pour savoir si je devais me constituer prisonnier ou prendre la fuite. Par trois fois, la pièce indiqua « face », c'est-à-dire la fuite. Après avoir acheté les journaux du soir, où le crime était relaté, je me dirigeai vers la gare de Lyon avec l'intention de monter dans un train en partance pour Marseille. Mon intention était de gagner l'Egypte. Je pris un billet pour Villeneuve-Saint-Georges, car je n'avais plus d'argent pour payer le voyage jusqu'à Marseille. Vous savez le reste...

Et l'assassin, sans marquer aucun remords, semble paisiblement se résigner à son sort...

Arrestation des agresseurs d'un Algérien

Le 1er mars, place Blanche, un Algérien, Messaoudi Mohamed Saïd, était très grièvement blessé d'un coup de couteau à l'abdomen. Avant d'être transporté à l'hôpital Lariboisière — où d'ailleurs il est encore — l'Arabe avait fait arrêter un passant qui, affirmait-il, était son meurtrier.

Or, on devait apprendre le surlendemain qu'il s'agissait d'un honnête industriel de la banlieue parisienne, entièrement étranger à l'agression dont Messaoudi avait été victime. Le pseudo-assassin fut donc remis en liberté et les inspecteurs Belmadi, Moriu et David, de la brigade nord-africaine, furent chargés de retrouver les véritables meurtriers.

Après trois jours d'une patiente enquête, les policiers ont réussi, hier, à appréhender les agresseurs de l'Algérien : Jean-Baptiste Lorian, 25 ans, orthopédiste, demeurant 33, rue Chapetais. Francis Aubert, 33 ans, dit le Lyonnais, demeurant 39, rue Davy. Un complice, qui avait hébergé Lorian, Eugène Le Meur, 25 ans, menuisier, demeurant 16, avenue de Clichy, fut lui aussi arrêté, ainsi que l'amie de Lorian, Joséphine Lemoine, 22 ans, sans profession ni domicile.

Interrogés, les meurtriers se refusèrent à donner le motif de la dispute qui les avait opposés à Messaoudi.

Ils ont été envoyés au Dépôt en compagnie de Joséphine Lemoine.

Le Meur a été prié de se tenir à la disposition de la justice.

La Ligue pour l'instruction des illettrés et les Nord-Africains de Paris

Le comité de la Ligue pour l'instruction des illettrés a tenu hier une importante réunion à la mosquée de Paris, où depuis trois ans des cours sont donnés aux indigènes nord-africains.

Si Kaddour ben Ghabrit, ministre plénipotentiaire, présidait cette réunion, entouré de Mme Moret-Chailly, présidente de la ligue, et des nombreuses personnalités formant son comité.

Cette séance fut presque tout entière consacrée à l'exposé éloquent que M. Mosse, secrétaire général et directeur de l'école Colbert, fit de l'activité de la ligue; celle-ci ne s'est pas contentée d'avoir réussi pendant l'Exposition coloniale à apprendre à lire et à écrire à trois cents indigènes, elle a poursuivi et étendu son action tant en province que dans la banlieue de Paris, où d'ailleurs elle a déjà organisé de nombreux cours élémentaires et de perfectionnement.

En félicitant les dirigeants de l'œuvre si intéressante, Si Kaddour ben Ghabrit, en une brève allocution, montra tout le bien qu'elle a fait aux indigènes de Paris.

Une tasse de thé à la menthe fut ensuite servie aux membres du comité.

A la recherche des bandits de la rue Lafayette

Patiemment, les enquêteurs chargés de retrouver les bandits de la rue Lafayette ont, hier, poursuivi leurs investigations. C'est ainsi que l'on a pu reconstituer les étapes en France des deux malfaiteurs déjà identifiés. On sait que Konstaynchek est arrivé en 1925 avec un contrat de travail valable pour le département de l'Yonne. Il a été occupé comme charpentier par une maison de Sens. En 1926 et 1927 on trouve trace de son passage à Elfry (Aisne). Il revient ensuite à Sens, qu'il quitte après un court séjour pour venir dans le département de la Seine où son passage est signalé à Aubervilliers, rue Sadi-Carnot, n° 28, puis à Paris, 54, rue de l'Eglise, où il ne séjourne que quelques semaines.

Il va ensuite dans le Cher, puis dans le Loir-et-Cher, où il se livre à la fabrication de fausses pièces d'identité. Mais il ne tarde pas à quitter la région et retourne à Paris habiter 50, rue de l'Amiral-Mouchez. C'est là qu'il est arrêté, le 9 mars 1928, par la Sûreté générale, en compagnie de Knezevitch, son complice.

Knezevitch, lui, vint en France en 1916 et y séjourna jusqu'en 1918. Puis il repartit à l'étranger, mais revient quelques années plus tard à Orléans où il est employé comme contremaître. Enfin, c'est à Paris qu'il fait connaissance de Konstaynchek.

Ajoutons que la hantise des bandits, qui règne partout, a causé hier, près de Châlons, une fâcheuse méprise. Dans un train, un gendarme croyant reconnaître Konstaynchek fit arrêter un des voyageurs à la gare d'Amagne-Lucquy. En dépit de sa réelle ressemblance avec le bandit, il fallut, après interrogatoire, convenir qu'on s'était trompé, et relâcher la victime, qui en fut quitte pour reprendre son voyage avec quelques heures de retard.

Le gala de la Saint-Cyrienne

C'est demain soir qu'aura lieu, à 21 heures, au Trocadéro, avec le concours de la musique du 46e d'infanterie, le gala donné par la Saint-Cyrienne, au cours duquel sera présenté le film documentaire sur Saint-Cyr ainsi qu'un film sur le Maroc pittoresque.

UN EXPOSÉ du président du conseil sur la politique extérieure du gouvernement

La commission des affaires étrangères de la Chambre, réunie sous la présidence de M. de Castellane, a entendu hier, M. André Tardieu.

Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, a montré que la proposition française à la conférence du désarmement ne faisait que poursuivre la politique de la France à la S.D.N. et celle de la S.D.N. elle-même en matière de sécurité et de réduction des armements.

Rappelant les termes de la proposition, M. André Tardieu a exposé que, depuis le retour de l'armée française à l'état normal de paix en 1921, des réductions considérables avaient été consenties et dans les effectifs et dans la durée du service.

De plus, le projet de budget de 1932 comporte une réduction de 13 % par rapport aux programmes.

La France a donc prouvé sa volonté de réduire ses armements. Elle l'a également prouvée en déclarant qu'elle acceptait de prendre le budget de 1932 comme base de limitation.

En outre, lorsque d'autres nations auront également mis à la disposition de la S.D.N. les éléments de l'armée internationale que la France propose de créer, celle-ci, si elle juge qu'il en résulte une augmentation de la sécurité par l'assistance mutuelle, consentira à étudier de nouvelles réductions de ses armements.

La France ne conçoit pas la réduction des armements sans organisation de la paix. Elle n'acceptera ni le désarmement général, ni le nivellement des armements visibles qui seraient une prime à la fraude, au nombre et au potentiel.

La conférence aura à choisir entre des systèmes dont les uns sont basés sur le pacte de la S. D. N., dont les autres sont sans rapport avec lui, dont d'autres enfin le contredisent.

Les thèses françaises à cet égard seront publiquement exposées dans les semaines prochaines.

Parlant ensuite du conflit sino-japonais, M. Tardieu a défini la position de la France, qui ne s'est pas départie, en étroit accord avec la S.D.N. et les grandes puissances, de l'impartialité la plus parfaite, à laquelle ont rendu hommage les parties en cause.

La France a, d'ailleurs, le plus grand intérêt à voir respecter la paix et les traités.

A une question de M. Bergery, M. Tardieu a répondu qu'il ne saurait être question d'envisager, sous quelque prétexte que ce soit, le réarmement d'une nation quelconque.

Différentes questions ont été posées par MM. Grumbach, Guernut, Margaine et Scapini. Le président du conseil a répondu à chacune des questions et a terminé en exposant les raisons qui militent en faveur de l'aide financière apportée à la Tchécoslovaquie, pays robuste et sage, qui est la base de la stabilité en Europe centrale.

M. André Tardieu sera entendu vendredi prochain par la commission sénatoriale

La commission sénatoriale des affaires étrangères s'est réunie sous la présidence de M. Henry Bérenger qui a rendu compte à ses collègues de son entretien avec le président du conseil, ministre des affaires étrangères, sur les principales conversations engagées soit à Genève, soit ailleurs, entre la France et diverses puissances européennes au sujet des problèmes qui concernent l'Europe centrale, les dettes intergouvernementales et la conférence de limitation des armements.

M. Henry Bérenger a fait connaître à la commission que M. André Tardieu serait heureux d'être entendu par elle à son retour de Genève, la semaine prochaine.

La commission a décidé de répondre à ce désir et d'entendre le président du conseil vendredi prochain.

La propagande allemande

Elle a ensuite abordé l'examen de l'exposé de M. Eccard sur les moyens et les modes d'influence dont dispose actuellement et avec une intensité croissante la propagande allemande dans le monde.

M. Eccard a opposé à cet effort de l'Allemagne la modicité des ressources de la propagande française et a suggéré de demander au gouvernement comment il entendait assurer la défense des intérêts français.

La commission a décidé d'entendre sur ce sujet le président du conseil.

Informations parlementaires

La commission des finances de la Chambre a définitivement approuvé l'emprunt tchécoslovaque qui sera discuté ce matin

La commission des finances de la Chambre s'est réunie hier, sous la présidence de M. Chassaigne-Goyon.

Le rapporteur général, M. Baréty, a fait connaître à la commission qu'après les observations formulées par elle au sujet du projet de loi portant approbation de l'accord financier intervenu à Paris le 20 janvier 1932 entre les gouvernements tchécoslovaque et français, un nouvel accord avait été conclu le 2 mars. Ce document prévoit que le gouvernement français accordera sa garantie à un emprunt à émettre par le gouvernement tchécoslovaque.

Le projet du gouvernement a été ensuite adopté. Seuls les socialistes et quelques radicaux se sont abstenus.

La discussion du projet de loi aura lieu ce matin au Palais-Bourbon. Le groupe radical et radical socialiste, qui a décidé de s'abstenir, a mandaté M. Léon Meyer pour intervenir dans le débat.

Le fonds national de chômage est porté à 200 millions

La commission des finances de la Chambre a porté de 175 à 200 millions le crédit supplémentaire applicable aux dépenses du fonds national de chômage. Ce relèvement sera affecté à venir en aide aux détresses que le régime actuel des allocations de chômage ne permet pas de secourir, dans des conditions à déterminer par le gouvernement.

La crise de la marine marchande

La commission de la marine marchande de la Chambre a reçu hier les membres du comité central des armateurs de France et ceux de l'Interfédération des industries des flottes de commerce, armement libre et navires de charge.

M. Philippar, président du comité central, a fait un exposé sur les causes de la crise dont souffre l'armement français. Il a indiqué, notamment, que 700.000 tonnes de navires étaient désarmées dans nos ports.

M. Mas a insisté ensuite sur la nécessité de réduire le chômage maritime, qui affecte 2.000 officiers et 10.000 inscrits.

Après ces auditions, la commission a décidé de déposer sur le bureau de la Chambre, avec demande de discussion immédiate, une proposition de résolution invitant le gouvernement à prendre des mesures sérieuses pour diminuer le chômage qui frappe la marine de commerce et les marins français.

La constitution du ministère de la défense nationale

M. Piétri, ministre de la défense nationale, a exposé hier à la commission de l'aéronautique de la Chambre les conditions dans lesquelles il envisageait la coordination des efforts des trois départements de la guerre, de la marine et de l'air, sans apporter aucun trouble au fonctionnement des services.

La commission, après le départ du ministre, a décidé de se joindre aux deux commissions de l'armée et de la marine pour la réunion plénière devant laquelle doivent se présenter lundi après-midi le président du conseil et le ministre de la défense nationale.

Le procès d'un gardien de la paix qui tua d'un coup de revolver le tenancier d'un débit

[SUITE DE LA 1re PAGE]

Les témoins qui défilent ensuite à la barre sont formels. Le bruit de la détonation a suivi immédiatement le bruit de la vitre brisée :

— Oui, tout s'est passé très vite, murmure Richard.

Enfin, n'a-t-on pas tenté, le lendemain, une mise en scène pour renforcer la thèse de l'accusé ? Dans la loge, on trouva, en effet, une sandale de Debrie et la trace de quelques gouttes de sang.

La femme de la victime, partie civile au procès, est très affirmative. Elle dépose simplement, en proie à une émotion contenue :

— J'étais derrière mon mari et, quand la vitre s'est cassée, j'ai vu luire l'extrémité du canon d'un revolver. On aurait dit une petite alliance (*sic*).

Voilà un mot qu'on n'invente pas. Et Richard sent que son argumentation chancelle. Lui-même a l'air épuisé. Le président Warrain tente un dernier effort :

— Allons, Richard, dites donc la vérité.

Mais l'accusé reste sourd à cette objurgation. Après l'audition de quelques nouveaux témoins, pour la plupart défavorables à Richard, l'audience est levée et renvoyée à aujourd'hui. On entendra le réquisitoire de l'avocat général Laroque, les plaidoiries de Me Jean-Charles Legrand pour Mme Debrie, et Me Campinchi pour Richard.

Légion d'honneur

Le prince Ghika grand-croix

M. André Tardieu, président du conseil, a remis la grand'croix de la Légion d'honneur au prince Ghika, ministre des affaires étrangères de Roumanie. Cette dignité qui vient d'être conférée au chef de la délégation roumaine à Genève met en valeur la haute estime en laquelle est tenu en France le prince Ghika pour toute son activité diplomatique.

Ministère de la Justice

Sont promus ou nommés :

Officiers : MM. Poulneau, procureur général près la cour d'appel de Bourges, et Fournin, avocat à la cour d'appel de Paris.

Chevaliers : MM. Bée, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine; Hauw, conseiller à la cour d'appel de Lyon, et Jardot, ancien avoué près le tribunal de la Seine.

Une visite au « Journal » de M. et Mme Brunet-Joly

La première visite de M. et Mme Brunet-Joly, champions olympiques de patinage artistique aux Jeux de Lake Placid, a été pour *le Journal*. C'est que de vieilles sympathies sont restées dans leur souvenir : le succès triomphal obtenu grâce à eux lors de la Fête de la glace du *Journal*, au bois de Boulogne, a déclenché dans le gros public parisien le goût des sports de glace...

Donc, à peine débarqués d'Amérique, chargés des lauriers des Jeux et de ceux de championnats du monde de Montréal, Pierre Brunet, sa femme, la charmante Mme Andrée Brunet-Joly, étaient reçus rue de Richelieu. M. Aldebert, président de la F.F.S.A. ; M. Breton, président de l'U.C.I., et vice-président du C.N.S.; M. Vandeerane et sa fille, Jacqueline, championne scolaire, accompagnaient les champions olympiques.

On but une coupe de champagne en félicitant de leurs succès récents, s'ajoutant sans cesse à leurs succès anciens, Pierre Brunet et sa femme qui, depuis des années maintiennent haut et ferme le prestige français dans le plus difficile mais aussi le plus gracieux et le plus élégant des sports.

M. Louis Rollin et le personnel des P.T.T.

M. Louis Rollin, ministre du commerce et des P.T.T., a pris hier matin un premier contact avec les représentants de toutes les catégories du personnel des P.T.T.

Les diverses organisations ont exposé au ministre, d'une part, leurs principales préoccupations corporatives et, d'autre part, les suggestions relatives au meilleur fonctionnement des services, ainsi que les mesures à prendre pour donner satisfaction aux demandes des usagers.

Le ministre leur a déclaré que toutes leurs suggestions seraient examinées avec le plus grand soin et il les a assurées de sa sollicitude.

Le désarmement au congrès de la Fédération nationale des femmes

C'est la question du désarmement qui a occupé, hier, la dernière séance du congrès de la Fédération nationale des femmes.

C'est Mme Portoul, vice-présidente, qui a présenté le rapport d'usage.

« Notre pays, a-t-elle dit, a cherché pendant ces treize années à affermir la paix par les voies du droit. Les réductions d'armements doivent faire partie d'une organisation générale de la paix. Il faut renforcer la Société des nations, c'est-à-dire assurer la sécurité avant de procéder à notre propre désarmement. La France, quatre fois envahie en cent ans, sait qu'il est sage de se défendre et prudent de se garder. »

Trois intéressants rapports furent ensuite discutés : l'un de Mme de Bacquencourt sur la législation de l'alcool en France, un autre de Mme Bazin sur le problème des stupéfiants et un de Mlle Zania sur le suffrage féminin.

Un certain nombre de parlementaires apportèrent à cette séance l'appui de leur éloquence.

Le congrès se terminera ce matin par un déjeuner que présidera M. Léon Bérard, ancien garde des sceaux. — R. D.

NOUVELLES DIVERSES

PARIS

Au Bois. — On a découvert dans le lac du bois de Boulogne le cadavre d'un inconnu paraissant âgé de 40 ans, assez correctement vêtu. A l'Institut médico-légal.

Facteur indélicat. — Jules Mazer, 20 ans, facteur des postes depuis près d'un an, détournait des lettres contenant des billets de banque et s'en appropriait le montant. Au Dépôt.

BANLIEUE

LEVALLOIS. — *Lynché.* — Ayant blessé au visage un gardien de la paix, rue Marjolin, Charles Bailly, 27 ans, a été arrêté et lynché par des témoins. Il a dû être admis à Beaujon.

CLAMART. — *Décès suspect.* — A la suite du décès subit de la petite Marcelle Ménie, 12 ans, et d'une grave indisposition de ses parents adoptifs, le médecin de l'état civil a décidé de procéder à l'autopsie du corps de la fillette.

DÉPARTEMENTS

ISÈRE. — Georges-Léon Babolet, agent de change, accusé d'avoir commis plus de 3 millions de détournements, a comparu hier devant les jurés de Grenoble. Les débats dureront dix jours.

MARNE. — Un incendie a détruit un bâtiment dépendant d'une usine de ciment près de Vitry-le-François. Les dégâts s'élèvent à 1.500.000 francs.

CONSTANTINE. — La cour d'assises de Bône a condamné à la peine de mort la nommée Annonciata Seul et ses complices, Khalifa Embarek ben Amor et Bouchaddane Amar, meurtriers d'Emile Seul.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Température maxima

PARIS (4 mars) : Maxima : au sol +14; sous abri +6; Minima : au sol —1; sous abri 0.

DÉPARTEMENTS (4 mars) : Antibes +19; Alger +18; Ajaccio +15; Marseille +14; Perpignan +15; Toulouse +14; Royan +13, Biarritz +14; Bordeaux +15; Tours +8; Châteauroux +12; Brest +9; Rennes +9; Dijon +12; Strasbourg +9; Nancy +6; Cherbourg +6; Le Havre +12; Calais +4; Lyon +14; Abbeville +4; Bréhat +7; Angers +10; Orléans +9; Chartres +8; Romilly +9; Belfort +10; Rochefort +14; Pau +14; Le Puy +11; Montélimar +18.

ETRANGER (4 mars) : Bruxelles +6; Ostende +6; Berlin +4; Genève +12; Madrid +11; Rome +15; Londres +5.

Probabilités pour aujourd'hui

ETAT DU CIEL. — Dans l'extrême Sud : ciel trois quarts couvert. Quelques averses éparses, suivies d'amélioration. Dans l'extrême Nord : ciel brumeux, trois quarts couvert ou couvert. Quelques chutes de bruine. Ailleurs : brouillard par places le matin, ciel brumeux, demi-couvert avec éclaircies.

TEMPÉRATURE A PARIS : Maximum +8.

Renseignements communiqués par l'Office national météorologique.

EXIGEZ
IMÉDIA
ORÉAL
TEINTURE POUR CHEVEUX
EXTRA-RAPIDE — INVISIBLE
ne fait ni trop noir ni trop roux
ne casse pas les cheveux
permet l'indéfrisable

LE LAROUSSE MENSUEL de mars

Avec une importante étude, accompagnée d'une vingtaine de reproductions photographiques, sur l'*Architecture française de 1900 à 1930*, on lira dans ce numéro d'intéressants articles sur la *Biologie depuis le début du XXe siècle*, sur *Ch. Le Goffic, Marcelle Demougeot*, sur la *Politique intérieure et extérieure*, la *Production du café*, etc. Littérature, arts, sciences, politique, etc., toutes les questions sont traitées de la façon la plus documentée dans cette belle publication, la seule revue vraiment encyclopédique qui existe. Au total, le numéro de mars ne contient pas moins de 21 grands articles, illustrés de 54 gravures, 2 planches et 1 carte, sans compter un bulletin chronologique relatant plus de 150 événements du monde entier, 68 comptes rendus de livres, pièces, films, des problèmes de mots croisés, etc.; la *matière d'un fort volume pour 4 fr.* (Chez tous les libraires et librairie Larousse, 13-21, rue Montparnasse, Paris-6e arr.)

EMPAQUETÉES FRAICHES
DANS UN
CONDITIONNEMENT IMPERMÉABLE
A LA SÉCHERESSE
A L'HUMIDITÉ
A LA POUSSIÈRE
AUX MICROBES

CRAVEN 'A'
CIGARETTES A BOUT DE LIÈGE, FAITES DE TABACS DE VIRGINIE.
Spécialement créées pour ne pas irriter la gorge.
4 fr. 20 la boîte de 10, importées de Londres

FRISSON

fourreur, au 85, boulevard Haussmann, dont la clientèle a pu se rendre compte des affaires exceptionnelles qui lui ont été soumises, nous annonce une vente réclame de 4 jours en renards argentés et jaquettes de printemps, dont les prix n'atteignent même pas les cours pratiqués dans le gros.

ROLLS 20 C.V. 1925, coupé Kellner parfait état mécanique vendu par particulier. 17, rue Louis-Blanc, LEVALLOIS

Prenez du
BRONCODYL
vous ne tousserez plus
EN VENTE TOUTES PHARMACIES

INVENTIONS NOUVELLES

Choix de brevets récemment délivrés (1)

MORTON : Perfectionnements aux machines à souffler le verre. — LIEVRE : Encaustique pulvérulente. — BLOQUET : Escabeau de maison pour toutes applications. — LELONG : Procédé de coupe des gants. — TRIVEL : Perfectionnements aux brosses flexibles. — DEPAS : Machine à laver la vaisselle.

(1) Pour le dépôt de brevets d'invention, un beau page, lisez le MANUEL-GUIDE, envoyé gratis par H. BOETTCHER, 21, r. Cambon, Paris.

MALADES

Pour toutes les maladies chroniques, seuls le RADIUM et l'ELECTROTHERAPIE donnent des résultats décisifs. C'est sans danger, aucun, ni pour l'estomac, ni pour le cœur, c'est le traitement le plus rapide, le plus commode que le malade peut suivre aussi à domicile. Dans tous les cas : Rhumatismes, névrites, sciatiques, diabète, eczéma, psoriasis, écrivez ou venez prendre une consultation gratuite à l'INSTITUT DE RADIOLOGIE de Paris, 52, rue de Bondy.

4f50 le flacon de 30
GRAINS DE VALS
un Seul avant repas du soir guérit la Constipation

La reine des Belges félicite deux artistes de la Comédie-Française

Mercredi dernier, au Gymnase de Liège, deux grands artistes de la Comédie-Française, Mlle Mary Marquet et M. Jean Yonnel, jouaient le Maître de son cœur. Venue de Bruxelles par train spécial, la reine des Belges assistait à cette représentation organisée par le Cercle d'études et d'entr'aide aux étudiants.

Pour le théâtre français, cette soirée fut un véritable triomphe. La reine, qui n'avait pas fait un pareil déplacement depuis deux ans, demeura jusqu'à la fin du spectacle dans la loge qu'elle occupait avec la baronne Carton de Wiart, sa première dame d'honneur, et M. Petitjean, ministre belge des sciences et des arts. Le protocole voulant que personne n'applaudisse avant Sa Majesté, elle donna elle-même, très fréquemment, le signal des applaudissements et, à la fin de chaque acte, celui de nombreux rappels. Elle tint aussi à se faire présenter par M. Corbin, notre ambassadeur à Bruxelles, les deux créateurs de la belle pièce de M. Paul Raynal. Les innombrables personnalités mondaines, diplomatiques ou politiques qui se trouvaient alors dans le foyer entendirent la reine dire à Mlle Mary Marquet : « Depuis que nous régnons, mademoiselle, c'est la première fois que nous assistons à une représentation de cette classe ».

La reine étant repartie le soir même, Liège continua de fêter Mlle Mary Marquet et M. Jean Yonnel.

La Société de la Légion d'honneur

M. Jean de Castellane, commandeur de la Légion d'honneur, ancien président du Conseil municipal de Paris et conseiller municipal du quartier de l'École militaire, a été nommé président de la section de Paris de la société de la Légion d'honneur, en remplacement de M. Emile Massard, décédé.

Les Courses

ENGHIEN

Résultats et rapports et officiels

(Mutuel unité : 5 francs)

PRIX DE L'ARGENTIERE

(Haies, à vendre, 7.500 fr., 3.600 m.)

1 Bibron (F. Romain)..........G 28 »
à M. L. Toufian..........P 9 50
2 Olemara (H. Howes)..........P 16 »
3 Trente et Quarante (H. Cames) P 11 50

Non placés : Turbine, Astir, Ribalta, Légion d'Afrique, Les Rameaux III. — 8 partants. — 3 long., 2 long., 6 long.

Bibron, par Ribes et Miranda, est entraîné par L. Toufian, à Maisons-Laffitte.

PRIX DU MONT-CERVIN

(Steeple-chase, 12.000 fr., 3.400 m.)

1 Nerbuddah (R. Haes)..........G 75 »
à M. Alphée Dubois..........P 18 50
2 La Brisse (F. Ricifo)..........P 7 50

Non placés : Lépy, Bruilor (tbé). — 4 partants. — 2 long., loin.

Nerbuddah, par Rabelais et Nehapatoba, est entraîné par Ed. Haes, à Saint-Germain-en-Laye.

PRIX DE TENDE

(St. hand. à vendre, 10.000 fr., 3.600 m.)

1 Alik (J. Luc)..........G 38 50
à M. L. Tacquet..........P 14 »
2 Moreau de Roi (H. Haes)....P 22 »
3 Djelal (H. Howes)..........P 12 »

Non placés : Sacola, Le Nic, Chaussée des Géants, Very Well, Corvisart (tbé), Prévoyance, Elma. — 10 partants. — Cte tête, 4 long., 2 long.

Alik, par Aldebaran et Excellence, est entraîné par M. Adèle, à Maisons-Laffitte.

PRIX DU SIMPLON

(Haies, handicap, 12.000 fr., 3.300 m.)

1 Kern (R. Trémeau)..........G 40 50
à M. L. Tacquet..........P 20 50
2 Rose Croix (G. Davaze)..........P 22 »

Non placés : Findhorn, Haute Futaie, Samba, Térimigé, Saint Rœul. — 7 partants. — Tête, 6 long., 6 long.

Kern, par Prince Eugène et Kathleen, est entraîné par M. Adèle, à Maisons-Laffitte.

PRIX JIM CROW

(Steeple-chase, 20.000 fr., 3.900 m.)

1 Le Fakir (L. Niaudet)..........G 9 »
à M. L. Barré..........P 6 »
2 Alfonso (J.-C. Costadoat)..........P 9 50

Non placés : Belle Bleue II, Prince Altier. — 4 partants. — 4 long., tête, 8 long.

Le Fakir, par Jacobi et La Paleterie, est entraîné par L. Barré, à Maisons-Laffitte.

PRIX DU MONT ROSE

(Haies, 10.000 fr., 3.800 m.)

1 Varus II (L. Niaudet)..........G 12 »
à M. L. Barré..........P 5 50
2 Bévérende II (R. Trémeau)....P 6 50

Non placés : Kit Bag, Nivolette. — 4 partants. — 1 long., 3 long., loin.

Varus II, par Pot au Feu et Valhalla, est entraîné par L. Barré, à Maisons-Laffitte.

PRIX ROI ALBERT

(Attelé, 7.500 fr., 2.800 m.)

1 Café Noir (A. Sourroubille)....G 19 50
à M. Pierre..........P 8 »
2 Fresnay (P. Finel)..........P 10 »
3 Dévillar (Boudet)..........P 6 50

Non placés : Cicéron II, Etoile Filante, Floréal, François Faber, El Cid C, Dételz, De Pompignan. — 10 partants. — 4'16"2/5, 4'16"1/2, 4'18"3/5, au k.l. : 1'29"4/5.

Café Noir, par Kalmouk et Cicine, est entraîné par A. Sourroubille.

Aujourd'hui, à ENGHIEN (14 heures)

NOS PRONOSTICS

Prix du Loir, haies, à vendre, 7.500 fr., 3.600 m. : *HAMELET II, Furens.*

Prix du Danois, steeple-chase, 12.000 francs, 3.900 m. : *PALLUAU, Le Ludion.*

Prix du Gâtinais, steeple-chase, à vendre, 7.500 fr., 3.400 m. : *BELLE IRIS, Phi Phi.*

Handicap d'Enghien, haies, 20.000 fr., 3.900 m. : *NAPEL, Rhénus.*

Steeple-Chase de Mars, handicap, 30.000 francs, 4.300 m. : *EL HADJAR, Rabirolle.*

Prix du Blaisois, haies, 10.000 francs, 3.000 m. : *ECURIE VOLTERRA, Gros Double.*

Prix Intermède, attelé, 15.000 fr., 3.300 mètres : *ET LA GRANDEUR, Cœur de Watts.*

Bulletin commercial du 4 mars

Bourse de Commerce

(Clôture)

Avoines. — Courant, 107.50-117.25 ; avril, 107.25-108.25 ; 4 de mars, 108-108.50 ; mai-juin, 108.25 ; 4 de mai, 102.25-102.75 ; juillet-août, 99.75.

Blé. — Courant, 171.50-171.75 ; avril, 174.25 ; 4 de mars, 173.75-174 ; mai-juin, 174.50-175 ; 4 de mai, 182.50 ; juillet-août, 140.75.

Cote officielle du blé disponible, 183.

Farines. — Courant, 212 ; avril, 213 V. ; 4 de mars, 212 A. ; mai-juin, 213-214 ; 4 de mai, 206 V. ; juillet-août, 208 V.

Farines panifiables, 227.

Caoutchouc crêpe first latex. —. Courant, 2.50 ; avril, 2.50-2.55 ; mai, 2.55-2.65 ; juin, 2.60-2.75 ; 3 de juillet, 2.70-2.85 ; août, 2.70-2.90 ; 3 d'oct., 2.80-3.05 ; novembre, 3.

Alcools. — Courant, 765-770 ; avril, 780-790 ; 3 d'avril, 785 ; mai, 780 A. ; 3 de mai, 775-790 ; 3 de juin, 785 N. ; juillet-août, 785.

Sucres. — Courant, 218.50-217 ; avril, 218.50 ; mai, 219.50 ; 3 d'avril, 219.50-220 ; 3 de mai, 220.50-221 ; 3 de juin, 221.50 ; 3 d'oct., 216-216.50 ; 3 de nov., 218.

Cote officielle disponible, 217.

Suifs. — Suif indigène, 48°1/2, frais, fondu de pure boucherie, marchandise franco sur quai Paris, tolérance 1/2 0/0 pour humidité et impuretés réunies, comptant sans escompte, 195.

Suif en branche, rendement 70 0/0, 136.50 (frais de fonte 45 fr. non compris).

Sucres. — New-York, qui s'était relevé de 4 points avant-hier, a reperdu hier la moitié de son avance. Sur notre place, les transactions restent fort limitées et les cours, de ce fait, ne varient que dans de faibles proportions. Dans l'ensemble, la cote dénote un recul de 0.50 sur la précédente réunion.

Marché du Havre

Cotons. — Mars, 240 ; avril, 241 ; mai, 241 ; juin, 241 ; juillet, 243 ; août, 243 ; septembre, 243 ; octobre, 248 ; novembre, 248 ; décembre, 250 ; janvier, 252 ; février, 252. — Ventes : 1.150 balles.

Cafés. — Mars, 224 ; avril, 224 ; mai, 222.75 ; juin, 222.75 ; juillet, 222 ; août, 221.50 ; septembre, 220.50 ; octobre, 220.50 ; novembre, 220.50 ; décembre, 219.50. — Ventes : 1.000 sacs.

La Vie Sportive

ATHLETISME

Le bureau de la fédération a radié Ladoumègue

Le bureau de la Fédération française d'athlétisme s'est réuni hier soir pour prendre une décision définitive au sujet du recordman du monde Jules Ladoumègue, qui, on le sait, avait été accusé de professionnalisme.

Ladoumègue, qui avait été convoqué, ne se présenta pas, non plus d'ailleurs que ses accusateurs. En leur absence, le bureau de la F.F.A. décida ce qui suit :

« Considérant que M. Ladoumègue ne s'est pas présenté à la confrontation par lui demandée et à la date fixée ;

« Considérant qu'il n'a pu ainsi intervenir aucun fait nouveau ;

« Confirmant ses précédentes décisions,

« Décide, en ce qui concerne M. Ladoumègue, de radier cet athlète des contrôles de la Fédération française d'athlétisme pour faits de professionnalisme. »

Nous avons dit déjà, à plusieurs occasions, ce que nous pensions de cette affaire. Ainsi que nous le craignions, les dirigeants de la Fédération française d'athlétisme ont, une fois de plus, dépassé les limites.

Des rancunes personnelles les ont amenés, hier, à prendre contre le seul champion français susceptible de bien nous représenter aux Jeux olympiques de Los Angeles une sanction dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est injuste. — *E. M.*

HOCKEY SUR GLACE

Ce soir, au Palais des Sports

La saison française de hockey sur glace sera dignement clôturée, ce soir, par la rencontre finale qui désignera le champion de France.

Cette rencontre mettra aux prises deux clubs rivaux : le Stade Français et le Racing Club de France.

A cet effet, les deux grandes équipes parisiennes aligneront leur meilleure formation. Murphy, Ramsay, Lefébure, Richardson défendront les couleurs bleu et blanc du Racing, tandis que le Stade Français confiera le soin à Morisson, Benson, Hagnauer de faire triompher les chances des bleu et rouge.

En lever de rideau, demi-finale du championnat de France deuxième série, épreuve dotée du trophée du *New-York Herald* : R. C. F. contre l'Ecole Centrale.

Enfin, et ce sera certainement là le clou de la soirée, M. et Mme Brunet-Joly, retour d'Amérique où ils remportèrent le titre de champions olympiques, feront une exhibition de patinage artistique.

NATATION

Un record de France battu

Hier à midi, l'équipe juniors des Mouettes de Paris a battu le record de France des 250 mètres relais 50 × 5, réalisant le temps de 3 m. 6 s.

BOXE

Raphaël contre Barbotou. — Ce soir, au C.S.C., l'ex-champion de France et d'Europe poids légers Raphaël, devenu poids welter, et récemment désigné comme challenger de Tenet, rencontre le rude comingman Barbotou.

Le gala des sports au Casino de Paris

C'est cet après-midi, en matinée, que sera donné, au Casino de Paris, le gala des sports, organisé annuellement par l'Association Sportive Française.

Le programme sportif comprendra la présentation des aviateurs par l'as [illegible], des champions de boxe Huat, Angelmann, Thil, Tarante, Bouquillon, etc. ; des matches de lutte avec Edmond Dame, Rivolier ; des as cyclistes sur home-trainer ; de l'escrime avec Gaudin, B. Schmetz, etc. ; le roi du fer Breitbart, une partie artistique avec le concours de Suzanne Desgrave, Raquel Meller, Colline, Lucienne Boyer, Mabea, Harry Pilcer, etc. Places de 10 à 50 francs, au Casino.

Marché des Halles centrales

Beurres. — Le kilo : beurres en mottes centrifuges Normandie, 23 ; Charente, Poitou, Touraine, 23,50 ; autres provenances, 21,50 ; beurres malaxés Normandie, 21,50 ; Bretagne, 21 ; autres provenances, 20 ; beurres en 1/2 kilo, provenances diverses, 21.

Œufs. — Le mille : Picardie, Normandie, 400 à 620 ; Brie, Beauce, 480 à 600 ; Bretagne, 350 à 500 ; Poitou, Touraine, Centre, 400 à 520 ; Champagne, Bourgogne, Bourbonnais, 450 à 550 ; Auvergne, Midi, 400 à 500.

Fromages. — Les dix : Brie moyen moulé, 180. Le cent : coulommiers divers, 300 ; camemberts Normandie, 560 ; divers, 250 ; mont-d'or, 145 ; pont-l'évêque, 400 ; chèvre, 200. Le kilo : gruyère comté, 11,20 ; hollande, 9,20 ; fromage bleu, 10 ; port-salut, 10,50.

Bœuf. — Le kilo : quartier derrière, 11,50 ; quartier devant, 8 ; aloyau, 14,50 ; train entier, 11 ; globe, 9,50 ; cuisse, 8 ; paleron, 6,50 ; bavette, 4,50 ; plats-côtes, 6,50.

Veau. — Le kilo : entier, 13 ; pan à 9 côtes, 15,50 ; basse complète, 9,50.

Mouton. — Le kilo : agneau de lait, 16,50 ; entier, 15 ; gigot, 19 ; épaule, 12,50 ; milieu à 8 côtes, 20 ; poitrine, 6,50.

Porc. — Le kilo : demi, 9,50 ; longe, 13,50 ; rein, 10,60 ; jambon, 11,60 ; poitrine, 9,20 ; lard, 5.

Volailles. — Le kilo : canard nantais, 21 ; lapin Gâtinais mort, 11,25 ; vivant, 8 ; oie morte, 12 ; poulet mort Bresse, 23 ; vivant Gâtinais, 15 ; poule morte Bretagne, 13,50. La pièce : pigeon moyen mort, 5.

Poissons. — Le kilo : homard vivant, 30 ; mort, 12 ; limande, 4,50 ; sole, 21 ; maquereau petit, 8 ; merlan ordinaire, 2 ; raie, 4,25 ; anguille vivante, 16 ; hareng, 3,50 ; carpe morte, 5,25 ; tanche vivante, 7,50. Le cent : écrevisses moyennes, 125. Les cent kilos : moules, 75. Le mille : escargots petits gris, 60.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Le conseil d'administration du Comptoir National d'Escompte de Paris proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 19 avril prochain de fixer la répartition pour l'exercice 1931 à 50 francs par action.

CRÉDIT LYONNAIS

Société anonyme

CAPITAL : 408 millions entièrement versés
RESERVES : 800 millions
(R.C. Lyon B. 732)

Dans sa séance du 3 mars 1932, le conseil d'administration du Crédit Lyonnais a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 100 francs par action « A » et de 33 fr. 33 par action « B ».

Les profits nets de l'exercice s'élevant à.. Frs. 83.886.932,46
et le dividende à mettre en distribution à...... Frs. 80.533.280

Il resterait une somme de .... Frs. 3.333.652,46
qui, ajoutée au solde des exercices antérieurs, soit .... Frs. 10.244.122,46

formerait un total de.. Frs. 13.567.774,92
qui serait reporté à nouveau.

Le dividende de 100 francs par action « A » et de 33 fr. 33 par action « B » serait distribué comme suit :

Un acompte de 45 francs par action « A » et de 15 francs par action « B » payable le 25 mars 1932 ;

Le solde, soit 55 francs par action « A » et de 18 fr. 33 par action « B » payable le 25 septembre 1932, moins les impôts.

En conséquence, l'acompte net, impôts déduits, mis en paiement le 25 mars 1932 sera :

Pour les actions « A » nominatives, de .... Frs. 38,10

Pour les actions « A » au porteur (coupon n° 73), de....... Frs. 34,65

Pour les actions « B », de... Frs. 12,70

Ce paiement aura lieu :

Dans tous les sièges et agences du Crédit Lyonnais en France et à l'étranger ; à Bâle, Berne et Zurich : aux sièges et agences des établissements suivants : Banque Commerciale de Bâle, Société de Banque Suisse, Banque Cantonale de Berne, Banque Commerciale de Berne, Crédit Suisse.

Nota. — Ce coupon, payable en francs français, pourra être payé aux actionnaires résidant en Suisse, en Belgique et au Luxembourg, au cours du change à vue sur Paris ; en Suisse, en francs suisses ; en Belgique, en francs belges et au Luxembourg, en francs luxembourgeois.

BOURSE DE PARIS

Physionomie de la séance du 4 mars

Tendance plus indécise sur les valeurs françaises,
plus soutenue sur les valeurs étrangères ;
Hausse du groupe ottoman et des caoutchoucs

Le marché n'est plus à sens unique. Il est même traversé de courants assez différents, suivant qu'il s'agit des valeurs françaises ou des valeurs libellées en devises étrangères. L'élément cambiste a effectué sa réapparition, un sentiment d'appréciations très marqué se manifestant en faveur de la livre, qui s'est relevée de 83,58 à 89,04.

On a donc assisté à la continuation des achats locaux sur les diverses spécialités en relations avec l'arbitrage, qui figurent à la cote du terme, tant au Parquet qu'en Coulisse.

Cependant, ces demandes n'ont pas eu, comme la veille, pour résultat d'embouteiller les échanges car elles ont trouvé, en général, une contrepartie abondante dans les ventes de Londres, les cours du Stock Exchange demeurant inférieurs aux nôtres dans la majorité des cas.

De ce fait, les Mines d'Or et les Cuprifères se sont bornées à défendre leur niveau précédent, tandis que les Pétroles étaient même assez discutés.

Par contre, au Parquet, une véritable effervescence régnait sur le groupe ottoman, au sujet duquel couraient des bruits non confirmés concernant l'éventualité d'un arrangement entre les porteurs et les représentants d'Ankara.

En outre, en Coulisse, les Caoutchoucs donnaient lieu à un vif redressement, dans l'espoir d'un communiqué mettant au point l'attitude du gouvernement des Indes néerlandaises en matière de restriction.

Quant aux valeurs françaises, elles ont porté la trace des commentaires contradictoires suscités par le montant des dividendes du Crédit Lyonnais et du Comptoir d'Escompte. On sait quel poids l'opinion attache, avec juste raison, aux décisions des dirigeants de nos grandes Banques, qu'inspire toujours une vue élevée de la situation et des perspectives d'avenir.

On attend donc la mise au point qui conciliera sans doute, en les expliquant, les mobiles différents auxquels ont obéi les conseils de ces deux organismes de premier plan en résolvant de façon si opposée le problème qui se posait pour eux.

Avec les Banques, les titres d'Electricité et de Produits Chimiques ont été les plus éprouvés par les dégagements spéculatifs qui se sont poursuivis jusqu'en clôture.

Actualités

Organisation nécessaire

La reprise boursière pose à nouveau le problème de l'organisation technique du marché de Paris. Il y a deux mois que les affaires ont repris et déjà c'est l'embouteillage. Au Parquet, l'exécution des ordres dans certains groupes du comptant, plus particulièrement encombrés, réclame, de la part des commis, des prodiges de souplesse et d'habileté. En Coulisse, il a fallu avant-hier que la chambre syndicale intervienne à 5 h. 1/2 (une heure après la clôture officielle) pour arrêter les transactions et coter d'office les cours. Dans plusieurs cas, on n'avait même pas encore pu inscrire le premier cours !

Cette activité intensive est certes une chose excellente en soi. Encore faut-il qu'elle n'excède pas les possibilités des vieux rouages du marché de Paris. On avait pourtant envisagé quantité de réformes et d'améliorations. Que sont-elles devenues ? Notre place est-elle décidément incapable de s'adapter rapidement aux nécessités purement matérielles d'une situation nouvelle ?

Mais la Bourse de Paris ne souffre pas seulement d'une organisation matérielle insuffisante. Les défenses, interdictions et restrictions de tous ordres dont est entourée la négociation des titres étrangers, font du marché parisien une sorte de marché de province étriqué, sans possibilité d'action réelle sur les grands courants financiers internationaux. Qui donc avait parlé de faire de Paris un marché international ?

INFORMATIONS

Le volume des échanges

Les affaires ont été plus calmes sur l'ensemble du marché. On a échangé 283 Banque de France contre 425, 7.623 Banque de Paris contre 10.318, 1.207 Union Parisienne contre 2.110, 369 Crédit Foncier contre 553, 2.808 Crédit Lyonnais contre 2.742, 294 Suez contre 566, 545 Métropolitain contre 791, 362 Distribution contre 883, 2.863 Lens contre 4.457, 1.662 Kuhlmann contre 2.551, 1.963 Air Liquide contre 3.238, 4.276 Citroën contre 8279, 4.272 Rio contre 7.050, 12.241 1/10e Royal Dutch contre 18.385, 21.228 Canadian Pacific contre 35.775 et 1.650 obligation Young contre 2.546. Par contre, les transactions ont été plus actives sur Péchiney (1.701 contre 1.435) et sur les Wagons-Lits (23.955 contre 22.210).

Bilan de la Banque d'Angleterre

La circulation est en augmentation de 5.281.450 livres sterling, atteignant 351.785.826 livres sterling. L'encaisse se chiffre par 121.452.735 livres sterling, en augmentation de 104.962 livres sterling. Réserves : 44.466.909 livres sterling, en diminution de 5.276.518 livres sterling. Proportion : 36,92 0/0, contre 43,71 0/0.

MARCHÉS ÉTRANGERS

Londres

Les indications plus réservées transmises la veille par Wall Street et quelques prises de bénéfices pour compte parisien ont freiné le mouvement de hausse. D'ailleurs les affaires étaient plus calmes. Les cuprifères, les pétroles et les mines d'or ont dû céder un peu de terrain, tout en montrant une grande résistance. Valeurs d'étain soutenues. De leur côté, les trusts miniers font bonne contenance. Par ailleurs, les fonds anglais demeurent très fermes en raison de la nouvelle amélioration de la livre sterling. Mais la suppression du dividende de Câbles and Wireless pèse sur l'ensemble des valeurs industrielles locales. Aux fonds étrangers, progrès des emprunts allemands, ottomans et brésiliens.

Berlin

C'est la faiblesse qui prévaut dans la première partie de la séance. Le marché est en effet mal impressionné par la nouvelle que la Reichsbank devra rembourser 10 0/0 du crédit de 100 millions de dollars qui lui a été accordé. En outre, la défaillance de la Handelsbank pèse sur la tendance. Toutefois en clôture on note un raffermissement sur un certain nombre de titres. Au marché monétaire, l'argent au jour le jour est plus facile entre 7 1/2 et 8 3/4 0/0.

En 3e page : le marché de New-York

VALEURS SE NÉGOCIANT A TERME ET AU COMPTANT

VALEURS	TERME Cours précéd.	TERME Cours du jour	COMPT. Cours du jour	VALEURS	TERME Cours précéd.	TERME Cours du jour	COMPT. Cours du jour	VALEURS	TERME Cours précéd.	TERME Cours du jour	COMPT. Cours du jour
PARQUET								EN BANQUE			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS SE NÉGOCIANT AU COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
PARQUET									EN BANQUE		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VILLE DE PARIS — COMMUNALES — FONCIÈRES

COURS DES CHANGES

[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cinémas

EMIL JANNINGS
MARLÈNE DIÉTRICH
dans
L'ANGE BLEU
Réalisation de J. STERNBERG
AUBERT-PALACE

CINÉ ACTUALITÉS
LE JOURNAL
15 FAUB. MONTMARTRE
25 REPORTAGES
UN MAGAZINE FOX
Un dessin animé sonore
JOYEUX LAPIN EN CHINE
(Universal Film)
Le tour du monde en 50 minutes
3 et 5 francs de 9h à 2h

MARIGNY
PEAUX NOIRES
DOCUMENTAIRE SENSATIONNEL
SPECTACLE PERMANENT DE 13 H 30 ET DE 23.45 À 2 H. DU MATIN
ON PEUT LOUER POUR LA SOIRÉE À 21 H.

PARNASSE-STUDIO (11, r. J.-Chaplain, métro Vavin). — Un film inédit de [illegible] et le Mauvais garçon, le [illegible], film de mouvement depuis les Nuits de Chicago. Dant. 86-47.

PALACE
(En exclusivité)
Le grand film que les derniers événements rendent de la plus angoissante réalité.
LE
Train Mongol
(L'EXPRESS BLEU)
AVIS Ce film n'est pas interprété par des acteurs, mais par les véritables inconscientes et innocentes victimes de cette terrible tragédie
Permanent de midi à 2 h. du matin, 8, 10, 12, 15 fr. Promenoir 5 fr. A midi et à minuit, prix unique 7 francs.

PROJETTE LE PREMIER
CINÉAC
LA DERNIÈRE NOUVELLE
LE JOURNAL
5, BOULEVARD DES ITALIENS
SPECIAL
La contre-attaque chinoise après le bombardement de Changhaï
25 Reportages
UN DOCUMENTAIRE
A travers le YUKON
Exclusivité Fox-Movietone
SÉANCES PERMANENTES DE 50 MINUTES
DE 9 HEURES À 2 HEURES DU MATIN
3 FRANCS & 5 FRANCS

Bientôt
Pur Sang
au CINEMA MADELEINE

PROGRAMME
Paramount
IL EST CHARMANT
MEG LEMONNIER HENRY GARAT
BARON fils & DRANEM
Succès Éblouissant
C'est un film Paramount

Jenny Lind
LE JOYAU DU FILM
PARLANT CHANTANT FRANÇAIS
Metro Goldwyn Mayer
CINEMA MADELEINE
PERMANENT-Midi à 2h du matin-
(avant Midi 12h 30 Séance nuit Prix 10f)

MARIVAUX
Gaby Morlay & Victor Francen dans Ariane
Mise en Scène de PAUL CZINNER
D'après le roman de Claude ANET

ELYSÉE-GAUMONT
6e semaine
LE "ROSIER" DE MADAME HUSSON
film record
TOUS LES JOURS

RANELAGH
5, rue des Vignes (16e)
HALLELUJAH !
Le succès des « MIRACLES »
Vers. angl. s. titres français
T. l. j. Mat. 14 h. 30. Soirée 21 h.
Loc. Aut. 64-44

Il faut avoir entendu
le nouveau Caruso
RICHARD TAUBER dans
LA MARCHE A LA GLOIRE
AU STUDIO DE L'ETOILE
14, rue Troyon - Etoile 06-47
Permanent 14 h. 30 à 19 h. Soirée à 9 h.

Passez votre après-midi
pour 4 francs
au
SECRÉTAN
55, rue de Meaux
où vous aurez LUXE et CONFORT
AUDITION ET PROJECTION PARFAITES
(Métro : Bolivar et Jean-Jaurès)
Cette semaine :
LE MARCHAND DE SABLE
Tous les jours Matinée à 2 h. 30 Soirée à 8 h. 30

On a présenté avec succès devant la critique la nouvelle opérette de la U.F.A., *la Fille et le garçon*, réalisée par W. Thiele, d'après la pièce de Birabeau et Dolley.

Le public fera également un bel accueil à cette charmante production, bien mise en scène et qui comporte d'excellents interprètes tels que Lilian Harvey, Henry Garat, Lucien Baroux, Mady Berry et Marcelle Vallée.

Une musique agréable de Jean Gilbert souligne cette œuvre délicieuse, pour laquelle F. Schulz a écrit un dialogue pétillant d'esprit.

Paris-Méditerranée fait les beaux jours et les beaux soirs du Moulin-Rouge. Le public fait, en effet, à chaque représentation, un accueil enthousiaste à la réalisation si réussie de Joe May.

Les spectateurs admirent le scénario humoristique bien construit, la mise en scène habile et artistique, qui fait un large emploi des beaux décors naturels de la Côte d'Azur. Ils applaudissent enfin pour le jeu admirable de la délicieuse Annabella, du sympathique Jean Murat, des irrésistibles Duvallès et Noguero. Ils sont enchantés de la musique agréable et des jolis couplets qui constituent une trame d'opérette à ce beau film de lumière, de gaîté et d'esprit.

ACTUALITES-JOURNAL (15, fg Montmartre).
AGRICULTEURS, *la Fille et le garçon.*
ALHAMBRA, *Galeries Lévy et Cie*, music-hall.
ARTISTIC, *le Cordon bleu.*
AUBERT-PAL., *l'Ange bleu* (Marl. Dietrich).
AUTEUIL BON C. (ex La Font.), *Vr. sur Afrique.*
BONAPARTE (pl. St-Sulp.), *la Fille et le garç.*
BOULVARDIA (42, Bon-N.), *Rayon impérial.*
CAMEO, *la Tragédie de la mine.*
CAPUCINES, *l'Amour à l'américaine* (Spinelly).
CARILLON, *Trader Horn.*
CASINO GRENELLE (86, av. Zola), *la Chienne.*
CHAMPS-ELYSEES, *la Petite chocolatière.*
CINEAC (5, boul. des Italiens), actualités.
CINE FAMILIAL (Pleyel), *les Deux timides.*
CINE MADELEINE, *Jenny Lind* (Grace Moore).
CINE-MAGIC (av. Motte-Picq.), *Après l'amour.*
CINE PATHE (av. d'Orléans), *Après l'amour.*
CLICHY-PALACE, *Sous les verrous.*
COLISEE, *Cœur de lilas* (Marcelle Romée).
CORSO-OPERA, *Ombres blanches* (R. Torres).
COURCELLES-PAL. (118, rue Courc.), *Mistigri.*
EDOUARD-VII, *Wicked.*
ELYSEE-GAUM., *le Rosier de Mme Husson.*
ERMITAGE, *Grains de beauté.*
FOLIES-DRAMATIQ., *l'Amoureuse aventure.*
GAUMONT-PALACE, *Amour et discipline.*
GAUMONT-THEATRE, *la Bande à Bouboule.*
IMPERIAL-PATHE, *Grains de beauté.*
LE GLOBE, *le Marchand de sable.*
LUNA (pl. de la Nation), *le Congrès s'amuse.*
LUTETIA-PATHE, *En bordée.*
LYON-PATHE, *le Marchand de sable.*
MAILLOT-PALACE, *la Chienne.*
MARIGNY, *la Femme de mes rêves.*
MARIVAUX-PATHE, *Ariane.*
MAX-LINDER-PATHE, *Galeries Lévy et Cie.*
MIRACLES, 14, 16.30, 21, *X-27* (M. Dietrich).
MOULIN-ROUGE, *Paris-Méditerranée.*
MOZART-PATHE, *le Marchand de sable.*
OLYMPIA, *le Fils de l'autre.*
OMNIA-PATHE, *le Cordon bleu.*
PAGODE (57 bis, r. Babylone), *Sous les verrous.*
PALACE (ciné permanent), *le Train mongol.*
PARAMOUNT, *Il est charmant.*
PARNASSE-STUDIO, *le Mauvais garçon.*
RANELAGH (5, rue des Vignes), *Hallelujah.*
RIALTO, *Jean de la Lune.*
ROYAL-PATHE, *Pour un soir d'amour.*
ST-MARCEL-PATHE, *le Marchand de sable.*
SECRETAN-PALACE, *le Marchand de sable.*
SELECT-PATHE, *le Congrès s'amuse.*
STUDIO 28, *C'est le printemps* (Ig. Rina).
ST. ETOILE (14, r. Troyon), *M. à G.*, R. Tauber.
URSULINES, *l'Opéra de 4 sous.* T.l.j. 15 et s.
VICTOR-HUGO-PATHE, *En bordée.*

T. S. F.

ECHO

On annonce qu'aujourd'hui, de 16 à 18 heures, une émission d'essai du nouveau Poste parisien des Molières, sera effectuée sur la longueur d'onde de 238 m. 30 (puissance-antenne, 60 kilowatts). Pour les résultats de l'écoute, les auditeurs sont priés de s'adresser : 4, rue du Général-Foy, à Paris.

FRANCE

Informations, prévisions météorologiques, cours commerciaux aux heures habituelles.

Concerts

RADIO-PARIS (1.725 m.) :

6 h. 45 et **7 h. 30**, Culture physique. ⁂ **7 h. 45**, Musique enregistrée. ⁂ **12 heures 30**, Musique enregistrée. ⁂ **16 heures**, les Ondes enfantines, par Mme Suzanne de Sainte-Croix et Mme Madeleine Morland : « La musique du poulailler. Inséparables d'histoire et devinettes géographiques ». ⁂ **17 h.**, Concerts Siohan, « Festival Strawinsky. Petrouchka ; Pulcinella ; Symphonie de psaumes. ⁂ **20 h.**, Lectures littéraires par M. Paul Reboux : « Orateurs politiques : Mirabeau et Danton ». ⁂ **20 h. 45**, Musique enregistrée. *Naissance du poème* (F. Divoire) ; *Trio en si bémol majeur* (Schubert). ⁂ **21 h. 30**, *Paillasse* (Leoncavallo).

TOUR EIFFEL (1.445 m.) :

17 h. 45, Journal parlé. ⁂ **19 h. 30**, Soirée théâtrale, *L'Oiseau bleu*, féerie de Maurice Maeterlinck. ⁂ **21 h.**, Sonate en la mineur (Schumann) ; *Pavane ; Brunette ; Au temps passé* (chansons du quinzième siècle) ; *Scènes d'enfants* (Schumann) ; *Cantate sur le tabac* (Bach) ; *Chansons espagnoles* (Schumann).

PARIS-P. T. T. (447 m.) :

12 h. 25, Disques. ⁂ **13 h. 30**, Musique enregistrée. ⁂ **16 h.**, *la Danseuse*, un acte de Jeanne Leroy-Denis. ⁂ **20 heures**, Musique enregistrée. ⁂ **20 h. 30**, *la Petite mariée*, opérette de Lecocq. ⁂ **21 h.**, Reportage du gala des artistes.

RADIO-L. L. (369 m.) :

12 h. 30, Concert. ⁂ **20 h. 15**, Roman mi-radiophonique. ⁂ **20 h. 45**, Disques. ⁂ **21 h. 15**, *Le Chandelier* (Alfred de Musset).

POSTE PARISIEN (327 m.) :

20 h. 15, Disques. ⁂ **21 h.**, Concert.

RADIO-VITUS (313 m.) :

20 h. 30, *la Pluie, le vent, la neige* (V. Bonnio) ; *les Voix de la forêt* (R. de Buxeuil) ; *Une ou deux femmes* (Boyer) ; Musique de danse.

(La suite en 5e page)

T. S. F.

(Suite de la 4e page)

ALGER (363 m.) : 12 h. 30, Musique variée. «« 19 h., Musique dansante. «« 19 h. 20, Concert dansant. «« 20 h., Music-hall. «« 20 heures 30, Disques.

RADIO-BÉZIERS (240 m.) : 20 h. 30, *Tableaux d'une exposition* (Moussorgsky-Ravel) ; *Marche militaire* (Schubert). «« 21 h. 10, Sélection sur *la Vie de bohème.*

BORDEAUX-LAFAYETTE (304 m.) : 12 h. 45, Concert. «« 14 h., Musique enregistrée. «« 20 h. 30, Musique enregistrée. «« 21 h., *le Pharmacien,* un acte de Max Maurey ; *la Flamme,* un acte en vers de José Germain ; *Rosalie,* un acte de Max Maurey.

RADIO-NORMANDIE (223 m.) : 12 h., Musique enregistrée. «« 12 h. 45, Concert. «« 19 h. 30, Musique enregistrée. «« 20 h., Concert. «« 21 h., Concert. «« 24 h., Danse.

GRENOBLE (329 m.) : 12 h. 30, Musique enregistrée. «« 13 heures, Concert. «« 19 h. 30, Disques. «« 20 h. 15, Concert.

LILLE-P. T. T. (268 m.) : 12 h. 30, Concert. «« 19 h., Musique enregistrée. «« 19 h. 30, Musique reproduite. «« 20 h., *Musique,* drame en trois actes de G. de Champris.

LYON-LA DOUA (466 m.) : 10 h., Concert. «« 10 h. 30, Disques. «« 13 h., Concert. «« 16 h., Disques. «« 19 h., Disques. «« 20 h. 40, *Dans les steppes de l'Asie centrale* (Borodine) ; *Caprice italien* ; *Pavane* (Ravel) ; *Rapsodie hongroise* (Liszt).

RADIO-LYON (290 m.) : 10 h. 30, Opéra et opéra-comique. «« 12 h., Concert. «« 15 h. 30, Concert. «« 16 h., Concert. «« 19 h. 30, Mélodies. «« 20 h. 10, *la Tosca* (Puccini) ; *Sérénade* (Schubert) ; *Eco mormorava l'Onde* (Monteverde) ; *Lakmé* (Delibes) ; *Faust* (Gounod). «« 20 h. 30, Concert. «« 21 h., Extraits de films. «« 22 h., Postes étrangers.

MARSEILLE-P. T. T. (315 m.) : 12 h. 30, Musique enregistrée. «« 16 heures 30, Chant. «« 17 h., Concert Pasdeloup. «« 19 h. 30, Musique enregistrée. Danse et chant. «« 20 h. 30, Concert populaire.

NICE-CANNES-JUAN-LES-PINS (249 m.) : 12 h. 30, Musique militaire. «« 20 heures 45, Musique instrumentale. «« 22 heures, Concerts de danse.

RABAT (416 m.) : 12 h. 30, Concert. «« 15 h., Séance éducative. «« 16 h., Musique enregistrée. «« 19 h., Disques. «« 20 h., Concert. «« 21 h. 10, Musique enregistrée variée.

RADIO-STRASBOURG (345 m.) : 11 h. 30, Musique enregistrée. «« 13 heures, Musique enregistrée. «« 14 h. 15, Musique enregistrée. «« 16 h. 5, Musique de danse enregistrée. «« 17 h., Concert. «« 18 h. 30, Musique enregistrée. «« 19 h. 45, Musique enregistrée. «« 20 heures 30, *la Fille du tambour-major* (Offenbach). «« 22 h. 30, Musique de danse.

RADIO-TOULOUSE (385 m.) : 12 h. 45, Musique de danse. «« 13 h., Opérettes. Chant. «« 13 h. 15, *Léonore* (Beethoven). «« 17 h. 15, Orchestres divers. «« 17 h. 30, Mélodies. «« 17 h. 45, Orchestre. Opérettes. «« 18 h., Chansonnettes. «« 18 h. 15, Musique militaire. «« 18 h. 45, *les Cent vierges* (Lecocq) ; *les Danses de la cour* (Lanner). «« 19 heures, Extraits de films. «« 19 h. 15, Petits ensembles. «« 19 h. 45, Musique militaire. «« 20 h., *la Veuve joyeuse* (F. Lehar) ; *la Chaste Suzanne* (Gilbert) ; *Princesse Csardas* (Kalman). «« 20 h. 15, Mélodies. «« 20 h. 30, Orchestre viennois. «« 21 h., Opéras-comiques. «« 22 heures, Orchestre symphonique. «« 22 heures 45, Opérettes. Chant. *Brummel* (Hahn). «« 23 h., Concert.

ACHETEZ DES RÉCEPTEURS ET DES LAMPES SIF

ETRANGER

Concerts

DAVENTRY (National, 1.554 m.) : 13 h., Concert. «« 15 h. 30, Mandolinistes. «« 16 h. 45, Musique d'orgue. «« 17 h. 15, L'heure des enfants. «« 19 h. 30, Concert. «« 21 h. 40, Music-hall. «« 22 h. 40, Musique de danse.

DAVENTRY (Centre, 398 m.) : 15 h. 30, Musique de danse. «« 16 h. 45, Musique d'orgue. «« 18 h. 30, Concert. «« 20 h., Musique militaire. «« 22 h. 45, Musique de danse.

LONDRES (Régional, 356 m.) : 16 h. 45, Concert. «« 18 h. 30, Concert. «« 20 h., Musique militaire. «« 21 h., *Anne et Harold* (radio-comédie). «« 22 h., Récital de chansons. «« 22 h. 40, Musique de danse.

BRUXELLES (508 m.) : 13 h. 45, Disques. «« 17 h., Concert. «« 17 h. 40, Concert. «« 18 h. 30, Disques. «« 20 h., Concert. «« 20 h. 30, *Il ne faut jurer de rien,* d'Alfred de Musset. «« 21 h. 30, Concert.

Courrier Théâtral

TROCADERO
Ce soir, 20 h. 30
SI J'ÉTAIS ROI
(Troupe Gaîté-Lyrique)
Places 2.50 à 15 fr.
Demain matinée (Troupe Op.-Comique) **WERTHER**

PORTE SAINT-MARTIN
SUZANNE DESPRES et HENRI ROLLAN
PEER GYNT
Partition de GRIEG, interprétée par l'Ass. Artistique des CONCERTS COLONNE Direction F. RUHLMANN
Mat. Jeudis, Samedis et Dimanches

PALAIS-ROYAL
MES FEMMES !
DEMAIN MATINÉE ET SOIRÉE
2 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

BOUFFES-PARISIENS
CE SOIR
RENTRÉE DE DORVILLE
Pour les dernières représentations de la REVUE DE RIP, qui va atteindre la 200e DORVILLE a bien voulu reprendre tous les rôles qu'il a créés.
« SOUS SON BONNET » retrouve donc son éclatante distribution avec : DORVILLE, JACQUELINE FRANCELL, MEG LEMONNIER, GEORGE, GOUPIL et KOVAL

CHATELET
LE TRIOMPHE DE L'ANNÉE
NINA ROSA
l'opérette à grand spectacle d'après HERBACH. Livret de MOUEZY-EON. Lyrics de WILLEMETZ. Musique de ROMBERG
avec
ANDRÉ BAUGÉ
BACH
SIM VIVA
MONIQUE BERT et la danseuse G. MITTY
120e

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Théâtre Louis JOUVET
DOMINO
de Marcel ACHARD
Demain : MATINÉE à 15 h.

AU THÉÂTRE DE L'ŒUVRE
55, rue de Clichy - Trinité 42-52
Au Soleil de l'Instinct
de PAUL RAYNAL
M. Paul Raynal a ce rare bonheur de saisir tous les spectateurs et de tenir ainsi toute une salle haletante sous le charme. L'ouvrage a été interprété magnifiquement.
G. DE PAWLOWSKI

STUDIO des CHAMPS-ÉLYSÉES
15, Avenue Montaigne, élys. 72-44
Le Mal de la Jeunesse
avec les COMÉDIENS DU MARAIS

THÉATRE ANTOINE
Aujourd'hui Samedi, à 14 h. 15
Mat. classique. Tarif sp. très réduit
PHÈDRE
avec VERA SERGINE, ROGER GAILLARD et ALCOVER
Le Dépit Amoureux
avec DEHELLY
TOUS LES SOIRS
Le Plancher des Vaches
de M. Jean Sarment
Dimanche Matinée

APOLLO
HECTOR
BL. MONTEL et M. ESCANDE
60e

THÉATRE St-GEORGES
(Place St-Georges)
MADEMOISELLE
DEMAIN MAT. à 15 h.

MATHURINS
AQUISTAPACE, CH. CLASIS, CH. JEAN et RENÉ FAUCHOIS
PRENEZ GARDE A LA PEINTURE
de M. René FAUCHOIS
S. NADAUD - LAURETTE CLODY, M. SARBEL et PIERRE JUVENET
UN TRIOMPHE ! !
Dimanche MATINÉE
Places depuis 12 francs

Ça est drôle
"Pour une fois savez-vous !"
Triomphal succès de la troupe belge
SCALA
Samedis et Dimanches
MATINÉE
MANNEKEN PIS

LA PREMIÈRE DE CE SOIR :
Au Théâtre de Dix-Heures, à 22 h., première de *Fric et Raque,* revue de M. André Dahl.

LE GALA DE CE SOIR :
Au Cirque d'Hiver, à minuit 30, gala annuel de l'Union des artistes.

La Comédie-Française donnera deux représentations officielles en Hollande, le 7 mars à La Haye, le 8 à Amsterdam, avec *les Corbeaux.*

Le ministre de France à La Haye et la baronne de Vitrolles recevront, après la représentation de La Haye, les artistes de la Comédie-Française à la légation.

Porte-Saint-Martin. — Aujourd'hui à 14 h. précises, matinée populaire à prix très réduits de *Peer Gynt* avec Mme Suzanne Desprès, Henri Rollan et l'Association artistique des Concerts Colonne sous la direction de M. F. Ruhlmann.

(Prix des places de 3 à 15 francs.)

— Matinées jeudis, dimanches et matinées populaires à prix très réduits tous les samedis.

Théâtre Pigalle. — Demain matin dimanche, 10 h., visite technique, démonstration machinerie et éclairage. Entrée, 5 fr.

Th. Sarah-Bernhardt. — Ce soir et demain matinée et soirée, trois dernières de *Une jeune fille espagnole* avec Raquel Meller.

Lundi 7, relâche. Mardi 8, en soirée, répétition générale de *Oui ! marions-nous,* dont la première représentation sera donnée mercredi 9, à 20 h. 45.

M. José Séroy créera le rôle de Jean Moreaux dans *la Pompadour,* la nouvelle opérette des Bouffes-Parisiens.

Orphée aux enfers, qui, malgré son immense succès, n'aura plus que quatorze représentations au Théâtre Mogador, sera donné en matinée demain dimanche, à 14 h. 30, avec M. Lucien Muratore, Mlle Marise Beaujon, M. Félix Oudart, en tête d'une brillante interprétation.

Gaîté-Lyrique. — Ce soir, demain soir et la semaine prochaine, *Chanson d'amour,* (musique de Schubert), avec le créateur, Henri Fabert, de l'Opéra. Demain en matinée, *la Juive* avec le fameux ténor Alexandre Guye.

M. Édouard Herriot fut acclamé hier dans une conférence d'un tour plein de poésie et de pittoresque. Il parla de la musique militaire, évoqua ce kiosque sonore duquel se répand l'âme des petites villes. Ses paysages furent tendres, exacts, familiers et ravirent le public. Répétée deux fois avec un succès éclatant, cette conférence sera publiée dans *Conferencia.* Les musiciens de la garde républicaine participeront à l'enchantement de cette séance.

Comédie-Caumartin. — Samedi 12 mars, en soirée, répétition générale de *Sabone,* de MM. Louis Boucot et Raphaël Adam, musique de MM. Fred Pearly et Pierre Chagnon.

— Mardi 15 mars, en matinée, répétition générale de *le Marchand d'étoiles,* de Mlle Solange Duvernon. Première le mercredi 16, en matinée.

Grand-Guignol. — *L'Enquête* avec Samson Fainsilber, *Outre-tombe.* Aujourd'hui et demain, matinée à 15 heures.

Moulin de la Chanson (direction Roger Ferréol). — Triomphe tous les soirs, à 21 h. 30, de *la Maison Philibert,* de Jean Lorrain. La pièce la plus curieuse. Demain dimanche, matinée à 15 h. 30. Location 43, boulevard de Clichy. Tél. Trinité 65-67.

Il faut voir *l'Étoile,* Albert-Ier (64, rue du Rocher). Trois dernières. Demain matinée.

Th. Comoedia. — Attention !... Ce soir et demain (matinée et soirée), 3 dernières irrévocablement des *Vignes du Seigneur.*

Ba-ta-clan. — P.-M. Bourdeaux triomphe tous les soirs dans *Monsieur Bonnemère.*

Ternes. — A 20 h. 45, Dranem dans *Coups de roulis,* d'André Messager, avec Tysol.

Th. Moncey. — Tous les soirs, *Paganini,* la brill. opér. (Robert Allard et Carrie).

Th.-Lyrique du XVIe (14, bd Exelmans). (Tél. Auteuil 01-74). — Ce soir, demain (matinée et soirée) et lundi, *le Sexe faible,* de M. Édouard Bourdet.

Nouveau-Théâtre (273, rue Vaugirard, Tél. Vaugirard 43-60). — Ce soir, demain (matinée et soirée) et lundi, Fernand René dans *En bordée.*

Bouffes-du-Nord. — *Le Bossu,* le célèbre drame est joué [illegible] avec R. Lérac.

De Nice. — Le Casino municipal créera le mardi 22 mars une comédie inédite de notre confrère Robert Bodet, *Melou.* Mlle Adrienne Boer créera le rôle principal.

OPÉRA, 20 h., *Hérodiade.*
FRANÇAIS, 20 h. 15, *Sapho.*
OPÉRA-COM., 20 h. 30, *Eros vainqueur.*
ODÉON, 14 h., *Mme Sans-Gêne* ; 20.45, *l'Arlésienne.*

AMBASSADEURS, 20 h. 45, *Il était une fois.*
AMBIGU, 14.45, 20.45, *la Ronde de minuit.*
ANTOINE, M., *Phèdre* ; S., *le Plancher des v.*
APOLLO, 21 h., *Hector* (Bl. Montel, Escande).
ARTS, 21 h. 45, [illegible].
ATELIER, 21 h., *les Trafiqueurs.*
ATHÉNÉE, 20.45, [illegible].
AVENUE (Cie Pitoëff), 21 h., *la Belle au bois.*
BA-TA-CL., 20.30, *M. Bonnemère* (P.-M. Bourdeaux).
BOUFFES-NORD, 20.30, *le Bossu* (R. Lérac).
BOUFFES-PARISIENS, 20.45, *Sous son bonnet.*
CHATELET, 20.30, *Nina Rosa* (A. Baugé).
CLUNY, 20.45, *Marius,* de Marcel Pagnol.
COM.-CAUMARTIN, 21 h., *le Coup double.*
COM. CHAMPS-ÉLYSÉES, 21 h., *Domino.*
COMÉDIE-MONDAINE, 21 h., *le Cyclone.*
COMOEDIA, 21 h., *les Vignes du Seigneur.*
DAUNOU, 15 h., 21 h., *Deux fois deux.*
DÉJAZET, 20.45, *Une poule d'essai* (Darteuil).
FOL.-WAGRAM, M.S., *Durand, Franç. mag.*
GAITÉ-LYR., 20.30, *Chanson d'amour.*
GOBEL., 20.30, *Gillette de Narbonne* (Tarabes).
GD-GUIGNOL, 15.21 h., *l'Enquête, Outre-tombe.*
GYMNASE, 21 h., *la Route des Indes.*
LYRIQUE DU XVIe, 20 h. 30, *le Sexe faible.*
MADELEINE, 21.10, *Faisons un rêve* (Guitry).
MATHURINS, 21 h., *Prenez garde à la peint.*
MICHEL, 21.15, *les Cadets, Jean III* (Fresnay).
MICHODIÈRE, 20 h. 45, *la Banque Nemo.*
MOGADOR, 20.30, *Orphée aux enfers.*
MONCEY, 20 h. 30, *Paganini* (R. Allard).
MONTPARNASSE (Cie Baty), 21 h., *Bifur.*
MOULIN CHANSON, 21 h. 30, *Maison Philibert.*
NOUVEAUTÉS, 21 h., *Amitié.*
NOUV.-THÉATRE, 20.30, *En bordée* (F. René).
ŒUVRE, 21 h., *Au soleil de l'instinct.*
PALAIS-ROYAL, 21 h., *Mes femmes.*
PLAZA (11, bd Poissonn.), 21, *Inspect. Grey.*
PORTE-SAINT-MARTIN, M.S., *Peer Gynt.*
POTINIÈRE, 21 h., *Un chien qui rapporte.*
RENAISS., 14.45, 20.45, *la Chair,* de Ch. Méré.
SAINT-GEORGES, 21 h., *Mademoiselle.*
SARAH-BERN., 20.30, *Une jeune fille espag.*
SCALA, M. S., *Pour une fois, savez-vous !*
STUDIO CH.-ÉLYS., 21 h., *Mal de la jeunesse.*
TERNES, 20.45, *Coups de roulis* (Dranem Tysol).
TH. ALBERT-Ier, 20 h. 45, *l'Étoile.*
THÉATRE DE PARIS, 20.45, *Fanny.*
TH. FONTAINE, 20.30, *la Loi d'amour.*
TH. PIGALLE, relâche. Proch., *le Pèlerin.*
TRIANON, M., *Rigoletto* ; S., *la Petite mariée.*
VARIÉTÉS, 20 h. 30, *Triplepatte.*

Les grands Concerts

CONCERTS LAMOUREUX — SALLE GAVEAU

Cet après-midi, 16 h. 45. Direction A. WOLFF. LE CRÉPUSCULE DES DIEUX, MARCHE FUNÈBRE, SCÈNE FINALE (Suzanne VARÈSE). Les Steppes de l'Asie Centrale, BORODINE. Conc. ré min., HAENDEL. Soirs d'Air, BOUSQUET. Concours de la Chorale des Professeurs et Inst. de la Ville de Paris (Dir. R. DUCASSE).

CONCERTS COLONNE
(THÉATRE DU CHATELET)

Cet après-midi, à 17 h. Concours de MM. Paul PARAY et A. PASCAL : 2e SYMPHONIE, Beethoven ; CONCERTINO, p. violon et orch. A. Pascal. Par l'auteur (1re aud.). MORT et TRANSFIGURATION, Strauss ; DAPHNIS et CHLOÉ, Ravel ; CAPRICE ESPAGNOL, R. Korsakow. Concert dirigé par M. Paul PARAY.

LA PRESSE AU MUSIC-HALL
Opinion de nos grands critiques
SUR
La REVUE du CASINO de PARIS

La Revue du CASINO DE PARIS est, comme chaque année, la plus parisienne. On y trouve cette mesure dans la somptuosité, cette élégance, ce goût artiste, cette recherche de la qualité à qui notre ville doit son prestige mondial. (**G. DE PAWLOWSKI**, le JOURNAL).

Jamais tant de luxe n'a été déployé. « Paris qui brille » a bien mérité de son titre et MM. Dufrenne et Varna ont offert aux Parisiens un spectacle d'un goût impeccable, d'un perpétuel entrain. (**P. GREGORIO**, de COMOEDIA).

MISTINGUETT paraît et chante les nuits de Paris, son rythme vigoureux et sensible ne s'épuise sans cesse et ses 10 changements par jour pendant 300 jours. (**R. BRISACQ**, le VOLONTÉ).

« PARIS QUI BRILLE » surmonte la difficulté en plusieurs occasions, ne serait-ce que dans les scènes galamment romantiques qu'il présente sur un plateau tournant et dans la reconstitution de « BEN HUR », grâce à des pistes roulantes permettant aux chevaux de trotter sur place. (**J. PRUDHOMME**, le MATIN).

On sort de « PARIS QUI BRILLE » ébloui. (**P. LOISELET**, LE SOIR).

C'est un magnifique spectacle et nous devons tous proclamer notre impuissance à traduire par des mots les splendeurs de ce music-hall. (**G. DE FRESAVILLE**, COMOEDIA).

Voilà une revue bien nommée. Et l'on ne saurait imaginer féerie parisienne plus chatoyante, plus irradiante, plus éblouissante, et, ce qui vaut mieux encore, d'une telle harmonieuse diversité. (**Ed. SEE**, l'ŒUVRE).

Voilà une bien belle revue. Le Casino de Paris nous a toujours habitué à ces merveilles. Les tableaux se suivent sans se ressembler, sinon par la perfection. (**P. VARENNE**, PARIS-SOIR).

C'est un très beau spectacle, tout vibrant de la présence de l'incomparable animatrice qu'est **MISTINGUETT**. (**PAUL ACHARD**, l'AMI DU PEUPLE).

« PARIS QUI BRILLE » est un bel et somptueux spectacle et il n'est que Paris pour parer ou déshabiller tant de belles filles venues des quatre coins de Babel pour briller à ses soleils électriques. (**P. VARENNE**, la SEMAINE A PARIS).

« PARIS QUI BRILLE » peut compter parmi les plus fastueux, les plus brillants spectacles de music-hall. Et puis il y a surtout **MISTINGUETT** qui n'a jamais paru plus qu'aujourd'hui en pleine possession de son talent. (**R. DE THIAC**, l'AMI DU PEUPLE).

Rendons grâce à MM. VARNA et EARL LESLIE d'avoir donné à cette entreprise et d'avoir donné à cette virtuose des grands spectacles qu'est **MISTINGUETT** les occasions de satisfaire aux vœux de la foule. (**RENÉ BIZET**, l'INTRANSIGEANT).

« PARIS QUI BRILLE ». Il semble que l'on ait atteint tout ce qu'on peut faire avec la scène, des décors, des projecteurs, des costumes et de jolies femmes. (**A. DE MONTGON**, le PETIT BLEU).

DANDY, pour la partie comique, est inénarrable, ce comédien a la grandeur des clowns, comme Grock et les Fratellini, ce n'est pas un mince compliment. (**MAURICE VERNE**, la SEMAINE A PARIS).

CONCERTS PASDELOUP Théâtre des Ch.-Élysées
Samedi 5 mars, 17 h. Le célèbre ténor **M. Manuel NIELLA** chantera mélodies de Mozart, Gluck et O. Espla (première aud.). **Symph. Inachevée,** Schubert. **Procession Nocturne,** Rabaud. **Symph. sol min.,** Roussel. Chef d'orch. : **RHENÉ-BATON.**

CONCERTS SIOHAN THÉATRE PIGALLE
Aujourd'hui samedi, à 17 heures
FESTIVAL STRAWINSKY
PETROUCHKA PULCINELLA SYMPHONIE de PSAUMES
avec les chœurs russes A. VLASSOFF

ORCH. SYMPH. DE PARIS SALLE PLEYEL
Dimanche 6 Mars, à 17 heures
E. BIGOT dirigera l'ouv. du **Roi d'Ys,** de Lalo ; **La Marche Écossaise,** de Debussy, et le **Capriccio espagnol,** de Rimsky Korsakow ; **Jean DOYEN,** pianiste, interprétera la **Ballade,** de Fauré, et le **Concerto,** de Ravel. **Michel BENOIS** chantera deux **Mélodies,** de Grétry.

Ce soir, salle Gaveau, à 21 h., premier récital à Paris de Lucienne Tragin.

GAVEAU, 16.45, C. Lamoureux, dir. A. Wolff.
CHATELET, 17 h., C. Colonne, dir. P. Paray.
TH.CH.-ÉLY., 17, C. Pasdeloup, dir. Rh. Baton.
PIGALLE, 17 h., Concerts Siohan.
GAVEAU, 21 h., Lucienne Tragin.
CHOPIN, 21 h., Suzanne Meyer.
TH. CH.-ÉLYS., 21 h., Lisa Duncan-Pomiès.

Notes de musique

Pour la Mi-Carême, on a joué et chanté partout la valse *Est-ce un caprice ?*

Spectacles et Concerts

POUR RIEN... OU PRESQUE
16 - 19 - 30 et 40 francs
AU BALCON
et 60 francs à l'orchestre
on voit aux
FOLIES-BERGÈRE
Le formidable spectacle
NUITS DE FOLIES
Aujourd'hui et demain matinée

MATINÉE 25 à 5 fr.
LAYTON et JOHNSTONE
sont à
L'EMPIRE

CE SOIR, PREMIÈRE
AU THÉATRE DE
DIX-HEURES

Roger FERREOL présente ce soir son nouveau et éblouissant spectacle avec MARTINI, Jean RIEUX, VICTOR VALLIER, MAX REGNIER, PAUL MAYE, dans leurs chansons nouvelles, présentés par JANETT FLO. *FRIC et RAQUE* : revue d'ANDRÉ DAHL, jouée par MARGUERITE MORENO et MAURICET, avec BALDER, Léon-HENRY, OLEO, Renée VIALA, POMEL, les chansonniers et l'AUTEUR, dans des décors de LANDRIN et les costumes de Madame B. RASIMI.

Demain Dimanche, première Matinée à 3 h. 30. Location, 36, Boulevard de Clichy. Téléphone Marcadet 07-48.

DEUX-ANES
LES CHANSONNIERS ET LA REVUE DE JEANSON
BOUM !
AUJOURD'HUI MATINÉE
UN TRIOMPHE !

EMBASSY
DIRECTION ROGER FERREOL
Tous les soirs à 10 heures
TRIOMPHE DE
MARIE DUBAS
et
MAURICET
avec un spectacle éblouissant
Prix unique 25 francs
136, Champs-Élysées. Tél. Élysées 41-12

LUNA-PARK Entrée **5** Francs
Aujourd'hui et demain matinée et soirée
Les **ATTRACTIONS** les plus gaies ‖ Les **ORCHESTRES** les meilleurs
PENDANT LA SAISON D'HIVER
LE DANCING
Reste ouvert tous les soirs

Paris-Folies (167, rue Montmartre). — Mat. 15 h. et soir, 21 h., revue suggestive avec Jean Péheu dans le sketch *Sidor, est de la bière.*

Bobino. — Aujourd'hui mat. et soir., la fantaisiste Françonay, le chansonnier Victor Vallier, les fameux danseurs acrobatiques Erik Leu and Will, le comique Charley et dix attractions inédites.

Gaîté-Roch. — Georgius chante 5 nouv. chansons et joue *le Vampire de Dusseldorf.* Auj. et lundi, mat. popul. 3 et 6 fr.

Moulin-Bleu. — 15 h. et 21 h. *Le Nu en folie* : 26 tableaux super-osés.

De 17 h. à 19 h. « Où va papa », cabaret, dancing, attractions.

Caricature (direction Roger Ferréol). — Tous les soirs à 21 h., le spectacle le plus gai ! Aujourd'hui samedi et demain dimanche, matinée à 15 heures. Fauteuils à partir de 10 francs. Loues 43, faubourg Montmartre. Téléphone Provence 37-52.

Coucou. — Succès triomphal hier avec le nouveau spectacle avec Carol.

Palais Pompéien (15, rue de Monceau). — Aujourd'hui à 16 heures. Demain à 15 heures, matinée ; à 21 heures, grand bal.

BOBINO, 14.30, 20.30, Françonay, V. Vallier.
CASINO DE PARIS, 20.30, *Paris qui brille.*
CIRQUE D'HIV., M.S., *Au pays des merveilles.*
EDEN, sam., dim., lundi, M.S., *la Folle nuit.*
EMPIRE, M.S., Layton et Johnstone.
EUROPÉEN, M.S., [illegible], Maurice Roget.
FOLIES-BERG., 14.30, 20.30, *Nuits de folies.*
FOURMI, 15, 21 h., F. Gardoni, Jean Cyrano.
GAITÉ-ROCHECH., 14.30, 20.30, Georgius.
MAYOL, 14 h. 30, 20 h. 30, *la Folie d'amour.*
MEDRANO, 20.30, *Revue Medrano,* Mat. J. S. D.
MONTROUGE MUS.-H., M. S., Germaine Lix.
MOULIN-BLEU, 15 h., 21.15, *le Nu en folie.*
PARIS-FOLIES (167, r. Montm.), M. 15 h. S. 21 h.

CARICATURE (43, fg Montm.), Soir. Nouv. spect.
CHAT NOIR, 21 h. et 3 h., chans., ombres, 7 fr.
COUCOU, 21, *Zéro ! Zéro !* rev. nouv. Carol.
CRAZY CORNER (96, Ch.-Élysées), 23 h., attr.
2-ANES, 15, 21, *Boum !* rev. de Jeanson. Chans.
DIX-HEURES, Martini, Mauricet, Rieux et Moreno.
EMBASSY (136 Champs-Élysées), Marie Dubas.
HUMOUR, 21 h. *Ah ! les bandits,* les chans.
LUNE-ROUSSE, 21 h., *Ça se corse !* rev. nouv.
NOCTAMBULES (q. Lat.), 21 h., chans., succès.

LE LIDO, thé, soirée dansante, attractions.
OU VA PAPA (18, r. [illegible]), 17 h., à 19 h.
TAV. FANTASIO, conc., attr., danse, soirée.

BULLIER, mat., dim. fêtes. Soir J. S. D. et fêtes.
COLISEUM, 1er dancing de Paris. Mat., soir.
LUNA-PARK, 21 h. dancing S. D. parc ouvert M. S.
MAGIC-CITY BAL, J. S. D. 21 h. Dim. mat. 15 h.
MOULIN ROUGE BAL, mat., soir et toute la nuit.
MUSÉE DE CIRE, Moulin-Rouge, 14 à 24 h.
POMPÉIEN (15, Monceau), sam., dim. M. S.
TABARIN, M. et S., attract. French Cancan.

Dans tous LES CAFÉS UN QUART EVIAN

Immeubles - Propriétés - Terrains
VENTES ET ADJUDICATIONS

Immeubles
PARIS ET BANLIEUE

Muette Hôt. Part., mag. réceptions, 12 p. princ., jard. **Garage,** 725.000 fr. De Varneroy, 89, La Boétie. (Ely. 65-57.)

Boulogne-s-Seine : Mais. de rapp., 61, av. de la Reine, Rev. br. 17.841 frs. **VILLA,** 69, av. de la Reine, part. lib. M. à p. : 125.000 et 140.000 fr. Cons. 25.000 fr. ch. lot. à adj. ét. **Must,** not., St-Cloud, le 14 mars, à 13 h. 30. S'adr. aud. not. ; Père, 8, pl. Petits-Pères, Paris, et **Must,** à St-Cloud, dép. anch.

Pr. r. Maubeuge, sup. im. p. de t. d'ar.-ps. Cft. Gde sup. Ent. coch. **R.210.000. P.2.300.000.** moins gros C.F. d'ar.-go. **CADE,** 19, Bd St-Denis.

GRENELLE voie commerç. **Tr. bon immeubl.** sur carref. Boutiq. fin de bail. Rev. actuel **18.000.** Px **215.000. CADE,** 19, Bd St-Denis.

PROPRIÉTÉ av. du Parc-Montsouris, 13 bis, et r. Tombe-Issoire, 44 et 46. Cont. 728 mq. M. à p. : 150.000. Prêts Cr. Fonc. Adj. Ch. Not. 15 mars, 14 h. S'ad. Et. **DAUCHEZ,** not. 37. Qu. Tournelle, dépositr. des enchères.

Batignolles Tr. b. imm. 5 ét., 2 bât. App. 2 et 4 p. **R. 48.000. P.468.000. POGU,** 3, Bd Sébastopol. (4 à 7 h.)

Trocadéro Tr. b. imm., p. de t., 6 ét., large façade, séc. boul. Bx apparts de 5 pièces. **Prix 600.000 fr. LAROCHE,** 51, rue Monsieur-le-Prince. Dant. 71-71.

Halles Bon immeuble 5 ét., 2 boutiques, Pte coch. Surf. 400 m. Élect. Égout. **Rev. 62.000** fr. **Prix 435.000** fr. Facilités. **Segondi,** 4, rue de Clichy. Trinité 68-44.

Barbès Imm. 4 ét., 2 bât., 3 bout. 8x logts. Tout-à-l'égout. Rev. proch. 35.000. Px **340.000. PICOT,** 47, rue de Trévise.

Italie. IMM. 1926. Rev. 44.100. Px 420.000 dt 100.000 cpt. le reste par ann. de 30.000. **BLANC, 63, Bd de Sébastopol. Louv. 42-56.**

Environs de Paris
PROPRIÉTÉS - VILLAS - PAVILLONS

A 8 KM. PARIS-EST
PLEIN CENTRE RAINCY - VILLEMOMBLE
Sup. PAVILLON constr. av.-guerre, tt en pierre meulière et briq. pleines. **Rez-de-ch. et 2 étag.** 1 beau s.-sol. Vest., cuis. **7 bel. p.** et 2 ch. bonne. Toil. **Jard.** tt clos murs et grill. Poss. garage. **Prix 135.000 avec 30.000 seulem. à acquér. sérieux pouvant traiter vite. (Pressé). — BEVAR, 2, bd du Midi, Le Raincy (Est).**

TT PR. VILLEMOMBLE, 3 m. gare. Charm. **VILLA** briq. et meul. **LIBRE DE STE.** Gd sous-sol cimenté, garage, buand., chff.cent. Eau chde. **R.-de-ch.** : vest., cuis., s. à m. salon comm. Window. **1er ét.** : 3 ch. balcon, s. de bains. **Jard.** clos murs et grille
PX TOT. 115.000. FRAIS COMP.
10 et 15 ans pour se libérer. Voir SANCIER, 2, boulevard d'Aulnay, VILLEMOMBLE face gare Coquetière, ligne Gargan-Est.

DANS BEAU QUARTIER DU RAINCY VILLA 4 p. princ., chff. cent., s. de b. mat. jard. 709 m. Px **105.000** à débattre. Facil. **GIROT,** 4 bis, allée V.-Hugo, **Le Raincy-Est.**

Propriétés
DÉPARTEMENTS

Propriété à Saché (I.-et-L.). **Moulin transformé,** sur l'Indre, site balzacien, jardins, prés, terres et bois de 12 ha. Contenance totale **29 ha.** A adjuger le 29 mars, à 14 h., mairie d'Artannes, par **Me Gallichon,** notaire à Tours. M. à p. : **80.000** fr. S'adr. à **Mes Gallichon et Laisné,** notaires à Tours, et à **Mes Renard et Thoreau,** avoués à Tours.

120 km. Domaine 40 hectares tout tenant. **B. Manoir** 10 p., parc., étang., prairies, bois. Ferme comb. bât. exc. terres tt cult. b. rap. **LA TERRE** Prix : 250.000 fr. **44, rue Lafayette, 44.**

Adjudication volontaire de
TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ
immatriculée 749 hectares à **50 kil. de Casablanca** pays sain, belle chasse, liane forêt de l'état donnant immenses parcours. Sources considérables pouvant donner annuellement d'après **rapport officiel** 150 millions de litres cubes d'eau, parfaite pour irrigation et maraîchage. Maison de gérant, matériel nécessaire, bouverie, bergeries, porcheries, etc... **M. à p. : 1.000.000 fr. Vente fixée au 29 mars 1932.** S'adr. à **Me du Chaffaut,** not., 31, rue Gallieni à Casablanca (Maroc).

A vendre par adjudication le mercredi 23 mars 1932, à 14 h., en l'Étude et par le ministère de **Me Lestang,** notaire à Blois.
Maison avec Grands Magasins
pouvant convenir à un commerce de gros situés à **Blois** rue des Trois-Marchands, no 11. S'adr. pour visiter sur les lieux les mardi, vendredi et samedi, de 2 h. à 4 h. et pour les renseignements à **Me Lestang,** notaire, 1, place Guerry à Blois.

Petites Propriétés
(d'une valeur ne dépassant pas 150.000 fr.)
20 fr. la ligne de 30 lettres ou chiffres

La réception s'arrête pour les tableaux des lendemains, les mardis et vendredis à MIDI

PAV. 5 p. E.G.E. ch. c. cell. w.-c. c. cel. buand. s. d. b. clap. 500 mq. arb. fr. kiosque. w.-c. 45.000. Maillard, 18, pl. Ampère, Montfermeil S.-O.

Urg. très jolie petit pav. sur cave 25.000 f. t. c. [illegible] 11, av. Jean-Jaurès, St-Maur. Voir dim.

HOSSEGOR. Terr. à vend. 1.500 m. ou moitié à 47 f. m. Sportivement placé. Fac. paiem. Ser. Laronière, 7, r. St-Lazare, Paris.

A vend. rég. Provins 3 km. gare mais. bourg, commune, jard. terr. 4.800 m. aménagé le tt 60.000 fr. L. Millet, Imm., Provins S.-M.

PROFITEZ de cette affaire. Région Houdan, 60 km. Paris. Bonne maison 5 p., autres poss. poss., vast. dépend., 1.300 mq., eau. élect. Px 17.000 fr. SAILLARD dont 1.000 comptant. A IVRY (EURE).

A SAISIR CAUSE DÉPART
LE LOGIS 25, RUE LAFFITTE. Vend. mais. rust. av. étage 5 p. 60 km. Paris Ouest, atel. artist. dép. pièce d'eau, rivière, 4.000 m. Px 45.000 fr.

Besoin argent 14 min. Paris-Nord pav. 4 p. 28.000. T. C. 1 Bel-Air Montmagny. Vr dim.

Rég. Sens. Mais. 5 pces. tarif. 1.600 m. pêche 29.500. Mercier, 22, r. Paul-Bert, Paris-11e.

Terrains

Côte d'Azur TERRAIN de 850 mq. sur route, eau, gaz, électricité, 800 m. de la plage, 400 m. gare. Panorama unique, mer et montagne. Facilités. Ecr. : **E. MARTIN, 1, rue Denis-Papin, Pierrefitte.**

Vente au Palais de Justice de Grasse 17 Mars à 9 h. **Terrain au Cannet** (A.-M.) quart. Camp.-Long., en bord. Bd Carnot et 2 rues. Superf. env. 3.950 mq. **M. à p. : 100.000.** S'adresser à **Me Castel,** avoué à Grasse.

TERRAINS
CHAVILLE - VIROFLAY - VÉLIZY
Grandes facilités de paiement
LOI LOUCHEUR
AGENCES METAYER
(aux gares (ligne Invalides)
CHAVILLE - VÉLIZY et VIROFLAY
Téléphone 120 à Chaville
Ouvert dimanches et fêtes
Renseignements gratuits

PARC DE SCEAUX
Le plus beau morcellement de la banlieue à 8 kilomètres de Paris. **Situation unique.** Eau, gaz, élect., égouts, routes macadam ; **Très larges facilités de paiement. Prix mod.** S'adr. **Société Générale Aménagement Urbain,** 16, r. Pépinière, Paris. Tél. Lab. 22-20 à 23.

SAMEDI et DIMANCHE
DANS UN SITE RAVISSANT entre 2 gares bien desservies à
OSNY, près PONTOISE
M. Robin, propr. Ferme de la Grosse, vend :
SUPERBES TERRAINS
boisés ou non, sol riche et sain. Toutes contenances depuis 400 m2. **Prix à partir de**
4 fr., le m2 - Paiement en 4 ans
Départs de Saint-Lazare pour Osny : 7 h. 25, 10 h. 40, 13 h. 09, 17 h. 31.
Départs de Paris-Nord pour PONTOISE : 8 h. 30, 9 h. 20, 9 h. 30, 10 h. 15, 10 h. 30, 12 h. 30, 13 h. 30, 14 h. 33, 15 h. 30, 16 h. 31, etc.
Service Automobile gratuit à la sortie des gares de Pontoise et Osny.

BEAU TERRAIN A BORDEAUX
27.779 m2, à 15 fr. Eau, gaz, électricité. **20 min. du centre.** Constructions tt autour. **Emplacement de gros avenir.** Écrire **TAUZIET, 18, rue Biot, Paris (17e).**

Immeubles industriels

Portes de Paris, Propriété commerciale et industrielle. Bénéfice 160.000. A céder pour valeur matér. 160.000. Pav. 7 p. Garage. (5) No 14-27. MARFAN, 120, rue Réaumur.

Ventes mobilières

ADMINISTRATION DES DOMAINES
VENTE aux enchères publiques avenue de Tokio, no 8, à Paris, le 10 mars 1932, à 2 heures :
d'ISSUES

Sons de blé	520 qx
Remoulages	135 »
Recoupettes	495 »
Criblures de blé	37 »
Criblures d'avoine	11 »
Graines noires	13 »
Vesces	18 »
Issues de torréfaction	7 qx 80

Renseignements : 1er bureau des Domaines, 9, place Saint-Sulpice, de 9 à 11 h.

Divers

Fds de Garag. à Colombes (Seine). **M. à p.** (pt.b.) **30.000.** Cons. 8.000. Adj. 15 mars, 14 h. Et. **Thion de la Chaume,** not., 8, Bd Sébastopol. S'ad. Gaubert, avoué, et au not.

FONDS DE COMM. DE Fourrures-Pelleteries **102, r. Blanche,** M. à p. 100.000 pst b. Mat. mob. et march. en sus. Adj. 14 mars, 14 h. 30. Etude **Me Aubron,** not., 148, r. Rivoli, Paris.

AVIS

La RUBRIQUE IMMOBILIÈRE paraît deux fois par semaine — mercredi et samedi — Adresser tous les ordres et demandes de renseignements à l'« IMMOBILIÈRE PUBLICITÉ », 20, boulevard Poissonnière, Paris (9e). Téléphone : Taitbout 68-99.

VIN NATUREL, la pièce 225 lit. franco port, fût, régie, 3 échant. gratis. Mme Bardon-Valette, pr., St-Césaire (Gard) 330

OR Achat 25 fr. le gr. Bij. Brillants. Platine, etc. HENRI, 157, Rue du Temple (République).

DIVORCE A CRÉDIT en 3 mois par Avocat spécial SOMMER, 60, Boulevard Sébastopol CONSULTATIONS GRATUITES

POUR VOUS LOGER CONFORTABLEMENT à BON MARCHÉ
VOYEZ CIMENT ARMÉ
BONMARCHAND
CLAMART
78, av. [illegible]
FACILITÉS. CATALOGUE FCO.
OUVERT LE DIMANCHE. TÉL. 55

LADY'S
TAILLEUR ET FLOU SUR MESURES
67 fr. par mois
2 ESSAYAGES
6bis rue 4-Septembre
Métro : BOURSE
Sans interruption de 9 à 19 h. et Dim. matin

No 4 FEUILLETON DU *JOURNAL* 5-3-32

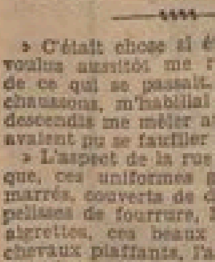

LA REINE QUI CHANTE

Roman inédit

PAR

GABRIELLE RÉVAL

» C'était chose si étrange, que je voulus aussitôt me rendre compte de ce qui se passait. J'enfilai mes chaussons, m'habillai à la hâte et descendis me mêler aux curieux qui avaient pu se faufiler jusque-là.

» L'aspect de la rue était magnifique, ces uniformes galonnés, chamarrés, couverts de décorations, les pelisses de fourrure, les colbaks, les aigrettes, ces beaux cavaliers, ces chevaux piaffants, l'air martial des troupiers qui avaient le teint bronzé par le soleil d'Afrique, ces flammes multicolores que le vent aigu du matin faisait claquer, ces cliquetis d'armes, quel spectacle !

» J'apostrophai mon voisin, un jeune homme qui paraissait transporté d'aise par la beauté de la rue.

» — Que se passe-t-il ?

» — Il y a, me dit-il à mi-voix, qu'on va f... le Directoire par terre.

» — J'en suis, dis-je.

» — Moi itou ! J'idolâtre Bonaparte, ajouta mon voisin dont les yeux flamboyaient.

» — Qui êtes-vous donc ?

» — Talma.

» — L'acteur ?

» — Oui.

» On se serre la main, entre gens de théâtre on est des frères, et je savais que Talma est l'espoir du Théâtre Français. »

» — L'avez-vous vu ? lui demandai-je.

» — Bonaparte ? Jamais !

» — Le voici.

» Si vous aviez vu Talma regarder Napoléon ! Je compris à cet instant le pouvoir de l'idole. Celui qui fait trembler l'Europe avait surgi sur le perron de son hôtel. Aussitôt les soldats se mirent au garde-à-vous, les généraux saluèrent de l'épée, ce fut un moment sublime. Il était la tête nue, petit, maigre, le teint verdâtre, les yeux fixés au loin, sa mèche noire collée au front. J'ai vu le génie forcer le respect des hommes. Il sauta sur son cheval blanc et se coiffa de son petit chapeau. Il portait une redingote grise, alors que les généraux étaient vêtus comme les satrapes de l'Asie. Quel contraste, madame ! Et comme cette pauvreté volontaire convenait à ce vainqueur !

» Il harangua ses généraux et ses soldats, mais nous n'entendîmes point ses paroles ; une rumeur guerrière lui répondit. Talma crut comprendre que ses soldats criaient : « Nous le jurons ! »

» Il partit suivi d'un cortège éblouissant. Chacun nommait, au passage, ces jeunes héros de la République : Berthier, Lannes, Lefebvre, Marmont, Murat, Sébastiani, Leclerc. »

— Murat, le frère de notre élève, murmura Orcines.

— Macdonald.

— Un frère encore d'une pensionnaire.

— Ney.

— Un fiancé, peut-être.

» Derrière eux, venaient les mameluks sur leurs chevaux arabes, avec leurs costumes étranges. Puis les dragons, les hussards, les fantassins qui fermaient la marche et avançaient en rangs serrés, le visage dur comme s'ils allaient au combat.

» Ah ! nous comprenons tous que, par la volonté de Bonaparte, cette journée entrerait dans l'histoire et que le 18 Brumaire resterait gravé dans toutes les mémoires.

» Derrière les soldats nous emboîtâmes le pas, au cri de *Vive Bonaparte ! Vive le Libérateur !* Les trompettes de cavalerie sonnaient joyeuses, on s'en allait au combat comme à la fête. Nous ne savions pas que Bonaparte refuserait d'ensanglanter ce beau jour. Quand nous le sûmes, nous comprîmes alors que la victoire incertaine serait une terrible défaite.

» Voilà ce que j'ai vu. Bonaparte entra aux Tuileries, où les grenadiers gardaient le Conseil des Anciens, convoqué en toute hâte. Les soldats gardaient les alentours du palais. La foule regardait à travers les barreaux du jardin dans l'ignorance de ce qui se passait. Elle semblait indifférente au sort du gouvernement et regardait ce déploiement de force, comme elle eût regardé une parade militaire.

» Tout à coup, je reconnus à quelques pas de moi, Gardel, le chanteur de l'Opéra, qui marchait d'un pas pressé, il nous fit signe de le suivre, et nous dit, une fois en route :

» — Je file jusqu'au faubourg Antoine, j'ai une mission à remplir. Bonaparte m'envoie dire à Santerre, une vieille connaissance, que s'il a le malheur de soulever le quartier, on le prendra par la peau du cou et on le flanquera à la rivière.

» Bonne précaution. Tout en marchant Gardel nous conta les événements qui s'étaient passés aux Tuileries ; les Anciens favorables à Bonaparte, avaient donné dans le panneau du complot et accordé d'urgence le commandement des forces militaires au général. Celui-ci aussitôt avait déclaré que la prudence exigeait que le Parlement quittât la capitale, pour siéger à Saint-Cloud dès le lendemain, c'est-à-dire aujourd'hui. Mais Bonaparte, troublé, on ne sait par quoi, n'avait pas su haranguer les Anciens comme on l'aurait voulu. Il répétait tout le temps qu'il venait sauver la République. Déjà des murmures se faisaient entendre ; il sortit pour parler à ses soldats qu'il fallait maintenir dans la volonté d'obéir à son commandement. C'est alors qu'ayant rencontré un envoyé de Barras, qui flairait la gravité des événements, il l'apostropha ainsi. Ah ! j'ai retenu ses paroles. Talma enflammé ne cessa de la nuit de les faire retentir à mes oreilles :

« Qu'avez-vous fait de cette France
» que je vous ai laissée si brillante ?
» Je vous ai laissé la paix, j'ai re-
» trouvé la guerre, je vous ai laissé
» des victoires, j'ai retrouvé des re-
» vers, je vous ai laissé les millions
» d'Italie, j'ai retrouvé partout des
» lois spoliatrices et la misère.
» Qu'avez-vous fait ? »

Petit-Badin s'interrompit.

— Je n'ai pas la mémoire d'un acteur pour vous répéter ces paroles magnifiques, comme les répétait Talma, qui les scandait. Le général parla encore de ses compagnons de gloire, et termina ainsi son apostrophe qui dévoilait ses intentions véritables : « Il est temps de rendre » aux défenseurs de la patrie la con» fiance à laquelle ils ont tant de » droits ! »

» La foule criait : *Vive la paix ! Vive le libérateur !* Mais les jacobins ripostaient : *A bas le dictateur ! A bas le traître !*

» Et tout changea. La nuit porte conseil. Pendant que nous étions à boire dans un caveau du Palais-Royal, Bonaparte rentrait chez lui se croyant vainqueur. Ses ennemis travaillaient à sa perte, entraînant les Anciens qu'épouvantaient les paroles hardies du général ; quant aux jacobins des Cinq-Cents, irrités par l'audace de celui qui parlait en maître, ils se liguaient contre lui. Nous l'apprîmes par le fils de Gardel qui vint avertir son père, au petit jour. Gardel, député de Marseille, était par conséquent pour le Corse.

» Si Bonaparte ne peut tenir tête à l'orage qui se prépare, lui dit-il, c'est un homme perdu. On va le mettre hors la loi, comme Robespierre, ou lui dépêcher un assassin si le Parlement hésite à condamner un général vainqueur. »

— Dieu des Français, sauve Bonaparte ! s'écria la jeune femme levant ses mains jointes vers le ciel.

La cloche du pensionnat sonna de nouveau. Les rires et les cris des petites filles qu'on entendait dans le jardin, s'éteignirent brusquement.

— La récréation est finie, dit Orcines, d'une voix précipitée. Les élèves vont rentrer en classe. Mais je dois avertir sans retard Mme Campan des événements si graves qu'elle ignore. Rendez-moi un service.

— Je suis à votre entière dévotion, madame.

— Merci ! vous venez de me le prouver, je ne l'oublierai pas. Eh bien ! prenez mes élèves, occupez-les en mon absence. Je vous laisse les *nouvelles*, ce sont les plus intéressantes ; j'enverrai les vertes à l'étude. Tenez, faites répéter les chœurs d'*Esther*, qu'elles doivent chanter le jour des examens, auxquels assisteront le général Bonaparte et ces messieurs de l'Académie française. Mme Campan est très fière du succès de ses élèves, tient à ce qu'elles brillent particulièrement dans le chant et la danse. Ah ! fit-elle, la gorge serrée, puissions-nous, ce jour-là, rire et non pleurer.

(A suivre.)

Copyright by Gabrielle Réval, 1932.
Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

Petites Annonces

VILLEGIATURES R. S.

L'Hiver au Soleil

Passez à [illegible] Côte d'Azur [illegible] Écrire Pension [illegible], Hyères.

Nice, Bristol, centre jard., soleil, ch. à 2 pers. [illegible]

Soleil, rep. b. cuis. vue splendide, [illegible] Helvetia Pension, Juan-les-Pins.

La Campagne

Château du Caillou, [illegible]

La Montagne

[illegible] Vx Château, Allonzier, Haute-Savoie.

DEMANDES D'EMPLOIS 7 fr. la lig.

GENS DE MAISON

J[illegible] Alsac. ch. place com. valet chambre. Ecr. J. Ruppert, [illegible], Bas-Rhin.

EMPLOIS DIVERS

Hommes

Marocain offre ses services à Cie ind. arts, pr tt trav., pr sa introduction au Maroc. Référ. Ecr. Casablanca [illegible]

Ex-Dir. Transports, hautes références recherche situation. Ecr. [illegible] Journal.

Monsieur Français, 42 ans, connaissant parfaitement anglais, 16 ans directeur commercial import. maison Exportation cherche situation. [illegible], La Varenne-St-Hilaire, S.

Agronome dipl. Univ. Louvain dés. faire stage de gr. exploit. agric. Ecr. Van Hulle [illegible] Vieux Marché, [illegible], Louvain, Belgique.

DEMANDES D'OUVRAGE 12 fr.

[illegible]

GARDES D'ENFANTS 12 fr.

[illegible] POUPONNIERE [illegible] Luzarches (Seine-et-Oise).

OFFRES D'EMPLOIS 15 fr. la lig.

EMPLOIS DE BUREAU

Comptables capables demandés par forte Entreprise de comptabilité pour créer cabinets dans Paris et banlieue. Ecrire [illegible], Le Chesnay (S.-et-O.).

Sténos, Dactylos

Jeune Fille dactylo pour correspondance allemand, espagnol, pour après-midi, se présenter de 10 à 11 heures ou de 4 à 6 heures. [illegible], rue Réaumur.

COMMERCE

Représentants et placiers

FABRICANTS vins mousseux demandent AGENTS REGIONAUX. Prix très bas. H. DELAROCHE et Cie, Saumur (M.-et-L.).

REPRESENTANTS demandés p. vins du Roussillon, à partir [illegible] l'hl, avec [illegible] commission par hl. [illegible], Corneilla-la-Rivière (Pyrénées-Orientales).

[illegible], rue Montmartre, demande Représentants et Voyageurs, fixe et comm., visitant Épiceries et Confiseries.

DEMARCHEURS HOMM. DAM. [illegible] TAPIS CAOUTCH. très demandé. S'adresser BERNHEIM [illegible], rue de la Roquette, PARIS.

[illegible]

MAISON ANCIENNE et CONNUE dem. d'avril à juillet représentants à la commission [illegible]

Plusieurs jeunes gens, âgés de 22 à 25 ans [illegible]

La filature d. « Laines de Bonne Maman » [illegible]

VINS DE TABLE garantis naturels, aux meilleurs prix. [illegible]

On demande Courtiers [illegible]

[illegible]

FABRIQ. de BONNETERIE cherche bons représentants [illegible]

Les Vignerons du Haut Banyuls [illegible]

Couture, confection, modes

Corsets [illegible]

INDUSTRIE

Techniciens et dessinateurs

Ingénieur-dessinateur [illegible]

AUTRES EMPLOIS SPECIFIES

Dem. cond. [illegible]

OCCUPATIONS DIVERSES 20 fr.

PAYONS CHER COPIES D'ADRESSES [illegible] LYON.

On dem. Agents-releveurs [illegible] PAX, [illegible], à Marseille.

TRAVAIL CHEZ SOI assuré toute l'année sans chômage, sur nos machines à tricoter [illegible]

LEÇONS 12 fr. la lig.

[illegible]

ANGLAIS Leçons pour le commerce. [illegible], rue Saint-Lazare.

Jeune h. [illegible]

Violon, piano [illegible]

INSTITUT. ECOLES et COURS 20 fr.

A[illegible] École Américaine, [illegible], rue de Rivoli.

MAB 3 S
dynamique
T.S.F. SEULE
PHONO ET T.S.F.
SANS PILE
SANS MANIVELLE
SANS ACCU
DIFFUSEUR ELECTRO-DYNAMIQUE
AU COMPTANT 2590 Fr A CREDIT 15 VERSEMENTS DE 198 Fr
AU COMPTANT 1150 Fr. A CREDIT 15 VERSEMENTS DE 88 Fr.
Bd VICTOR HUGO
PEREIRE 20-53 MARCADET 33-82
AUDITIONS TOUS LES JOURS MÊME LE DIMANCHE
TSF KERA BRODIN PHONOS
CONSTRUCTEUR 6 RUE FANNY CLICHY SEINE
AGENCES VERSAILLES, THIERY [illegible] RUEIL. -DENIS [illegible] AVENUE DE PARIS TEL. 495

LANGUES [illegible]

LANGUES en [illegible] leçons, Ecole [illegible]

ECOLE FRANÇAISE MASSAGE [illegible]

Reprise des cours de l'Inst. Techn. de Prat. Agricole, [illegible], rue des Ecoles, Paris. Pour personnes de tout âge, suffisamment instruites. Durée des études 4 mois. Sur place et par correspondance, sanctionnés par Diplôme d'Ingénieur reconnu.

STENO apprise en 20 leçons pr 20 frs chez DUPLOYE, [illegible], r. Rivoli. DACTYLO. COMPTABILITE. ANGLAIS. STENO ANGLAISE appr. rapidem. Cours le jour, le soir ou p. corresp. Placem. assuré.

OFF. et DEM. COMMERC. 30 fr.

OZITE Thibaude feutrée pour tapis. Nous cherchons pour notre article de vente internationale de la branche du tapis un AGENT. bien introduit ou maison active pr la vente exclusive OZITE VKS G.m.b.H. ROTH b. Nuernberg (Allemagne).

NOUVEAUTES

Très importante Maison de Bruxelles (genre Trois Quartiers de Paris), possédant la plus belle clientèle de Belgique (aristocratique et industrielle)

demande DIRECTEUR capable [illegible]

OCCASIONS 20 fr. la lig.

AMEUBLEMENT

Des occasions étonnantes [illegible]

[illegible]

WARRANTS, r. de la Douane, 4. [illegible]

WARRANTS RIVE GAUCHE, [illegible] bd St-Germain [illegible]

UNE AFFAIRE UNIQ. [illegible] SALLES VENTES MONTMARTRE, [illegible], r. Fontaine.

DES MILLIERS D'OCCASIONS. [illegible] SALLES VENTES MONTMARTRE, [illegible], r. FONTAINE.

A SOLDER [illegible] A L'USINE [illegible]

COSY-CORNER noyer ou acajou verni NOS ATELIERS COMPOSE DANS 695 frs AVEC TAPISSERIE AISENSTEIN. [illegible], r. de la Roquette (Bastille), Paris (11e). PHOTOS et GRAVURES sur demande. Ouvert Samedi après-midi.

Dans votre intérêt n'achetez pas de MEUBLES EN BOIS BLANC avant de voir le fabricant LORENT, [illegible], Boulevard BARBES, armoires et penderies, buffets [illegible]

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

GAVEAU [illegible] bd Voltaire

[illegible]

PLEYEL [illegible]

AUTOS

CITROËN C 4 [illegible]

OCCASIONS DIVERSES

Mach. à écr. [illegible]

ARMES [illegible]

Mach. à écr. [illegible]

DIVERS 30 fr. la lig.

DAME serait reconnaissante à ancien élève guéri de faire connaître traitement suivi. Rémy, [illegible], à Orléans.

LOCATIONS 20 fr. la lig.

NON MEUBLES (Paris et Seine)

Offres d'appartements

A louer [illegible]

A LOUER, LIBRE de SUITE

[illegible]

POINT Culminant PARIS

Terminus 2 METROS, Porte LILAS. Petits apparts neufs, Villa [illegible]

[illegible]

De GARÇONNIERE [illegible]

Environs de Paris

[illegible]

MEUBLES (Paris et Seine)

Appartements

[illegible]

Aux PRIX d'AVANT Guerre au 199, Boulevard PEREIRE

IMMEUBLE NEUF

Appartements meublés, grand confort 2 et 4 pièces, avec salle de bains. Téléph. de chaque appart. Repas à volonté.

[illegible]

Chambres

[illegible]

Chêne massif 1795 fr
Ronce de noyer 2395 fr
Chêne massif 1795 fr
Loupe d'orme et bronzes 2995 fr
LE MISTUDIO 63 l'ensemble 10 pièces 4900 fr
LE MISTUDIO 64 l'ensemble 12 pièces 4900 fr.
Même composition en chêne massif sculpté 2995 fr
Même composition en chêne massif sculpté 2995 fr
"Publicis"

A TOUS LES PRIX

les meubles signés Lévitan sont garantis pour longtemps

A notre aimable clientèle,

A ceux qui ignorent encore l'excellence de notre fabrication et la modicité de nos prix nous présentons ci-dessous nos dernières séries-réclame. Les prix consentis sur ces modèles établis en nombre limité ne sauront être maintenus après épuisement du stock constitué.

Demandez-nous les photos de ces modèles, elles vous seront adressées GRATUITEMENT avec notre CATALOGUE contenant plus de 1000 photos

FACILITÉS DE PAIEMENT

UNE NOUVELLE CRÉATION Nos Mistudios EN CHÊNE MASSIF SCULPTÉ

Ameublements combinés en vente seulement aux Établissements LEVITAN modèles déposés conformément à la loi.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

Ets LEVITAN

63 Bd Magenta - Paris 63

BON à découper et à faire parvenir aux Etablissements LEVITAN, 63, Bd de Magenta, pour recevoir gratuitement le catalogue N° 1019

NOS MAGASINS SERONT OUVERTS AUJOURD'HUI SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE

[illegible]

OUVERTURE DU « MADELIS-HOTEL » [illegible] rue de la Roquette (place Voltaire) [illegible]

« Le Demours », 14, r. Demours

[illegible]

Pensions de famille

[illegible]

FONDS DE COMMERCE 25 fr.

INDUSTRIE HOTELIERE

Hôtels Bureaux

[illegible] LACROIX

HOTEL BUREAU [illegible]

BARS, CAFES, RESTAURANTS

[illegible] CAFE [illegible]

CAFE-BRASSERIE [illegible]

PARIS-BOULEVARDS

[illegible] TRES BON CAFE [illegible] PAR JOUR [illegible]

SIMFOR [illegible] Av. 80.000

[illegible]

GERANCES ET DEPOTS

DEPOT de VIN, GENRE NICOLAS [illegible]

Les Dépôts VINS de FRANCE [illegible]

ALIMENTATION

[illegible]

MANDAT. [illegible]

CONFISERIE EPIC. [illegible]

COMMERCE DE DAMES

LISTE GRATUITE TEINTURERIES [illegible]

Papeteries, Librairies [illegible] MOINDRE [illegible]

LIBRAIR. [illegible] FOREST

[illegible]

CINEMAS

[illegible]

FONDS DIVERS

PORCELAINE, CRISTAUX, MENAGE [illegible] FOREST

CAPITAUX 30 fr. la lig.

PRETS

AVANCES SUR TITRES

CREDIT PRIVE, 5, Rue Grange-Batelière.

Fonctionnaires [illegible]

Fonctionnaires [illegible]

FONCTIONNAIRES PARIS, PROVINCE [illegible]

PRETS [illegible]

[illegible]

PRETS [illegible]

ACHAT CHER BILLETS FONDS [illegible]

DECORATEUR CONNU [illegible]

[illegible]

ASSOCIATIONS, SITUAT. INTERESS.

[illegible]

NOUVELLE INDUSTRIE

[illegible]

CAPITAUX DIVERS

[illegible]

GROS REVENUS av. petit capital [illegible]

10.000 fr. [illegible]

RENSEIG. RECHERCHES 25 fr.

L. GUILLAUME, Ex-Inspect. Sûreté. [illegible]

HARRIS CONSULTATIONS GRATUITES [illegible]

SOMMER [illegible] 40 f.

OUVERT TOUTE LA JOURNEE 60, Boulevard SEBASTOPOL

DUBLY [illegible] 40 frs

Filature, Enquête avant et après Mariage [illegible] 15, R. de LIEGE [illegible]

DUROC [illegible]

SUTTY [illegible] 40 f.

DIVORCE en 1 mois à crédit. [illegible] 17, FG-MONTMARTRE, 17 [illegible] et 12, RUE TAYLOR, 12 [illegible]

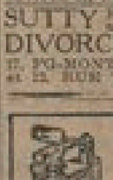

MONTRE-BRIQUET estampillé semi-automatique garanti 10 ans 50 f

même mod. sans montre Envoi contre rembours. 10 f

Fabr J.M. LYNDA, MORTEAU près Besançon

Dépôt à Paris : 75, rue Lafayette

L'Imprimeur-Gérant : R. PICAUD 100, rue de Richelieu, Paris

ACHAT TRÈS CHER BIJOUX HAIMET Maison de confiance [illegible] 4, Chaussée d'Antin près Bd des Italiens

ON OFFRE RENARDS ARGENTÉS 79 F. par mois 13 mensualités VESTES & CRAVATES [illegible] LA FOURRURE, [illegible], rue du 4-Septembre, Paris

MALADIES URINAIRES et des FEMMES [illegible] INST. BIOLOGIQUE, [illegible], rue BOURSAULT, PARIS-17e

SYPHILIS PLUS DE PIQURES GUERISON RADICALE par le traitement PARAT à triple effet, [illegible] Dépôt à PARIS : Pharmacie, [illegible]

VOIES URINAIRES [illegible] SERUMS-VACCINS NOUVEAUX [illegible] 71, Rue de Provence, 71, PARIS-9e

SYPHILIS [illegible]

GRANDS MAGASINS SIGRAND ET Cie

PARIS - 37, rue du Commerce - Pl. de la Mairie - CLICHY-SUR-SEINE

PARIS - 81-83, Boulevard Sébastopol - PARIS

23 succursales - AMIENS - BERCK - BOURGES - BREST - CANNES - DIJON - DUNKERQUE - LE HAVRE - LILLE - LYON - MONTPELLIER - NANTES - NICE - MONTE-CARLO - REIMS - ROCHEFORT - NEVERS - ROYAN - LE CHATEAU D'OLERON - SAINT-QUENTIN - TOULON - TOURS.

EXPOSITION GENERALE du 5 au 12 Mars

mise en vente de Costumes pour Hommes et Jeunes Gens. Séries étudiées spécialement dans les nouveautés les plus récentes et aux cours les plus bas.

COSTUME VESTON droit ou croisé, draperie fantaisie pure laine, beau doublage. POUR HOMMES 188. POUR JEUNES GENS 168.

COSTUME VESTON droit ou croisé en beau peigné pure laine haute nouveauté, doublage supérieur, façon tailleur. POUR HOMMES 278. POUR JEUNES GENS 258.

COSTUME SPORT draperie spéciale belle fantaisie avec pantalon. POUR HOMMES 168. POUR JEUNES GENS 158.

Le même modèle avec culotte de golf. 178. 168.

CHEMISERIE - CHAUSSURES BONNETERIE - CHAPELLERIE

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ET D'ÉCHANTILLONS — VOIR NOS ÉTALAGES